

LE PROJET INSTITUTIONNEL DE LA RÉSIDENTENCE DEBROU 2027-2031

**Bientraitance, Écoute, Éco-citoyenneté, Juste soin,
Juste accompagnement et Juste prix :**

Nos engagements en 10 axes !



**M. ESSALHI A.
DIRECTEUR**

Résidence DEBROU
37300 JOUÉ-LES-TOURS
Tél : 02 47 68 41 41
Mail : directeur@mrdebrou.com
<https://debrou.fr>

Sommaire

Le mot du directeur.....	11
Présentation de la Résidence DEBROU.....	13
Situation géographique de la Résidence DEBROU.....	13
Histoire et développement de la Résidence DEBROU.....	14
Configuration de la Résidence DEBROU	14
Population accueillie au sein de la Résidence DEBROU	15
Les professionnels de la Résidence DEBROU	16
La Résidence DEBROU dans son territoire	17
Cartographie des partenaires.....	19
Les valeurs de la Résidence DEBROU	20
Démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance	24
I. Garantir les droits de l'habitant dans son projet de vie et construire son accompagnement avec lui, en reconnaissant la place de sa famille et de ses proches.....	29
1-Bientraitance et éthique au sein de la Résidence DEBROU	29
« Je peux exprimer librement ma perception de la bientraitance dans ma Résidence, et cette parole est prise en compte. »	30
« Les professionnels identifient et discutent ensemble les questions éthiques qui concernent ma situation et mon accompagnement. »	31
« Les professionnels qui m'accompagnent m'associent, ainsi que mon entourage aux questionnements éthiques liés à mon accompagnement. »	31
« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique. ».....	32
« Ma Résidence organise le questionnement éthique en associant les personnes accompagnées, les professionnels et les partenaires, et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire. »	32
« Ma Résidence définit une stratégie claire en matière de bientraitance et en partage une définition commune avec l'ensemble des acteurs. »	33
« Ma Résidence organise et déploie concrètement sa démarche de bientraitance et met à disposition des professionnels les outils adaptés. »	33
« Tout nouvel intervenant est sensibilisé à la bientraitance dès son arrivée au sein de ma Résidence. ».....	34
« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la bientraitance. »	34

2-Droits des habitants de la Résidence DEBROU35

« Je connais les professionnels et autres intervenants qui m’accompagnent, je comprends leur rôle et je peux les identifier facilement. ».....	36
« Mon entourage connaît le rôle des professionnels qui m’accompagnent et peut les identifier. »	36
« Je suis informé de mes droits et de mes devoirs dans le cadre de la vie collective. »	37
« Je suis informé de la possibilité de désigner une personne de confiance pour m’accompagner et m’assister dans mes démarches. ».....	38
« J’ai accès aux informations qui concernent mon accompagnement. »	38
« Je peux m’adresser aux professionnels qui m’accompagnent pour être orienté, accompagné et soutenu dans l’exercice de mes droits individuels. »	39
« Les professionnels m’informent de mes droits et de leurs modalités d’exercice, ou m’orientent vers le bon interlocuteur. »	39
« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la connaissance de mes droits. »	40
« Ma Résidence favorise l’exercice de mes droits et libertés. »	40
« Je suis associé à la révision des règles de vie collective ainsi qu’aux outils qui en facilitent la compréhension. » .	40
« Les règles de vie collective sont coconstruites par les professionnels dans le respect de mes droits et libertés. »	40
« Je suis assuré que les choix que j’exprime sur mon cadre de vie ou mon accompagnement sont pris en compte. »	42
« Je bénéficie d’un espace de vie privé, adapté et respectueux de mes droits fondamentaux, que je suis encouragé à personnaliser. »	42
« Au sein de la Résidence DEBROU, je suis libre de recevoir des visites. »	43
« Ma liberté d’aller et venir est soutenue par les professionnels. »	44
« Ma dignité et mon intégrité sont respectées par les professionnels. »	45
« Ma vie privée et mon intimité sont respectées par les professionnels. »	45
« Si je le souhaite, j’ai une vie affective, relationnelle et sexuelle. »	45
« Ma liberté d’opinion, mes croyances et ma vie spirituelle sont respectées par les professionnels. »	46
« Mon droit à l’image est respecté par les professionnels. »	47
« Ma Résidence garantit la confidentialité et la protection des informations et données qui me concernent. »	47
« Je suis accompagné pour vivre dans des conditions matérielles et un cadre de vie respectueux de mes droits fondamentaux. »	48
« Ma Résidence me garantit un cadre de vie respectueux de mes droits fondamentaux. »	49

3-Expression et participation des habitants de la Résidence DEBROU 50

« Je peux participer aux instances collectives ou à d'autres formes de participation, pour donner mon avis et contribuer à la vie de ma Résidence. »	51
« Je suis informé de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou de toute autre forme de participation. »	52
« Les professionnels me facilitent l'accès aux échanges et aux réponses apportées dans le cadre des instances collectives ou d'autres formes de participation. »	52
« Je suis soutenu dans mon expression, le partage de mon expérience est encouragé et l'expression de mes préférences est prise en compte. »	53
« Les professionnels facilitent mon expression en utilisant des moyens et des outils adaptés à ma situation. »	53
« Les professionnels analysent ce que j'exprime (mes retours, mes attentes, mes ressentis) et en tirent des enseignements pour améliorer mon accompagnement. »	54
« J'ai la possibilité d'exprimer un consentement éclairé, grâce à une information claire et à des moyens adaptés. »	54
« Les professionnels recherchent mon adhésion aux décisions et aux actions qui me concernent. »	55
« Si je refuse une proposition ou un accompagnement, les professionnels réinterrogent ce refus tout au long de mon accompagnement et recherchent avec moi des alternatives. »	55
« Les professionnels assurent la traçabilité de mon consentement ou de mon refus, pour garder la mémoire de ce que j'ai exprimé. »	55
« J'ai la possibilité de maintenir mes liens sociaux existants et d'en créer de nouveaux, à l'intérieur et à l'extérieur de la Résidence DEBROU. »	56
« Je peux m'investir dans la vie sociale et culturelle et participer à des événements sur le territoire grâce à un accompagnement adapté. »	56
« Je suis informé de l'offre d'activités sportives, socioculturelles et de loisirs ; les professionnels recueillent mes attentes et respectent mes choix de participation. »	58
« Les professionnels qui m'accompagnent identifient et mobilisent les ressources et moyens nécessaires pour mettre en place des activités sportives, socioculturelles et de loisirs qui me sont accessibles. »	58
« Les professionnels encouragent la pair-aidance et les dispositifs d'entraide entre personnes accompagnées, afin que nous puissions nous soutenir entre nous. »	59
« Au sein de la Résidence DEBROU, je rêve. »	60
« Je suis accompagné, selon mes besoins et mes souhaits, pour participer à la vie citoyenne. »	61
« Les professionnels utilisent des moyens et outils adaptés pour me permettre d'exercer ma citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté. »	61
« Les professionnels qui m'accompagnent favorisent la préservation et le développement de mes relations sociales et affectives. »	61

« Les professionnels me soutiennent et/ou m'orientent pour accéder aux services et dispositifs de droit commun. »	63
« Ma Résidence met à ma disposition des espaces de rencontre et de socialisation, ainsi que des espaces d'apaisement et de bien-être. »	63
II. Mettre en œuvre un projet de soins et d'accompagnement respectueux du «Juste soin» et du «Juste accompagnement», ouvert sur la vie sociale et le territoire.....	65
4. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement des habitants de la Résidence DEBROU.....	65
« J'exprime librement mes attentes pour mon projet d'accompagnement. »	66
« Je construis mon projet d'accompagnement avec les professionnels, et, si je le souhaite, avec mon entourage, dans une véritable démarche de co-construction. »	67
« Mon projet d'accompagnement est tracé et réévalué avec moi chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an. »	67
« Mes besoins sont évalués par les professionnels à l'aide d'outils d'évaluation validés, afin de construire un projet d'accompagnement adapté à ma situation. »	68
« Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes, ainsi que les outils nécessaires, pour mettre en œuvre concrètement mon projet d'accompagnement. »	68
« Je définis avec les professionnels la place que je souhaite donner à mon entourage dans mon accompagnement. »	68
« Mon entourage est informé, orienté et/ou accompagné vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants, lorsque c'est utile pour moi et pour lui. »	69
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à un risque de disparition. »	70
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques liés aux addictions ou à des conduites à risques. »	70
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de chute. »	70
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de dénutrition, de malnutrition et/ou de troubles de la déglutition. »	71
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques liés à la sexualité. »	71
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse. »	72
« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de radicalisation et/ou de prosélytisme. »	72
« Les accompagnements qui me sont proposés s'inscrivent dans une approche inclusive. »	73

« Ma Résidence développe des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement à mon bénéfice. ».....	74
« Ma Résidence participe à des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre qui m'est proposée. ».....	74
« Ma Résidence est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention dont je bénéficie. »	74
« Ma Résidence développe des actions d'ouverture sur son environnement pour favoriser les interactions, rencontres et les partenariats utiles à mon projet d'accompagnement. ».....	76
5. Accompagnement à l'autonomie des habitants de la Résidence DEBROU	77
« J'exprime régulièrement mes attentes sur les aides et soutiens dont j'ai besoin pour favoriser ou préserver mon autonomie. ».....	78
« Les professionnels qui m'accompagnent évaluent régulièrement mes besoins pour favoriser ou préserver mon autonomie. ».....	79
« Les professionnels qui m'accompagnent repèrent précocement les risques de perte d'autonomie et d'isolement social qui me concernent et alertent les personnes-ressources. ».....	80
« J'ai la possibilité d'exprimer mes attentes en matière de logement ou d'hébergement. »	81
« Je suis soutenu et accompagné par les professionnels de ma Résidence pour développer mes compétences, stimuler, maintenir et valoriser mes acquis et mes capacités. »	82
« Ma Résidence définit une stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées, et veille à sa mise en œuvre. »	82
« Les professionnels mettent en œuvre des actions pour préserver mon autonomie et prévenir mon risque d'isolement. »	82
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la préservation de l'autonomie et à la prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées. »	83
« La nuit, l'accompagnement qui m'est proposé par les professionnels de la Résidence DEBROU me permet de bien dormir. »	84
6. Projet Institutionnel des Unités de Vie Protégées de la Résidence DEBROU	85
Sécuriser un environnement adapté, apaisant et propre	86
Pérenniser la qualité du processus d'admission et renforcer l'anticipation des besoins spécifiques.....	87
Garantir la continuité et la cohérence de l'accompagnement	88
Développer un accompagnement non-médicamenteux spécifique aux Unités de Vie Protégées.....	89
Garantir aux habitants des Unités de Vie Protégées des soins relationnels et individualisés	91
Pérenniser une équipe dédiée et identifiée aux Unités de Vie Protégées	91
Développer l'expertise géranto-psychiatrique des équipes des Unités de Vie Protégées.....	92

Garantir une place reconnue aux familles et aux proches dans l'accompagnement des habitants vivant en unité de vie protégée 92

III. Mettre en œuvre un projet médical adapté aux besoins des aînés accompagnés au sein de la Résidence DEBROU 93

7. Accompagnement à la santé des habitants de la Résidence DEBROU 93

« Je participe à l'identification de mes besoins en matière de prévention et d'éducation à la santé. »	94
« Mes besoins en prévention et en éducation à la santé sont évalués par les professionnels qui m'accompagnent »	94
« Je suis orienté vers, et/ou je bénéficie, d'un programme de prévention et d'éducation à la santé adapté à ma situation. »	95
« Les professionnels m'aident à comprendre les messages de prévention et d'éducation à la santé grâce à des explications et supports adaptés. »	95
« Je suis accompagné pour réaliser les dépistages et les soins de prévention nécessaires. »	96
« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à l'éducation à la santé. »	96
« Je suis informé des soins qui me sont proposés, selon des modalités adaptées à ma situation. »	97
« Je bénéficie de temps d'échange et de soutien pour parler de mon état de santé, des soins possibles et de la stratégie thérapeutique proposée. »	97
« Si je refuse un soin, je bénéficie d'un accompagnement adapté. »	98
« Je suis associé à la gestion de mon traitement médicamenteux pour mieux le comprendre, y adhérer et en assurer la continuité. »	99
« Mes besoins en santé sont régulièrement identifiés et/ou évalués par les professionnels. »	99
« Les professionnels repèrent précocement les risques pour ma santé et alertent les personnes-ressources. »	99
« Les professionnels tiennent compte du rapport bénéfice/risque pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées à ma santé. »	99
« Les professionnels s'appuient sur des activités et des approches non médicamenteuses dans mon accompagnement. »	100
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux activités et approches non médicamenteuses. »	101
« Les professionnels mobilisent les expertises et les partenariats du territoire nécessaires à mon accompagnement à la santé. »	102
« Je peux m'exprimer sur la manière dont ma douleur est prise en charge tout au long de mon accompagnement. »	102
« Mes douleurs sont repérées et/ou évaluées régulièrement et tracées selon des modalités adaptées. »	102

« Les professionnels recueillent auprès de mon entourage des informations sur mes manifestations habituelles de douleur. »	103
« Je coconstruis avec les professionnels la stratégie de prise en charge de ma douleur. »	103
« Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager ma douleur. ».....	103
« Mes besoins d'accompagnement en santé mentale sont repérés et/ou évalués régulièrement et tracés selon des modalités adaptées. »	104
« Je coconstruis avec les professionnels mon projet d'accompagnement en santé mentale, qui est réévalué régulièrement. »	104
« Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre mon projet d'accompagnement en santé mentale. »	104
« Mes volontés concernant mon accompagnement de fin de vie et mes directives anticipées sont recueillies et tracées selon des modalités adaptées. »	104
« Les professionnels échangent en équipe pour adapter mon accompagnement de fin de vie, dans le respect des volontés que j'ai exprimées. »	105
« Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement qui m'est proposé au deuil que je vis. »	105
« Les professionnels m'accompagnent dans les périodes de deuil que je peux traverser. »	105
« Ma Résidence définit une stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre. »....	106
« Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament. ».....	106
« Les professionnels m'accompagnent dans la continuité de ma prise en charge médicamenteuse.»	106
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux. ».....	106
« Les professionnels alertent en cas de risque lié à ma prise en charge médicamenteuse, y compris en cas de risque de iatrogénie. »	107
« Ma Résidence définit une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre. »	107
« Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux. »	108
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux. »	108
8. Continuité et fluidité des parcours des habitants de la Résidence DEBROU	110
« Je bénéficie d'un accompagnement qui anticipe et sécurise les changements dans mon parcours, en assurant la continuité, la coordination entre les acteurs et le partage des informations nécessaires. ».....	110
« Je suis accompagné pour prévenir les situations de transition ou de rupture dans mon parcours. »	111

« En cas de risque ou de situation de rupture dans mon parcours, les professionnels m’accompagnent et mobilisent les partenariats nécessaires. »	111
« Les professionnels apportent leur expertise pour soutenir d’autres intervenants impliqués dans mon accompagnement. »	111
« Les professionnels participent aux réunions de coordination médico-psycho-sociales nécessaires à mon accompagnement. »	112
« Les professionnels anticipent les situations de crise ou de rupture dans mon accompagnement ou mon parcours et m’alertent, le cas échéant, des risques que cela peut engendrer. »	113
« Les professionnels m’accompagnent lorsque des interruptions ou des ruptures d’accompagnement surviennent. »	113
« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours qui me concernent. »	114
« Les professionnels se coordonnent avec les partenaires du territoire impliqués dans mon parcours et partagent avec eux les informations nécessaires à mon accompagnement. »	115
« Je suis informé, ainsi que mon entourage, des alternatives possibles pour assurer la continuité de mon parcours. »	115
« Les professionnels transmettent aux professionnels qui prennent le relais, ainsi qu’à mon entourage, toutes les informations nécessaires à la continuité de mon accompagnement. »	116
« Les professionnels partagent entre eux les informations nécessaires à mon accompagnement. »	116
« Les professionnels respectent les règles de sécurisation des données, des dossiers et des accès me concernant. »	116
IV. Déployer un projet social en cohérence avec les valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU.....	110
9. Politique ressources humaines et amélioration de la qualité de vie au travail	110
« Ma Résidence définit et déploie une politique ressources humaines, et met en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels pour protéger les professionnels qui m’accompagnent. »	118
« Ma Résidence promeut une politique qui favorise la qualité de vie au travail des professionnels qui m’accompagnent. »	118
« Les professionnels respectent les règles de sécurisation des données, des dossiers et des accès me concernant. »	120
« Ma Résidence adapte la gestion des emplois et des parcours professionnels aux évolutions du secteur et à sa stratégie, pour disposer des compétences nécessaires à mon accompagnement. »	121
« Je suis accompagné par une équipe de professionnels formés et qualifiés, au service de la qualité de mon accompagnement. »	122

« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles, aux procédures et aux références spécifiques à leur cadre d'intervention. »	122
« Je suis en sécurité au sein de ma Résidence qui définit des modalités de travail adaptées pour garantir la sécurité, la continuité et la qualité de mon accompagnement. »	123
« Ma Résidence favorise la qualité de l'environnement de travail des professionnels. »	124
« Ma Résidence organise pour les professionnels des espaces de discussion et de partage, ainsi que des temps de soutien psychologique et/ou éthique. »	125

V. Garantir une démarche qualité, sécurité et gestion des risques au service de l'accompagnement, du cadre de vie et des prestations hôtelières et de restauration.....126

10. Démarche qualité et gestion des risques au sein de la Résidence DEBROU 126

« Je vis dans une Résidence qui s'engage dans une démarche qualité structurée et une gestion rigoureuse des risques, pour prévenir les situations de maltraitance, analyser les événements indésirables, gérer les crises et organiser son fonctionnement de manière responsable, durable et sécurisé. »	126
« Ma Résidence définit une politique de qualité et gestion des risques. »	127
« Ma Résidence met en œuvre concrètement sa démarche qualité et de gestion des risques. »	128
« Ma Résidence définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence, pour me protéger ainsi que les autres habitants. »	129
« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la détection et au signalement des faits de maltraitance et de violence. »	130
« Les signalements de faits de maltraitance ou de violence me concernant, ou concernant d'autres habitants, sont traités et donnent lieu à des actions correctives. »	130
« Ma Résidence organise le recueil et le traitement des plaintes et réclamations. »	131
« Ma Résidence communique aux parties prenantes sur la manière dont les plaintes et réclamations sont traitées. »	132
« Les professionnels analysent en équipe les plaintes et réclamations et mettent en place des actions correctives. »	132
« Ma Résidence organise le recueil et le traitement des événements indésirables. »	132
« Ma Résidence communique aux parties prenantes sur le traitement des événements indésirables. »	133
« Les professionnels qui m'accompagnent déclarent et analysent en équipe les événements indésirables, puis mettent en place des actions correctives. »	133
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables. » ..	133
« Ma Résidence définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité d'activité, et le réactualise régulièrement. »	134
« Ma Résidence communique son plan de gestion de crise en interne et en externe. »	134

« Les professionnels participent aux exercices et aux retours d’expérience partagés, organisés par la Résidence, pour se préparer à la gestion de crise. »	134
« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion de crise. » .	135
« Ma Résidence définit et met en œuvre une stratégie d’optimisation des achats et de développement durable. »	135
« Ma Résidence définit et déploie sa stratégie numérique. »	138
« Ma Résidence définit et déploie sa stratégie hôtelière selon l’adage comme à l’hôtel et comme au restaurant. »	138
Annexes.....	140

Le mot du directeur

Le Projet Institutionnel 2027-2031 de la Résidence DEBROU s'ouvre dans un contexte où l'accompagnement du grand âge évolue profondément. En région Centre-Val de Loire, 10,7 % de la population a 75 ans ou plus, contre 9,4 % au niveau national. L'espérance de vie en Centre-Val de Loire atteint 85,5 ans pour les femmes et 79 ans. Ces données traduisent une réalité constatée chaque jour au sein de la Résidence DEBROU : les besoins d'accompagnement se complexifient et deviennent plus spécialisés, plus coordonnés et plus personnalisés.

Face à ces évolutions démographiques et sociales, les politiques publiques de santé et de solidarité fixent un cadre structurant pour adapter l'offre médico-sociale aux enjeux du vieillissement. Le Projet Régional de Santé de la Région Centre-Val-de-Loire 2023-2028 comme le Schéma Départemental des Solidarités 2024-2029 d'Indre-et-Loire rappellent la nécessité d'adapter l'offre médico-sociale, de sécuriser les parcours, de renforcer la prévention et de garantir la participation des personnes concernées.

La Résidence DEBROU s'inscrit pleinement dans ces dynamiques. En tant qu'EHPAD public implanté à Joué-lès-Tours, au cœur de Tours Métropole Val de Loire, elle contribue, à son échelle, à la cohérence du parcours de vie et de santé des personnes âgées du territoire. Son action s'inscrit dans le cadre de relations partenariales avec l'Agence Régionale de Santé Centre-Val de Loire et le Conseil Départemental d'Indre-et-Loire formalisées dans un Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé le 5 avril 2022. La Résidence DEBROU est également membre du Groupement Territorial de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements Unis pour l'Autonomie et l'Accompagnement 37 », désigné « GTSMS RÉUNIS 37 », qui traduit une volonté de renforcer les coopérations entre établissements et services médico-sociaux au service de l'accompagnement des personnes âgées sur le territoire.

Dans ce contexte, le présent Projet Institutionnel 2027-2031, élaboré conformément au Décret du 29 février 2024 relatif au projet d'établissement ou de service des établissements et services sociaux et médico-sociaux, constitue le cadre structurant de notre action pour les cinq années à venir.

Au-delà de ce cadre réglementaire et stratégique, ce projet s'appuie sur l'identité propre de la Résidence DEBROU et sur la conception singulière qu'elle porte de l'accompagnement du grand âge.

La Résidence DEBROU se définit d'abord comme un lieu de vie. Ce positionnement est volontaire et assumé. Ici, il est question d'habitants, de logements, de restaurant, de vie sociale. Ce vocabulaire n'est pas anodin. Il rappelle que l'établissement n'est pas seulement un lieu de soins, mais un espace où l'on habite, où l'on reçoit ses proches, où l'on continue à faire des choix, à participer, à être reconnu comme citoyen et à dire « je ».

Cette conception irrigue l'ensemble du Projet Institutionnel et les valeurs de bientraitance, d'écoute, d'éco-citoyenneté, de juste soin, de juste accompagnement et de juste prix en constituent le socle.

L'élaboration du Projet Institutionnel a ainsi donné lieu à des groupes de travail associant les professionnels de différents services, centrés sur l'analyse de ces valeurs au regard de leurs pratiques quotidiennes. Les habitants ont aussi été invités à exprimer leur perception de ces valeurs lors de temps d'échanges collectifs, tandis que les familles et proches ont été sollicités par le biais d'un questionnaire dédié. Les bénévoles ont également contribué à cette réflexion par le biais de courtes interviews rassemblées au sein d'une vidéo.

Ces échanges ont nourri non seulement le contenu du projet, mais également sa structuration. En effet, les objectifs stratégiques et spécifiques sont formulés à la première personne du singulier, au nom de l'habitant. Ce choix impose une exigence permanente : chaque décision organisationnelle, chaque évolution, chaque action doit pouvoir se lire du point de vue de l'habitant. Il ne s'agit plus seulement de décrire ce que l'établissement fait ou projette de faire, mais ce que cela permet concrètement à l'habitant de vivre. Cette approche, centrée sur l'habitant, conduit à faire de la qualité des prestations délivrées par la Résidence DEBROU un impératif. Dans cette perspective, la qualité n'est pas qu'un chapitre distinct du projet. Elle en est l'ossature. L'année 2025, marquée par la visite d'évaluation, a constitué un moment structurant. Les constats formulés ont été analysés, partagés et traduits en un plan d'actions intégré au présent projet. Les engagements stratégiques et les actions issues de l'évaluation sont désormais articulés, planifiés et suivis dans une logique d'amélioration continue.

Ainsi, intégrer pleinement la qualité au Projet Institutionnel ne consiste pas à répondre ponctuellement à une exigence réglementaire, mais à faire du référentiel HAS une grille de lecture permanente de nos pratiques. Il s'agit d'inscrire la gestion des risques, la traçabilité, la participation des habitants, la personnalisation de l'accompagnement et l'organisation du travail dans une dynamique cohérente, évaluée et continuellement améliorée. C'est dans cette logique d'exigence, de cohérence et de responsabilité que s'inscrit l'ambition portée par la Résidence DEBROU pour les années à venir.

La Résidence DEBROU poursuit ainsi une ambition claire : consolider son identité d'établissement public médico-social fidèle à ses valeurs, engagé dans la prévention de la perte d'autonomie, dans l'amélioration de la qualité de vie au travail et dans le développement de l'approche non-médicamenteuse, tout en demeurant un lieu de vie ouvert sur son territoire.



Professionnellement vôtre,

Le Directeur,

A. ESSALHI

Présentation de la Résidence DEBROU

Raison sociale : EHPAD DEBROU

N° SIRET : 263 700 163 00029

N° FINESS de l'établissement : 37 000 065 5

Catégorie juridique d'établissement : Établissement public

Type d'établissement : Établissement médico-social d'hébergement pour personnes âgées dépendantes

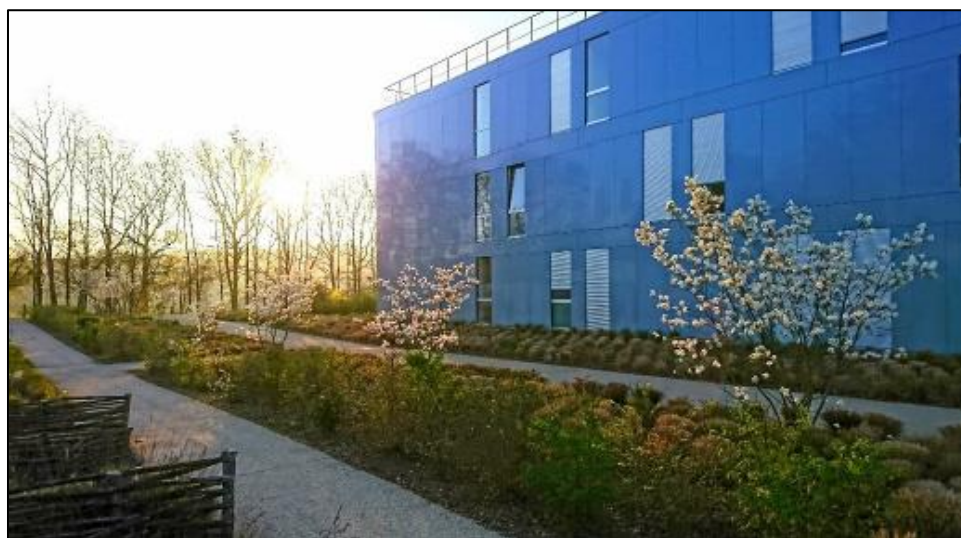
Nombre de places : 237 places d'Hébergement Permanent et 3 places d'Hébergement Temporaire

Directeur : Monsieur Abdelkabire ESSALHI

Situation géographique de la Résidence DEBROU

La Résidence DEBROU est implantée au 12 Rue Debrou (anciennement nommée Rue de Chambray) à Joué-lès-Tours. La ville de Joué-lès-Tours compte près de 40 000 habitants et est située en périphérie de Tours.

Elle fait partie de Tours Métropole Val de Loire qui réunit au total 22 communes et près de 300 000 habitants.



La Résidence DEBROU.

Histoire et développement de la Résidence DEBROU

La Résidence DEBROU est installée dans la commune de Joué-lès-Tours depuis le XIXe siècle. Il s'agissait, à l'origine, d'un hospice civil fondé par Monsieur l'Abbé François Nicolas DEBROU, curé de Joué-lès-Tours, en 1829. Reconnu d'utilité publique en 1855, il est transformé en Maison de Retraite en 1983.

Depuis sa création, la Résidence DEBROU a connu diverses extensions et rénovations qui ont amené à son déménagement en 2016 dans un bâtiment neuf, issu d'un vaste projet de reconstruction complète sur un nouveau site et sous l'égide de l'architecte Jean GUERVILLY.

Configuration de la Résidence DEBROU

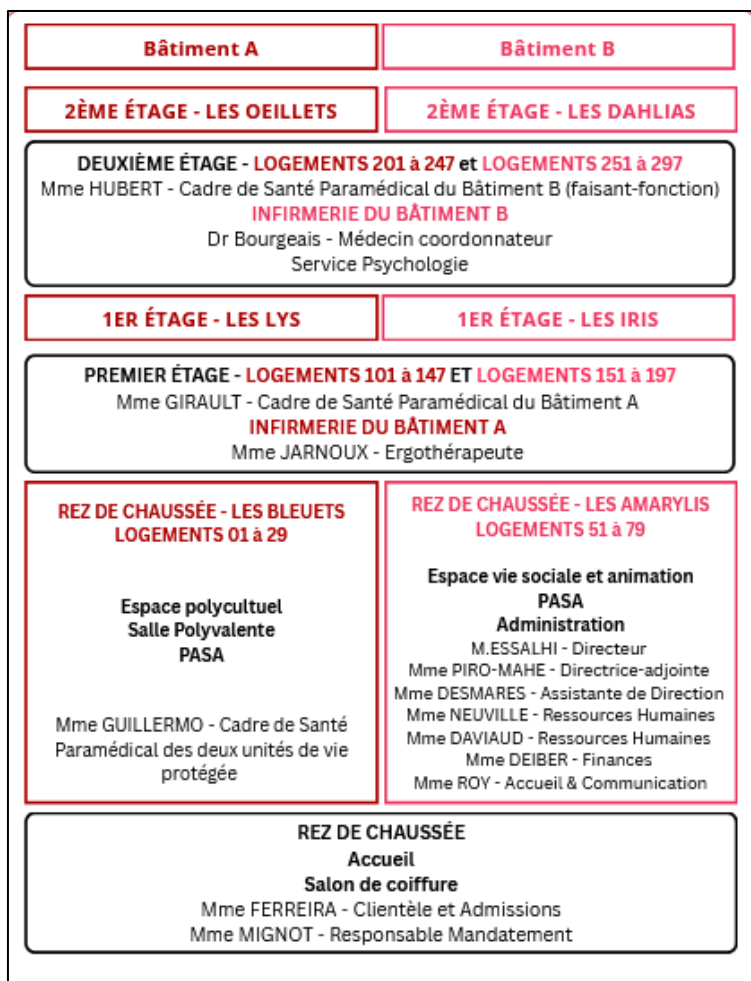


Schéma diffusé à chaque nouvel habitant, à sa famille et ses proches ainsi qu'aux nouveaux professionnels de la Résidence DEBROU à travers les livrets d'accueil.

Population accueillie au sein de la Résidence DEBROU

LA POPULATION ACCUEILLIE

RÉPARTITION FEMMES / HOMMES



Femmes
81,12 %

Hommes
18,88 %



Une population majoritairement féminine stable sur la période.

ÂGE MOYEN DES HABITANTS



ÂGE MOYEN
90,16 ans

HOMMES	FEMMES	ENSEMBLE
87,35 ans	90,81 ans	90,16 ans



Un âge moyen élevé et en légère progression, en lien avec le vieillissement de la population accueillie.

ORIGINE GÉOGRAPHIQUE DES HABITANTS (2025)



91,85 % Indre-et-Loire (214 habitants)

8,15 % Hors département (19 habitants)



27 départements représentés



55 communes d'Indre-et-Loire représentées

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE



Une population âgée et très âgée majoritaire : plus de 76 % des habitants ont 76 ans ou plus.

INDICATEURS DE DÉPENDANCE



DERNIÈRES VALEURS VALIDÉES
LE 22 OCTOBRE 2020

GMP
780

PMP
236

Le G.M.P. et le P.M.P. traduisent l'accueil de personnes âgées très dépendantes physiquement et/ou psychologiquement. La Résidence DEBROU assume pleinement sa mission de Santé Publique et adapte ses moyens aux besoins de la population.

RÉPARTITION DES HABITANTS PAR GIR (2025)



RÉPARTITION PAR SEXE		
GIR	Hommes	Femmes
1	5	44
2	21	82
3	8	31
4	5	23
5	2	5
6	1	10
TOTAL	42	195

*Pour des raisons techniques et informatiques (liées au nouveau logiciel), une personne GIR 1 de l'effectif n'est pas comptabilisée dans cette présentation.

RÉPARTITION PAR TRANCHES D'ÂGE (2025)

Tranches d'âge	Hommes	Femmes	Total
1 - Moins de 60 ans	0	0	0
2 - De 60 à 65 ans	0	0	0
3 - De 66 à 70 ans	0	1	1
4 - De 71 à 75 ans	2	6	8
5 - De 76 à 80 ans	8	12	20
6 - De 81 à 85 ans	8	28	36
7 - De 86 à 90 ans	8	36	44
8 - De 91 à 95 ans	14	60	74
9 - De 96 à 99 ans	3	33	36
10 - 100 ans & +	1	13	14
TOTAL	44	189	233

Les professionnels de la Résidence DEBROU



PERSONNEL ADMINISTRATIF

- Directeur
- Directeur Adjoint
- Adjoints des cadres
- Adjoints administratifs
- Informaticien
- Animateurs



PERSONNEL MÉDICAL ET PARAMÉDICAL

- Médecin chef coordonnateur
- Médecins salariés
- Cadre Supérieur de Santé Paramédical
- Cadres de Santé Paramédicaux de proximité
- Psychologues
- Ergothérapeute
- Infirmiers diplômés d'État (IDE)
- Aides-soignants (AS)
- Assistants en soins gériatologiques (ASG)
- Agents des Services Hospitaliers Qualifiés (ASHQ)
- Agents Hôteliers (AH)



PERSONNEL LOGISTIQUE

Le personnel logistique est réparti en quatre secteurs :

A. RESTAURATION

- Diététicien
- Ouvrier principal
- Agents d'entretien qualifiés (AEQ)

B. SERVICES TECHNIQUES

- Ouvrier principal
- Agent d'entretien qualifié (AEQ)

C. BLANCHISSERIE

- Ouvrier principal
- Agents d'entretien qualifiés (AEQ)

D. HYGIÈNE DES LOCAUX COMMUNS ET PRIVÉS

- Gouvernante
- Ouvrier principal
- Agent d'entretien qualifié (AEQ)



Une partie de l'équipe professionnelle pluridisciplinaire de la Résidence DEBROU présente à un moment institutionnel fort : la cérémonie des vœux.

La Résidence DEBROU dans son territoire

Le Projet Institutionnel précise la manière dont la Résidence DEBROU décline, à son échelle, les orientations départementales et régionales issues des schémas mentionnés à l'article L.312-5 du Code de l'Action Sociale et des Familles. À ce titre, la Résidence DEBROU s'inscrit dans les orientations définies par le Projet Régional de Santé 2023-2028 (Schéma Régional de Santé) de l'ARS Centre-Val de Loire et par le Schéma Départemental des Solidarités 2024-2029 d'Indre-et-Loire.

1. Réponse aux évolutions démographiques et aux besoins liés au vieillissement

La région Centre-Val de Loire est particulièrement concernée par le vieillissement de la population, avec une augmentation du nombre de personnes âgées en situation de perte d'autonomie, souvent associée à des pathologies chroniques, des troubles neurocognitifs et des situations d'isolement.

Implantée sur la commune de Joué-lès-Tours, la Résidence DEBROU s'inscrit dans ce contexte territorial. Elle y répond en affirmant sa vocation d'accueil et d'accompagnement de personnes âgées en situation de grande dépendance.

2. Inscription dans une logique de parcours et de coordination des acteurs

Le PRS 2023-2028 et le Schéma Départemental des Solidarités soulignent la nécessité de renforcer la lisibilité, la fluidité et la coordination des parcours des personnes âgées. Elle est également membre du Groupement Territorial de Coopération Sociale et Médico-Sociale « Réseau d'Établissements Unis pour l'Autonomie et l'Accompagnement 37 », désigné « GTSMS RÉUNIS 37 », qui traduit une volonté de renforcer les coopérations entre établissements et services médico-sociaux au service de l'accompagnement des personnes âgées sur le territoire.

Dans cette perspective, la Résidence DEBROU s'inscrit comme un acteur à part entière du parcours de vie et de santé, en développant :

- Des circuits d'admission structurés,
- Des liens avec les partenaires du territoire, mentionnés au sein d'une cartographie des partenaires
- Une attention particulière à la continuité de l'accompagnement tout au long du séjour.

3. Personnalisation de l'accompagnement, droits et participation des personnes accompagnées

Les schémas territoriaux rappellent l'exigence d'un accompagnement fondé sur le respect des droits, des libertés et de l'expression des personnes, ainsi que sur la co-construction des projets d'accompagnement.

Le Projet Institutionnel de la Résidence DEBROU décline ces orientations par :

- La généralisation du projet d'accompagnement personnalisé,
- La recherche systématique du consentement à l'entrée,
- La promotion de la participation des habitants et de leurs proches,

L'établissement s'inscrit ainsi dans la volonté régionale et départementale de faire de l'EHPAD un lieu de vie à part entière, conciliant sécurité, autonomie, citoyenneté, qualité de vie et ouverture sur le territoire.

4. Prévention de la perte d'autonomie

Les orientations territoriales encouragent fortement la prévention de la perte d'autonomie et la lutte contre l'isolement social.

La Résidence DEBROU répond à ces orientations en intégrant les accompagnements non-médicamenteux et en faisant de l'animation le principal moteur du maintien de l'autonomie.

Cette dynamique s'inscrit dans une logique de prévention, de bientraitance et d'amélioration continue de l'accompagnement.

5. Enjeux de ressources humaines et qualité de vie au travail

Les orientations régionales et départementales identifient les ressources humaines comme un enjeu majeur du secteur médico-social, notamment en matière d'attractivité, de fidélisation et de montée en compétences. Le Projet Institutionnel de la Résidence DEBROU s'inscrit dans ces orientations par :

- La valorisation des compétences professionnelles,
- Le développement de la formation continue,
- La structuration des organisations de travail,
- La prévention des risques professionnels.

6. Développement durable et transition écologique

Le PRS 2023-2028 et le Schéma Départemental des Solidarités intègrent les enjeux de transition écologique et de développement durable, notamment en matière de consommation énergétique, de restauration responsable et de lutte contre le gaspillage.

La Résidence DEBROU décline ces orientations à son échelle à travers :

- La mise en œuvre d'un plan de sobriété énergétique,
- L'application des dispositions issues de la loi EGALIM,
- La promotion de pratiques responsables auprès des professionnels et des usagers.

Ainsi, le diagnostic territorial met en évidence la cohérence entre les orientations des schémas régionaux et départementaux et le positionnement stratégique de la Résidence DEBROU, en tant qu'acteur du parcours de vie, de santé et de prévention sur le territoire de Joué-lès-Tours. La Résidence s'inscrit dans un réseau partenarial dense, articulant acteurs sanitaires, médico-sociaux, institutionnels et associatifs, afin de garantir la continuité des parcours, la qualité des soins et la qualité de vie des résidents.

Cartographie des partenaires

Cette cartographie des partenaires n'est pas exhaustive et vise à être évolutive et réadaptée en tant que de besoin.



1. Partenaires institutionnels

- Agence Régionale de Santé (ARS)
- Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie (CNSA)
- Conseil Départemental d'Indre-et-Loire
- Métropole Tours Métropole Val de Loire
- Ville de Joué-lès-Tours



2. Partenaires du parcours de santé, de soins et d'accompagnement

- CHRU de Tours
- Groupement Hospitalier de Territoire (GHT) Touraine – Val-de-Loire
- Groupement de Coopération Sociale et Médico-Sociale (GCSMS)
- Résidences Autonomie de la ville de Joué-lès-Tours
- Hospitalisation à Domicile (HAD)
- Unité d'Hébergement Renforcée (UHR) de Luynes
- Équipe d'Appui Départemental en Soins Palliatifs
- Laboratoire Cerballiance
- Laboratoire Laborizon
- Harmonie Ambulance
- Jussieu Secours
- Clinique NCT+ St Gatien Alliance
- Clinique Ronsard
- Pôle Santé Léonard de Vinci



3. Partenaires du lien social, de la vie sociale et du bien-être

- Siel Bleu
- Les Petits Bonheurs
- Toujours Jeune Ensemble
- Les Petits Frères des Pauvres
- VMEH – Visite des Malades dans les Établissements Hospitaliers
- Association Diocésaine de l'Église Catholique de Tours



4. Partenaires de sécurité

- Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS / SDIS 37)

Les valeurs de la Résidence DEBROU

La démarche d'élaboration du Projet Institutionnel 2027-2031 a été l'occasion d'échanger en pluridisciplinarité, mais également avec les habitants, leurs proches, et les bénévoles intervenant au sein de l'établissement, sur les valeurs qui guident au quotidien la stratégie de la Résidence DEBROU. Voici quelques productions ayant découlé de ces groupes de travail et qui démontrent une culture institutionnelle forte autour de ces valeurs :

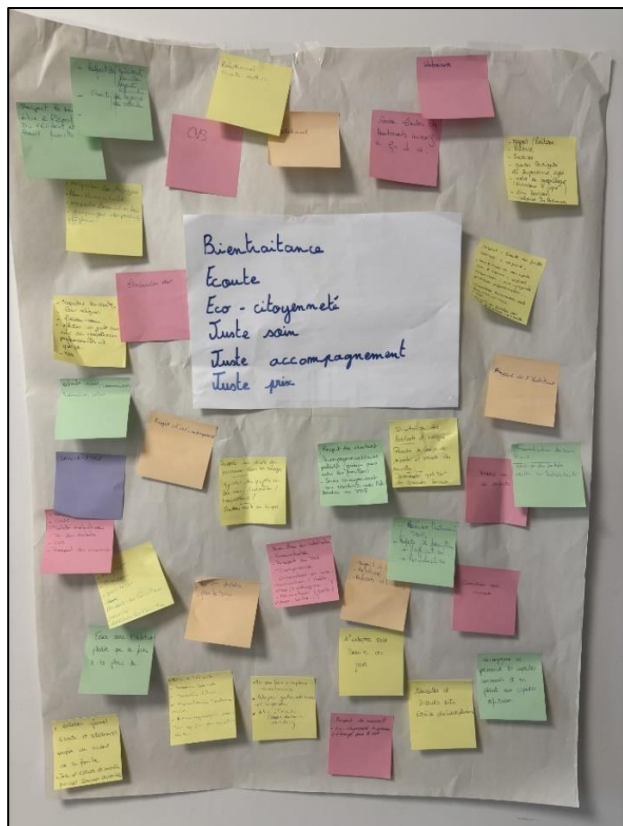
- Bientraitance
- Écoute
- Éco-citoyenneté
- Juste accompagnement et Juste soin
- Juste prix

1. Les valeurs de la Résidence DEBROU pour et par ses professionnels



BIENTRAITANCE	- Respect de la propreté du linge - Adapter l'entretien du linge aux besoins et aux demandes des habitants
ÉCOUTE	- Contact avec les habitants - Contact avec les familles : directement ou via le référent institutionnel - Être à l'écoute des autres professionnels de la Résidence
ÉCO-CITOYENNETÉ	- Vigilances vis-à-vis de la consommation en énergie du fer et de la calandre - Utilisation de produits respectueux de l'environnement : 0 pictogramme - Participation de la responsable du service aux réunions mensuelles de direction avec les habitants
JUSTE SOIN ET JUSTE ACCOMPAGNEMENT	- Entretenir le linge des habitants est un soin - Participation du service blanchisserie à l'accompagnement non-médicamenteux par la confection des sacs Augustine - Participation du service blanchisserie à l'animation, à la vie sociale et à l'hôtellerie par la création de décorations et l'entretien du linge de table
JUSTE PRIX	- Utilisation des outils de traçabilité et de suivi des stocks de linge afin de commander de manière raisonnée

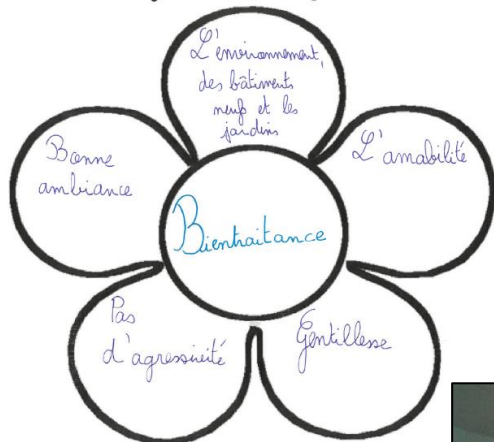
BIENTRAITANCE	- Respect entre collègues et envers les habitants - Adapter les textures, les couverts - Proposer des repas conviviaux et des repas thérapeutiques - Collaborer en équipe pluridisciplinaire - Le repas est parfois un des derniers plaisirs des habitants - Agir contre la dénutrition en proposant des CNO ou en enrichissant l'alimentation - Faire en sorte que les habitants soient comme à l'hôtel et au restaurant
ÉCOUTE	- Être à l'écoute des demandes des habitants, comme par exemple proposer des fruits frais - Être dans l'échange avec les habitants, monter dans les services de soins
ÉCO-CITOYENNETÉ	- Respect de la Loi Egalim - Demande aux fournisseurs de produits locaux - Prise en compte des demandes évoquées en Commission des Menus - Suppression des barquettes en plastique - Pain Bio
JUSTE SOIN ET JUSTE ACCOMPAGNEMENT	- L'alimentation des habitants est un soin - Les vitrines réfrigérées - Relation des habitants avec leurs familles : permettre aux familles de s'inscrire et de manger avec leur proche - Les repas sont un temps de convivialité entre les habitants
JUSTE PRIX	- Passer les commandes dans le cadre des marchés - Négocier les prix des commandes passées hors marché



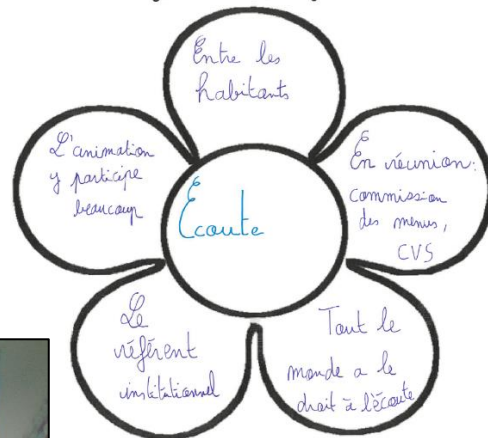
BIENTRAITANCE	- C'est envers les habitants - Les écouter et répondre à leurs demandes - Nous sommes sollicités pour entretenir l'environnement des habitants - Participer à l'installation d'un habitant dans son nouveau logement - Entretenir son environnement : sa télévision (ouverture sur l'extérieur pour l'habitant), les jardins - Organiser les déménagements
ÉCOUTE	- Être à l'écoute des demandes qui émanent des familles, de l'accueil, des professionnels, des habitants eux-mêmes, des feuilles d'événement indésirables, des cahiers de liaison... - Être à l'écoute pour pouvoir prioriser les actions et les interventions
ÉCO-CITOYENNETÉ	- Respect des obligations environnementales pour le tri des déchets - Recours à des produits écologiques, avec le moins de pictogrammes possibles - Utilisation d'outillages électriques (ex : autoportée)
JUSTE SOIN ET JUSTE ACCOMPAGNEMENT	- Prendre soin de l'environnement des habitants est un soin - Interactions avec les habitants lorsqu'ils ont besoin du service technique, lien social
JUSTE PRIX	- Vigilance pour passer les commandes : demander trois devis - Passer par des centrales d'achats pour obtenir le meilleur prix

2. Les valeurs de la Résidence DEBROU pour et par ses habitants

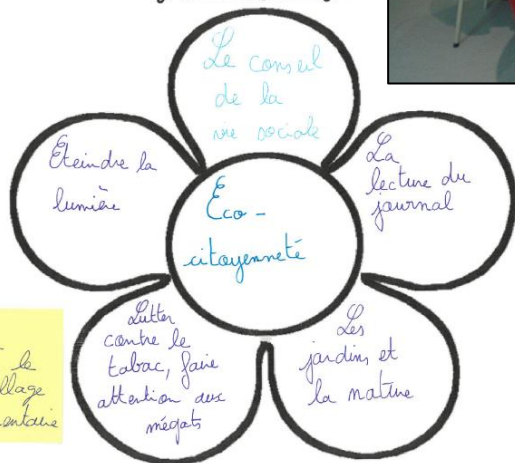
Les valeurs de la Résidence Debrou



Les valeurs de la Résidence Debrou



Les valeurs de la Résidence Debrou

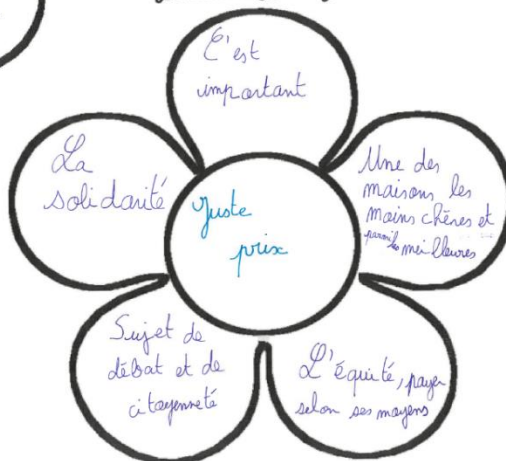


Lutte contre le gaspillage alimentaire

Les valeurs de la Résidence Debrou



Les valeurs de la Résidence Debrou



3. Les valeurs de la Résidence DEBROU pour et par ses bénévoles



Les bénévoles intervenant au sein de la Résidence DEBROU ont pu s'exprimer sur les valeurs de la Résidence DEBROU dans le cadre d'une vidéo, accessible en cliquant sur ce lien : <https://youtube.com/shorts/1he-GurwXh4?feature=share>

4. Les valeurs de la Résidence DEBROU pour et par les familles et proches de ses habitants



Démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance

Cartographie des risques de maltraitance

Cette cartographie des risques de maltraitance et de violence s'inscrit dans la démarche d'élaboration et de mise en œuvre du Projet Institutionnel. Elle constitue un outil de repérage, de prévention et de gestion des risques, intégré au Projet Institutionnel et mobilisable par l'ensemble des professionnels.

Type de risque	Exemples de situations à risque	Exemples de facteurs contributifs	Indicateurs	Suivi et actions
Négligence involontaire	Retards ou omissions de soins, accompagnement insuffisant dans les actes de la vie quotidienne, absence de réponses aux demandes exprimées.	Sous-effectif ponctuel, surcharge de travail, organisation inadaptée, défaut de coordination et de transmissions.	Feuilles d'événements indésirables, réclamations habitants/familles, audits de dossiers de soins.	Analyse journalière des feuilles d'événement indésirable, des plaintes et des réclamations en réunion de direction pluridisciplinaire. Proposition de formations adaptées.
Maltraitance institutionnelle	Absence de personnalisation, horaires imposés (lever, coucher, repas), activités peu adaptées.	Contraintes organisationnelles, manque de consultation des habitants et familles, culture de service centrée sur les contraintes internes.	Comptes rendus du CVS, résultats des enquêtes de satisfaction.	Organisation de 4 CVS annuels minimums ainsi que de 12 réunions annuelles de direction élargies auxquelles participent les habitants.
Maltraitance relationnelle	Paroles inadaptées, ton sec ou infantilisant, manque d'écoute, absence de prise en compte de la parole de	Stress, fatigue, méconnaissance des troubles cognitifs, habitudes relationnelles anciennes, insuffisance	Feuilles d'événements indésirables, comptes rendus des	Analyse journalière des feuilles d'événement indésirable, des plaintes et des réclamations en réunion de direction pluridisciplinaire.

Type de risque	Exemples de situations à risque	Exemples de facteurs contributifs	Indicateurs	Suivi et actions
	la personne, absence de vouvoiement.	de formation à la communication adaptée.	GAPP, observations de l'encadrement.	Recueil des besoins en formation et formalisation d'un plan de développement des compétences.
Violence entre habitants	Conflits verbaux ou physiques entre habitants, tensions liées à la promiscuité, harcèlement ou comportements intrusifs.	Troubles du comportement, incompréhension entre habitants, environnement peu adapté, manque d'activités adaptées.	Feuilles d'événements indésirables, réclamations habitants/familles, comptes-rendus de GAPP	Analyse journalière des feuilles d'événements indésirables en réunion de direction pluridisciplinaire. Organisation de Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle. Proposition de formations adaptées.
Violence physique dans la relation de soin	Gestes brusques, postures inadaptées, contention non justifiée ou mal utilisée, chutes lors des transferts.	Manque de formation aux gestes et postures, gestion de l'urgence, sous-évaluation de la douleur ou des troubles cognitifs, environnement non sécurisé.	Taux de chutes, nombre d'EIG/EI déclarés, suivi des mesures de contention.	Analyse journalière des feuilles d'événements indésirables en réunion de direction pluridisciplinaire. Proposition de formations adaptées.
Atteinte à la dignité et à l'intimité	Soins réalisés porte ouverte, exposition inutile du corps, propos dévalorisants ou humiliants, non-respect des choix de vie.	Manque de temps, habitudes de service, méconnaissance des droits fondamentaux.	Feuilles d'événements indésirables, réclamations habitants/familles.	Analyse journalière des feuilles d'événements indésirables en réunion de direction pluridisciplinaire. Proposition de formations adaptées.

Plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance

Le présent plan s'appuie sur la cartographie des risques de maltraitance et de violence réalisée pour l'établissement, qui identifie les principales situations à risque : négligence involontaire, maltraitance institutionnelle, maltraitance relationnelle, violences entre résidents, violences physiques dans la relation de soin, atteintes à la dignité et à l'intimité. L'objectif est de prévenir l'émergence de toute forme de maltraitance, qu'elle soit intentionnelle ou qu'elle résulte de négligences, de dysfonctionnements organisationnels ou de contraintes structurelles, et de garantir une prise en charge rapide, coordonnée et traçable de toute situation préoccupante.

1- Culture de la bientraitance et information

L'établissement promeut une culture de bientraitance fondée sur le respect des droits, de la dignité, de l'intimité et de la citoyenneté des personnes accompagnées.

Cette politique est portée par :

- La diffusion d'un **guide de prévention de la maltraitance** et d'une **charte de la bientraitance** aux habitants, familles et professionnels, accessible 24h/24 et 365 jours par an sur le site internet de la Résidence DEBROU
- L'intégration des enjeux de bientraitance et de prévention de la maltraitance dans les **livrets d'accueil**, le **règlement de fonctionnement**, les **réunions avec les familles et le Conseil de la vie sociale** ;
- Des **rappels réguliers en réunion de service et en transmissions** sur les droits des personnes, les différentes formes de maltraitance (physique, psychologique, financière, institutionnelle, par négligence, entre résidents, etc.) et les comportements professionnels attendus.

2- Dispositifs de vigilance et d'alerte internes

Tout professionnel, habitant, proche ou intervenant extérieur est invité à signaler sans délai une situation préoccupante, un risque de maltraitance ou un événement indésirable. Pour cela, l'établissement s'appuie notamment sur :

- Une **feuille d'événement indésirable / plainte-réclamation**, permettant de décrire les faits, le contexte et les premières mesures prises. Ce document, actualisé chaque année, intègre un item « Suspicion de fait de maltraitance ». Chaque feuille est analysée en réunion de direction, chaque jour de la semaine.

- Des **transmissions ciblées** permettant de repérer les signes d'alerte (changements de comportement, plaintes répétées, conflits entre habitants, retards ou omissions de soins, atteintes à l'intimité, propos inadaptés, etc.) ;
- Un **accès direct à la direction ou au cadre** pour toute situation jugée grave ou urgente.

La consigne est de ne pas minimiser une situation préoccupante et de ne jamais laisser un professionnel, un résident ou une famille seule face à un doute ou à une suspicion.

3- Gestion des situations de maltraitance ou de violence

Toute suspicion ou situation de maltraitance donne lieu à :

1. **Mesures immédiates de protection de la personne concernée** (mise à l'abri, adaptation de l'accompagnement, changement de chambre ou d'unité, éloignement de l'auteur présumé lorsque cela est possible et légalement fondé).
2. **Signalement interne** à la direction et/ou à l'administrateur de garde, formalisé par une feuille d'événement indésirable ou un écrit dédié.
3. **Analyse structurée de la situation** (entretiens, recueil de la parole de la personne, auditions des professionnels et témoins, examen des écrits, confrontation avec les éléments de la cartographie).
4. **Décision sur les suites** : traitement interne (ajustements organisationnels, accompagnement et, si nécessaire, mesures disciplinaires) et/ou signalement externe obligatoire ou recommandé aux autorités compétentes.

Conformément aux textes en vigueur, l'établissement :

- Procède à un signalement aux autorités administratives (ARS et Conseil départemental) en cas de dysfonctionnement grave ou de situation de maltraitance ;
- Saisit, le cas échéant, le Procureur de la République et, en situation de danger immédiat, les forces de l'ordre ;
- Informe et associe le tuteur ou curateur lorsque la personne est protégée et, si la maltraitance émane de ce dernier, saisit l'autorité judiciaire compétente ;
- Oriente les personnes concernées vers la plateforme nationale 3133 ou vers d'autres dispositifs d'écoute et d'accompagnement spécialisés ;
- Facilite le recours à une personne qualifiée, inscrite sur la liste départementale, pour aider les usagers à faire valoir leurs droits et assurer, le cas échéant, une fonction de médiation.

4- Suivi, évaluation et actualisation du dispositif

Un bilan annuel des situations de maltraitance ou de suspicion de maltraitance (ou de l'absence de cas déclarés) est réalisé, sur la base :

- Des feuilles d'événements indésirables et des plaintes/réclamations traitées ; des signalements externes réalisés ;

- Des retours des habitants et familles (Conseil de la vie sociale, enquêtes de satisfaction, groupes d'expression) ;
- Des analyses de pratiques et retours d'expérience.

Actions de formation du plan de développement des compétences relatives à la bientraitance

La lutte contre la maltraitance est intégrée au sein de chaque plan de développement des compétences, comme par exemple en 2026 avec notamment les formations suivantes :

- **Humanitude**
- **Bientraitance des Personnes Accueillies**

PLAN DE DEVELOPPEMENT DES COMPÉTENCES PREVISIONNEL 2026							
Validé et voté à l'unanimité par le Comité Social d'Établissement le 15 octobre 2025							
Intitulés de formation	Nombre d'agents	Groupes	Durée	Frais de formation	Frais de traitement	Déplacements/Hébergement	Coût total
GÉNÉRAL							
AFGSU 1 -Gestes d'Urgence et de Secours Niveau 1 (H102)	6	1	2 Jours	1 941,75 €	1 815,24 €	0,00 €	3 756,99 €
AFGSU 2 -Gestes d'Urgence et de Secours Niveau 2 (H103)	6	1	3 Jours	3 105,00 €	2 722,86 €	0,00 €	5 827,86 €
AFGSU 1 Recyclage	3		1 jour	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
AFGSU 2 Recyclage	3		1 jour	500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
Comprendre et gérer l'agressivité et la violence	8	2	3 Jours	5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
SOINS							
Accompagnement des personnes en fin de vie (S161)	3	1	3 Jours	4 027,00 €	0,00 €	0,00 €	4 027,00 €
Accompagnement personnalisé des habitants - HUMANITUDE	12	2 x 6	4 jours	12 000,00 €	7 260,96 €	0,00 €	19 260,96 €
Alzheimer et stratégies d'accompagnement	2		1 jour	400,00 €	0,00 €	0,00 €	400,00 €
Animation d'activités flash (H330)	2	1	2 jours	1 990,00 €	0,00 €	0,00 €	1 990,00 €
Bientraitance des personnes accueillies (H122)	3	1	2 jours	810,00 €	0,00 €	0,00 €	810,00 €
Ergomotricité	5		5 jours	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Etre tuteur de stage (S189) Encadrement des élèves IDE/AS	2	1	4 jours	4 200,00 €	0,00 €	0,00 €	4 200,00 €
Formation à la réalisation de certificat de décès (public IDE)	1			500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
Formation complémentaire AS (Nouveau référentiel)	8			7 800,00 €	0,00 €	0,00 €	7 800,00 €
Formation validation 2 modules AS suite EP 2024-2025	1		37 jours	2 101,81 €	5 596,99 €	0,00 €	7 698,80 €
Gestion des conflits avec les résidents et familles	2			500,00 €	0,00 €	0,00 €	500,00 €
Intimité et sexualité des personnes âgées en EHPAD	2			800,00 €	0,00 €	0,00 €	800,00 €
La santé bucco-dentaire des fragilisées ou dépendantes (S125)	2	1	2 Jours	2 518,00 €	0,00 €	0,00 €	2 518,00 €
Plaies et cicatrisations -Public IDE (S132)	2	1	3 Jours	2 995,00 €	0,00 €	0,00 €	2 995,00 €
Préparation concours d'entrée Cadre de santé	1		5 semaines	2 700,00 €	3 176,67 €	0,00 €	5 876,67 €
Prévention des chutes	4		3 Jours	2 000,00 €	0,00 €	0,00 €	2 000,00 €
Prise en charge de la dénutrition des personnes âgées (H130)	2	1	2 Jours	2 498,00 €	0,00 €	0,00 €	2 498,00 €
Prise en charge de la douleur (S130)	2	1	2 Jours	662,50 €	0,00 €	0,00 €	662,50 €
Prise en charge des troubles de la déglutition (H131)	2	1	2 Jours	2 335,35 €	0,00 €	0,00 €	2 335,35 €
Prise en charge des troubles psychiatriques en EHPAD (S126)	3	1	3 Jours	1 790,38 €	1 361,43 €	0,00 €	2 651,81 €
Soins et Hygiène des pieds (S100)	2	1	2 Jours	2 208,00 €	0,00 €	0,00 €	2 208,00 €
SERVICES LOGISTIQUES ET ADMINISTRATIFS							
Formation de parcours financier en EHPAD -RYDGE	1		8 jours	7 200,00 €	0,00 €	0,00 €	7 200,00 €
Formation en RH	2			5 000,00 €	0,00 €	0,00 €	5 000,00 €
Formation HACCP	11	2 x 5	2 x 1 jour	2 500,00 €	0,00 €	0,00 €	2 500,00 €
Formation RABC	8	1	1 jour	1 700,00 €	0,00 €	0,00 €	1 700,00 €
Pratique hôtelière	1			1 500,00 €	0,00 €	0,00 €	1 500,00 €
Prévention manutention des charges	2		1 jour	933,33 €	0,00 €	0,00 €	933,33 €
Total							108 150,27 €

I. Garantir les droits de l'habitant et construire son accompagnement avec lui, en reconnaissant la place de sa famille et de ses proches

1-Bientraitance et éthique au sein de la Résidence DEBROU

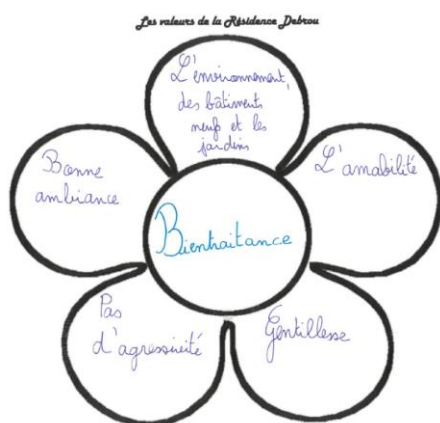
« Je vis dans une Résidence où la bientraitance et l'éthique guident toutes les décisions qui me concernent, dans une culture partagée de respect, d'écoute et de réflexion autour de mon accompagnement. »

Indicateurs de suivi :

• Nombre de sensibilisations « Bientraitance et éthique suivies » par an	• Nombre de personnel formé à la bientraitance à l'éthique
• Existence de Référents Bientraitance	• Nombre de Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle organisés par an (ordre du jour et feuilles d'émargement)
• Réalisation de l'enquête de satisfaction des habitants et analyse des résultats	• Réalisation de l'enquête de satisfaction des familles et proches et analyse des résultats
• Liste des Référents Institutionnels	• Plan de développement des compétences

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Je peux exprimer librement ma perception de la bientraitance dans ma Résidence, et cette parole est prise en compte. »		Critère 1.1.1 HAS
N°	Actions	Responsables
1	Associer les habitants à la démarche d'élaboration du Projet Institutionnel 2027-2031 en les interrogeant sur leur perception de la bientraitance	Direction
2	Poursuivre la réalisation des enquêtes de satisfaction auprès des habitants	Psychologues
3	Poursuivre la réalisation des enquêtes de satisfaction auprès des familles et proches	Psychologues
4	Présenter les résultats des enquêtes de satisfaction annuellement en Conseil de la Vie Sociale, Comité Social d'Établissement et Conseil d'Administration	Direction + Psychologues
5	Assurer la publication des résultats des enquêtes de satisfaction sur le site Internet de la Résidence DEBROU dans une logique de transparence	Direction
6	Organiser des temps d'expression collective centrés sur la bientraitance (réunions de direction, préparations de CVS, boîte à idées...)	Service Animation



Au cours d'un atelier de travail participatif, les habitants de la Résidence DEBROU expriment leur perception de la bientraitance.

« Les professionnels identifient et discutent ensemble les questions éthiques qui concernent ma situation et mon accompagnement. »		Critère 2.1.1 HAS
N°	Actions	Responsables
7	S'appuyer sur les Référents Institutionnels pour repérer et remonter les situations éthiques	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
8	Assurer la traçabilité dans le dossier de soins des habitants des questionnements éthiques relatifs à leur accompagnement	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

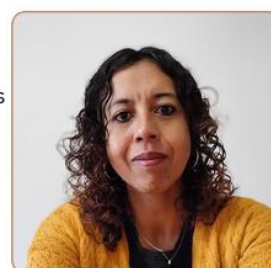
« Les professionnels qui m'accompagnent m'associent, ainsi que mon entourage aux questionnements éthiques liés à mon accompagnement. »		Critère 2.1.2 HAS
N°	Actions	Responsables
9	Pérenniser en tant que de besoin l'organisation de Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
10	Lorsque cela est pertinent, et selon le souhait de l'habitant, associer les familles et proches des habitants aux Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
11	Assurer la traçabilité des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle (feuilles d'émargement, compte-rendu dans le dossier de soins)	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au questionnement éthique. » « Ma Résidence organise le questionnement éthique en associant les personnes accompagnées, les professionnels et les partenaires, et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire. »		Critère 2.1.3 HAS Critère 2.1.4 HAS
N°	Actions	Responsables
12	Pérenniser l’organisation de temps de sensibilisation à l’éthique à destination des professionnels	Psychologues
13	Assurer la traçabilité des sensibilisations au questionnement éthique par la signature de feuilles d’émargement	Psychologues
14	Intégrer au plan de développement des compétences des formations relatives au questionnement éthique	Service Ressources Humaines
15	Initier une démarche de participation à une instance de réflexion éthique sur le territoire	Médecin coordonnateur



Madame POUSSIGUE
Psychologue - Bâtiment A

Madame FENECH
Psychologue - Unités de Vie Protégées



Madame DROUAUD
Psychologue - Bâtiment B

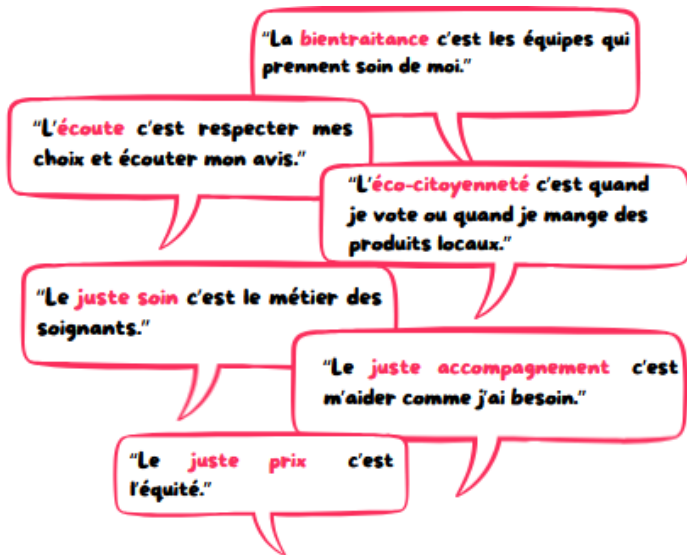
Au sein de la Résidence DEBROU, les Psychologues sont identifiés comme «Référént Bienveillance».

« Ma Résidence définit une stratégie claire en matière de bientraitance et en partage une définition commune avec l'ensemble des acteurs. »		Critère 3.1.1 HAS
N°	Actions	Responsables
16	Faire vivre la Charte de la bientraitance et de la citoyenneté en l'intégrant aux pratiques professionnelles et aux temps institutionnels	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
17	Associer les habitants, les professionnels et les proches à la réflexion autour de la bientraitance, notamment via les instances et les temps d'expression dédiés (CVS, transmissions pluridisciplinaires, réunions de direction...)	Direction + Psychologues + Service Animation
18	Pérenniser l'organisation de temps de sensibilisation à l'éthique	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Ma Résidence organise et déploie concrètement sa démarche de bientraitance et met à disposition des professionnels les outils adaptés. »		Critère 3.1.2 HAS
N°	Actions	Responsables
19	Mettre à disposition des professionnels des outils et supports favorisant des pratiques bientraitantes (modes opératoires, documents institutionnels, livrets d'accueil...)	Direction + Médecin coordonnateur + Cadres de Santé Paramédicaux + Cellule Qualité + Service Ressources Humaines
20	Assurer l'accessibilité et la lisibilité des outils de la démarche de bientraitance pour l'ensemble des professionnels	Cellule Qualité
21	S'appuyer sur des professionnels ressources : les psychologues référents « Bientraitance », pour assurer le déploiement de la démarche de bientraitance	Cellule Qualité + Psychologues

« Tout nouvel intervenant est sensibilisé à la bientraitance dès son arrivée au sein de ma Résidence. »		Critère 3.1.3 HAS
N°	Actions	Responsables
22	Pérenniser la diffusion des livrets d'accueil à tout nouvel intervenant au sein de la Résidence DEBROU	Service Ressources Humaines
23	Mettre en place une attestation de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance à l'issue de la période de doubleure	Service Ressources Humaines + Cadres de Santé Paramédicaux

« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la bientraitance. »		Critère 3.1.4 HAS
N°	Actions	Responsables
24	Pérenniser l'inscription des actions de formation à la bientraitance au sein du plan de développement des compétences de la Résidence DEBROU	Service Ressources Humaines
25	Assurer le suivi des professionnels formés à la bientraitance	Service Ressources Humaines + Cadre Supérieur de Santé Paramédical



Les valeurs de la Résidence DEBROU se construisent et se nourrissent des échanges avec les habitants. Lors d'un groupe de travail, les habitants partagent leur perception de ces valeurs.

2-Droits des habitants de la Résidence DEBROU

« Je vis dans une Résidence où mes droits et libertés sont connus et respectés au quotidien, où je peux exercer mes choix en étant informé, accompagné et protégé dans un cadre de vie digne et respectueux. »

Indicateurs de suivi :

• Pourcentage des habitants ayant désigné une personne de confiance	• Livret d'Accueil des Habitants
• Livret d'Accueil des Familles et Proches	• Actualisation du Contrat de Séjour
• Existence de modes opératoires liés à la contention physique	• Existence de modes opératoires relatifs à la liberté d'aller et venir
• Plan de développement des compétences	• Affichage de la Charte des droits et libertés de la personne accueillie
• Règlement de fonctionnement	• Liste des Personnes Qualifiées
• Formulaire de désignation d'une personne de confiance	• Conseil de la Vie Sociale : comptes-rendus, ordres du jour et feuilles d'émargements
• Projets d'Accompagnement Personnalisés	• Feuilles d'émargement de sensibilisations : droit à l'image, bonnes pratiques sur le numérique, droits et libertés des habitants

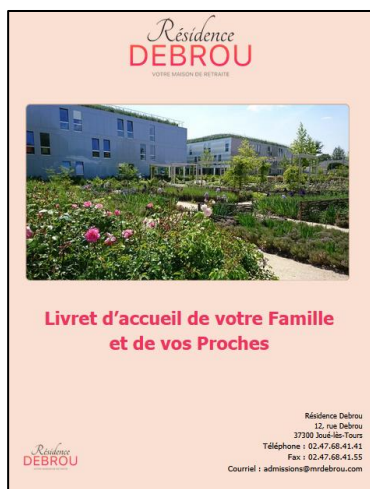
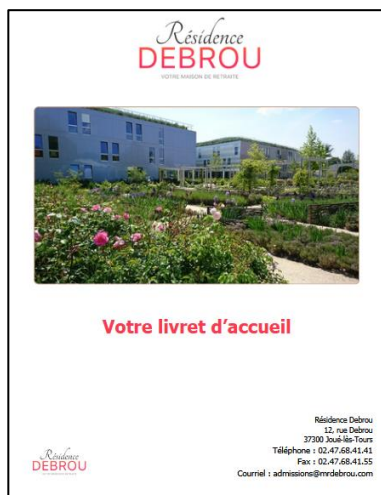
Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Je connais les professionnels et autres intervenants qui m'accompagnent, je comprends leur rôle et je peux les identifier facilement. »

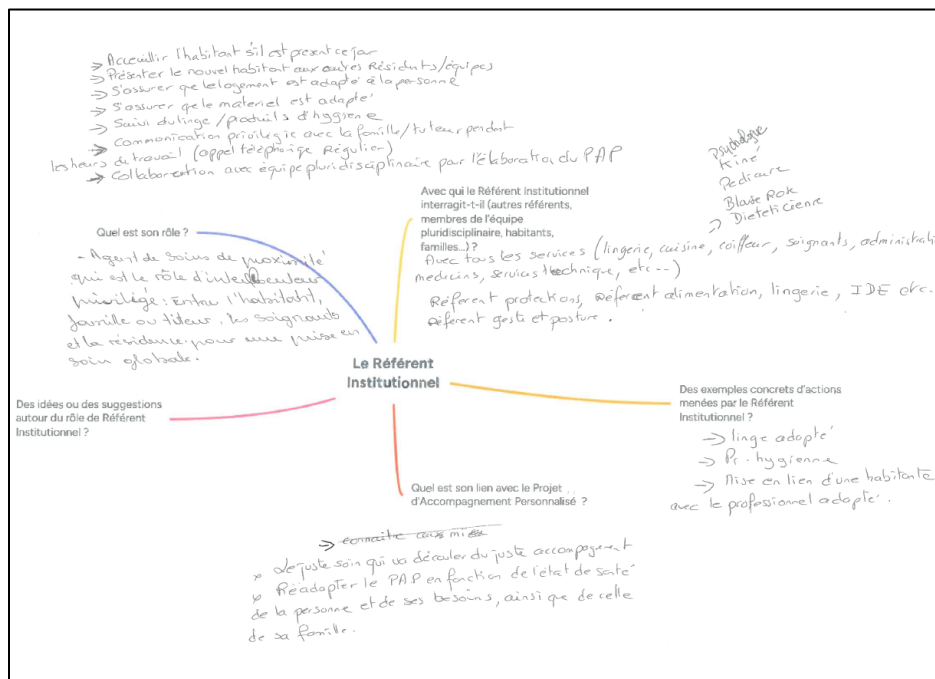
Critère 1.2.1 HAS

« Mon entourage connaît le rôle des professionnels qui m'accompagnent et peut les identifier. »

N°	Actions	Responsables
26	Pérenniser et rendre lisible la différenciation des tenues professionnelles (couleurs et motifs) afin de faciliter l'identification des fonctions des professionnels par les habitants et leurs proches	Direction
27	Insérer au sein du Livret d'accueil des habitants une partie relative au code couleur des tenues professionnelles des professionnels	Direction
28	Communiquer à l'habitant l'identité de son Référent Institutionnel dès son emménagement au sein de la Résidence	Service Admissions
29	Renforcer le rôle du Référent Institutionnel en tant qu'interlocuteur privilégié des habitants et de leur famille et proches	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux



Le livret d'accueil vise à présenter la Résidence, son fonctionnement, les droits et devoirs de chacun, afin de faciliter l'arrivée, l'information et l'accompagnement.



Les professionnels de la Résidence DEBROU partagent leur vision du rôle du Référent Institutionnel dans le cadre d'un groupe de travail.

« Je suis informé de mes droits et de mes devoirs dans le cadre de la vie collective. »		Critère 1.2.2 HAS
N°	Actions	Responsables
30	Poursuivre les pratiques actuelles en matière d'information des habitants sur leurs droits et devoirs au moment de leur admission dans l'établissement	Service Admissions
31	Garantir l'information sur les droits et devoirs des habitants par la diffusion et l'actualisation régulière des instruments de la loi du 2 janvier 2002	Service Accueil - Communication
32	Permettre à chaque habitant de poser des questions sur ses droits et libertés et y répondre en veillant à faciliter sa compréhension	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Je suis informé de la possibilité de désigner une personne de confiance pour m'accompagner et m'assister dans mes démarches. »

Critère 1.2.3 HAS

N°	Actions	Responsables
33	Informier l'habitant, dès son admission, de la possibilité de désigner une personne de confiance, selon des modalités adaptées à sa compréhension	Service Admissions
34	Intégrer au sein du Livret d'Accueil des habitants une partie relative au droit de désigner une personne de confiance	Direction
35	Recueillir, formaliser et actualiser, le cas échéant, la désignation de la personne de confiance dans le cadre du contrat de séjour et de ses annexes	Service Admissions
36	Assurer la traçabilité et l'accessibilité de l'information relative à la personne de confiance dans le dossier de l'habitant, afin de garantir sa prise en compte dans l'accompagnement	Service Admissions

« J'ai accès aux informations qui concernent mon accompagnement. »

Critère 1.2.4 HAS

N°	Actions	Responsables
37	Formaliser un rappel du droit d'accès aux informations relatives à son accompagnement (dossier de soins et dossier médical) en Conseil de la Vie Sociale	Direction
38	Garantir l'accès de l'habitant aux informations relatives à son accompagnement (dossier de soins, projet d'accompagnement personnalisé) selon des modalités adaptées	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Je peux m'adresser aux professionnels qui m'accompagnent pour être orienté, accompagné et soutenu dans l'exercice de mes droits individuels. »

Critère 1.2.5 HAS

N°	Actions	Responsables
39	Poursuivre le déploiement de référents par thématique et par unité de vie parmi les soignants au sein de la Résidence Debrou et en informer les habitants	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
40	Pérenniser l'affichage de la charte des droits et libertés de la personne accueillie au sein de la Résidence DEBROU	Service Accueil - Communication
41	Pérenniser l'affichage de la liste des Personnes Qualifiées au sein de la Résidence DEBROU	Service Accueil - Communication

« Les professionnels m'informent de mes droits et de leurs modalités d'exercice, ou m'orientent vers le bon interlocuteur. »

Critère 1.2.6 HAS

N°	Actions	Responsables
42	Renforcer l'appropriation du rôle de Référent Institutionnel par les professionnels soignants	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
43	Sensibiliser les professionnels à leur rôle d'information, d'orientation et d'accompagnement des habitants dans l'exercice de leurs droits	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
44	Pérenniser l'identification des besoins des habitants lors des transmissions pluridisciplinaires, afin d'assurer leur orientation vers les professionnels compétents (ergothérapeute, psychologue, etc.)	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la connaissance de mes droits. »

« Ma Résidence favorise l'exercice de mes droits et libertés. »

Critère 1.2.7 HAS
Critère impératif 2.2.6 HAS

N°	Actions	Responsables
45	Intégrer des actions de formation relatives aux droits des personnes accompagnées au sein du plan de développement des compétences de l'établissement	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
46	Pérenniser l'organisation de temps de sensibilisation des professionnels aux droits des habitants et à leurs modalités d'exercice	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
47	Assurer la traçabilité des actions de formation et de sensibilisation des professionnels à la connaissance des droits des habitants	Service Ressources Humaines + Cellule Qualité

« Je suis associé à la révision des règles de vie collective ainsi qu'aux outils qui en facilitent la compréhension. »

« Les règles de vie collective sont coconstruites par les professionnels dans le respect de mes droits et libertés. »

Critère 1.3.1 HAS
Critère 1.3.2 HAS

N°	Actions	Responsables
48	Associer les habitants à la révision des règles de vie collective et des outils qui en facilitent la compréhension, notamment dans le cadre du Conseil de la Vie Sociale	Direction + Service Animation
49	Garantir la traçabilité de l'expression des habitants sur les règles de vie collective, quelles que soient les modalités de recueil (réunions, échanges directs, animations)	Direction + Service Animation
50	Prévoir en tant que de besoin un rappel du règlement de fonctionnement auprès des habitants et en assurer la traçabilité (ordre du jour, feuille d'émargement)	Direction

51	Renforcer la compréhension du rôle du Conseil de la Vie Sociale au cours de séances d'animation collectives et en assurer la traçabilité	Service Animation
52	Faciliter l'expression des habitants avant chaque Conseil de la Vie Sociale par la pérennisation des outils existants : réunions de direction mensuelles associant les habitants, mise à disposition d'une boîte à idées au sein de l'espace de vie sociale de la Résidence	Direction + Service Animation
53	Adapter les supports relatifs aux règles de vie collective afin d'en faciliter la compréhension par les habitants (formats simplifiés, supports visuels...)	Cellule Qualité



Les élections du Conseil de la Vie Sociale le Mardi 25 Novembre 2025 : un temps fort de la vie démocratique de la Résidence DEBROU !



Deux habitantes assurant le rôle d'assesseur lors des élections du Conseil de la Vie Sociale.

« Je suis assuré que les choix que j'exprime sur mon cadre de vie ou mon accompagnement sont pris en compte. »

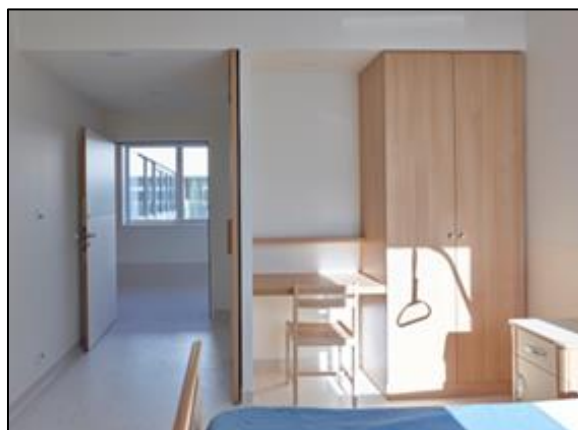
Critère 1.4.1 HAS

N°	Actions	Responsables
54	Poursuivre et consolider la pratique actuelle en matière de co-construction du projet d'accompagnement personnalisé et veiller à assurer la traçabilité de la participation de toutes les parties prenantes tout au long de la démarche	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Je bénéficie d'un espace de vie privé, adapté et respectueux de mes droits fondamentaux, que je suis encouragé à personnaliser. »

Critère 1.4.2 HAS

N°	Actions	Responsables
55	Pérenniser la mise à disposition pour chaque habitant d'un espace de vie privatif, sécurisé et respectueux de son intimité, incluant un logement individuel avec salle de bain adaptée	Direction
56	Poursuivre l'accompagnement des habitants dans la personnalisation de leur logement	Direction + Service Animation



Au sein de la Résidence DEBROU, les logements proposés aux habitants sont individuels et disposent tous d'une salle de bain adaptée.

« Au sein de la Résidence DEBROU, je suis libre de recevoir des visites. »

N°	Actions	Responsables
57	Favoriser les visites et la participation des familles et des proches aux animations proposées par la Résidence DEBROU	Direction + Service Animation
58	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU au droit de visite des habitants	Cellule Qualité



Le droit de recevoir des visites constitue un droit fondamental pour les habitants de la Résidence DEBROU. Au-delà des visites du quotidien, la Résidence favorise également la place des familles et des proches dans la vie collective, en les invitant à participer à des temps forts de l'établissement, comme les animations, le spectacle mensuel des anniversaires ou encore le Pique-Nique annuel.

« Ma liberté d’aller et venir est soutenue par les professionnels. »		Critère impératif 2.2.1 HAS
N°	Actions	Responsables
59	Pérenniser la formalisation du principe de liberté d’aller et venir dans les documents institutionnels (contrat de séjour et ses annexes : livret d’accueil, règlement de fonctionnement et au sein de modes opératoires) et les réactualiser en tant que de besoin	Direction + Service Admissions
60	Veiller au respect des procédures relatives aux mesures de restriction de liberté, notamment en matière de contention, dans le respect des recommandations de bonnes pratiques de la HAS en vigueur	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
61	Assurer la traçabilité des mesures individuelles relatives à la liberté d’aller et venir, notamment via l’annexe 10 du contrat de séjour et le dossier de soins de l’habitant	Médecin coordonnateur + Service Admissions
62	Analyser les événements indésirables en lien avec les restrictions de liberté (contention, limitation des déplacements) afin d’adapter les pratiques professionnelles et prévenir leur récurrence	Direction + Cellule Qualité



Le jardin de la Résidence DEBROU, librement accessible pour les habitants, leurs familles et leurs proches.

« Ma dignité et mon intégrité sont respectées par les professionnels. »		Critère impératif 2.2.2 HAS
N°	Actions	Responsables
63	Veiller au respect de la dignité et de l'intégrité de l'habitant dans l'ensemble des actes du quotidien (soins, accompagnement, aide à la toilette, repas)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
64	Organiser des rappels réguliers des bonnes pratiques professionnelles favorisant le respect de la dignité de l'habitant (posture relationnelle, communication adaptée, respect de la personne)	Cellule Qualité + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
65	Analyser les événements indésirables en lien avec des atteintes à la dignité ou à l'intégrité de l'habitant afin de mettre en œuvre des actions correctives adaptées	Direction + Cellule Qualité

« Ma vie privée et mon intimité sont respectées par les professionnels. » « Si je le souhaite, j'ai une vie affective, relationnelle et sexuelle. »		Critère impératif 2.2.3 HAS
N°	Actions	Responsables
66	Pérenniser la réflexion éthique pluridisciplinaire sur les situations liées à la vie affective, relationnelle et sexuelle des habitants	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
67	Pérenniser l'organisation de formations sur la thématique de la vie intime, affective et sexuelle des habitants à destination des professionnels, formalisée au sein du plan de développement des compétences	Service Ressources Humaines
68	Intégrer la vie intime, affective et sexuelle de l'habitant à son Projet d'Accompagnement Personnalisé afin de concilier autodétermination, consentement et protection des situations de vulnérabilité	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

69	Analyser les événements indésirables en lien avec le respect de la vie privée, de l'intimité et de la vie affective et sexuelle afin d'ajuster les pratiques professionnelles	Direction + Cellule Qualité
----	---	-----------------------------

« Ma liberté d'opinion, mes croyances et ma vie spirituelle sont respectées par les professionnels. »		Critère impératif 2.2.4 HAS
N°	Actions	Responsables
70	Pérenniser la mise à disposition d'un espace polycultuel permettant à chaque habitant d'exercer sa liberté de culte dans le respect de ses convictions	Direction
71	Faciliter l'intervention des représentants des différents cultes auprès des habitants qui en expriment le souhait	Direction
72	Analyser les événements indésirables en lien avec le respect des opinions, des croyances et de la vie spirituelle des habitants afin de garantir leur prise en compte dans l'accompagnement	Direction + Cellule Qualité



Un lieu de culte et de recueillement, ouvert à toutes les confessions, est mis à disposition des habitants au rez-de-chaussée de la Résidence DEBROU.

« Mon droit à l'image est respecté par les professionnels. »		Critère impératif 2.2.5 HAS
N°	Actions	Responsables
73	Pérenniser l'intégration de l'Annexe 17 "Droit à l'image et protection de la vie privée" dans le contrat de séjour et le parcours d'admission de chaque habitant	Service Admissions
74	Poursuivre et tracer les temps d'information et de sensibilisation des habitants, familles et professionnels sur le droit à l'image et la possibilité de modifier leur choix à tout moment	Direction + Service Admissions
75	Réexaminer en tant que de besoin et a minima annuellement, lors de l'actualisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé, le consentement de l'habitant relatif au droit à l'image	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Service Admissions

« Ma Résidence garantit la confidentialité et la protection des informations et données qui me concernent. »		Critère impératif 2.2.7 HAS
N°	Actions	Responsables
76	Respecter le droit à l'image et la protection des données personnelles de chaque habitant	Direction + Service Admissions + Informaticien
77	Poursuivre la dynamique de sensibilisation des professionnels aux bonnes pratiques sur le numérique	Informaticien
78	Actualiser en tant que de besoin l'Annexe 9 du contrat de séjour : « Arrêté préfectoral relatif à l'installation d'un système de vidéoprotection au sein de la résidence Debrou » relative au système de vidéoprotection	Direction

« Je suis accompagné pour vivre dans des conditions matérielles et un cadre de vie respectueux de mes droits fondamentaux. »

Critère 3.2.1 HAS

N°	Actions	Responsables
79	Assurer le maintien d'un cadre de vie propre, entretenu et agréable dans l'ensemble des espaces de la Résidence (logements, espaces collectifs, extérieurs)	Service hôtelier + Service Technique
80	Poursuivre la mise en place d'une véritable équipe hôtelière au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Gouvernante
81	Pérenniser le poste de gouvernante visant principalement à harmoniser les pratiques hôtelières de la Résidence DEBROU	Direction
82	Déployer après évaluation des robots laveurs autonomes dotés de l'intelligence artificielle afin d'améliorer la qualité de l'entretien des sols de la Résidence DEBROU	Direction

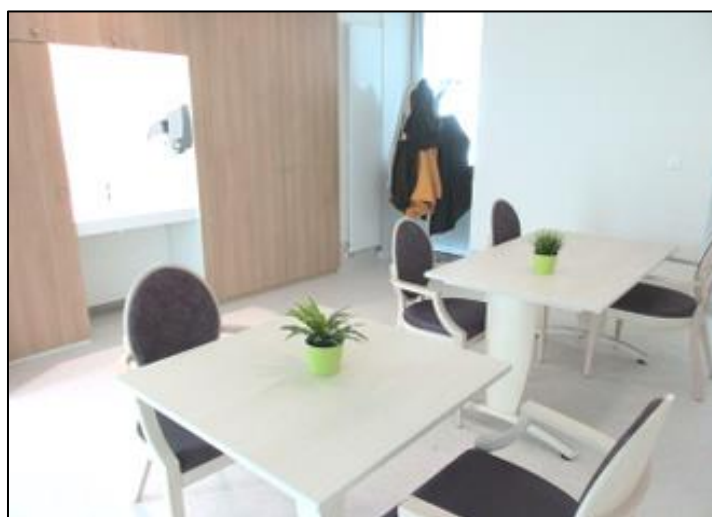


La Résidence DEBROU est avant tout un lieu de vie, bénéficiant de locaux agréables et vivant au rythme des saisons.

« Ma Résidence me garantit un cadre de vie respectueux de mes droits fondamentaux. »

Critère 3.2.2 HAS

N°	Actions	Responsables
83	Pérenniser la mise à disposition d'un cadre de vie adapté et respectueux des droits des habitants : logements individuels, sanitaires privatifs, espaces dédiés aux familles, accès sécurisé aux extérieurs	Direction
84	Garantir des conditions d'accès sécurisées et adaptées aux espaces intérieurs et extérieurs, favorisant la liberté d'aller et venir des habitants	Direction
85	Favoriser l'appropriation du cadre de vie par les habitants (accès aux clés des chambres, personnalisation des espaces, accueil des proches)	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux



Les salons des familles constituent un cadre agréable pour passer des moments partagés entre l'habitant et ses proches.

3-Expression et participation des habitants de la Résidence DEBROU

« Je vis dans une résidence où je peux m’exprimer librement en tant que citoyen, participer aux décisions qui me concernent, prendre part à la vie collective, et où mes choix et préférences sont écoutés et respectés. »

Indicateurs de suivi :

• Nombre de Conseil de la Vie Sociale et de eConseil de la Vie sociale organisés par an	• Nombre de Commission des Menus organisées par an
• Présidence du Conseil de la Vie Sociale par un habitant	• Taux de participation aux élections du Conseil de la Vie Sociale
• Affichage et diffusion des comptes-rendus de Conseil de la Vie Sociale	• Nombre de professionnels formés à la démarche Humanitude
• Feuilles d’émargement des GAPP	• Comptes rendus des GAPP dans les dossiers de soins des habitants
• Affichage et diffusion des plannings d’animation	• Nombre de comités animation organisés par an
• Liste des référents « Animation »	• Exemplaires du journal interne « Le Petit Journal Debrousien »

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Je peux participer aux instances collectives ou à d'autres formes de participation, pour donner mon avis et contribuer à la vie de ma Résidence. »		Critère 1.5.1 HAS
N°	Actions	Responsables
86	Poursuivre la traçabilité des participations des habitants aux réunions de direction mensuelles, au Conseil de la Vie Sociale, au Conseil d'Administration, à la Commission des menus et à toute autre forme de participation	Direction
87	Diffuser annuellement aux habitants, familles et proches une note d'information synthétique présentant les membres du CVS et leur rôle et assurer la traçabilité de cette distribution	Direction + Service Accueil / Communication
88	Pérenniser la mise en place d'un tableau d'affichage spécifique au Conseil de la Vie Sociale	Service Accueil / Communication
89	Pérenniser l'organisation du CVS, ouvert à tous les habitants, familles et proches de la Résidence DEBROU	Direction
90	Pérenniser l'organisation du eCVS afin de permettre aux familles et proches à d'y participer même lorsqu'elles sont éloignées géographiquement	Direction



Le Conseil de la Vie Sociale de la Résidence DEBROU dispose de son propre logo.

« Je suis informé de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou de toute autre forme de participation. » « Les professionnels me facilitent l'accès aux échanges et aux réponses apportées dans le cadre des instances collectives ou d'autres formes de participation. »		Critère 1.5.2 HAS Critère 1.5.3 HAS
N°	Actions	Responsables
91	Créer un classeur « Vie de la Résidence DEBROU – CVS » dans chaque unité de vie, contenant les ordres du jour et les comptes-rendus de cette instance	Direction
92	Poursuivre et pérenniser les modalités de communication existantes des comptes-rendus de Conseil de la Vie Sociale (affichage, diffusion sur le site internet et dans les unités de vie, remise sur demande des habitants)	Direction



Le site Internet de la Résidence DEBROU dispose d'une rubrique consacrée au Conseil de la Vie Sociale et permettant d'accéder aux comptes-rendus de cette instance.

« Je suis soutenu dans mon expression, le partage de mon expérience est encouragé et l'expression de mes préférences est prise en compte. »		Critère 1.6.1 HAS
N°	Actions	Responsables
93	Augmenter le nombre de professionnels de la Résidence DEBROU formés à la démarche Humanitude	Service Ressources Humaines

« Les professionnels facilitent mon expression en utilisant des moyens et des outils adaptés à ma situation. »		Critère 1.6.2 HAS
N°	Actions	Responsables
94	Pérenniser la mise à disposition permanente pour chaque habitant de la Résidence DEBROU d'un dispositif d'appel malade	Direction
95	Poursuivre la diffusion de l'enquête de satisfaction à destination des habitants de la Résidence DEBROU selon deux modalités : une version standard et une version adaptée aux habitants nécessitant davantage d'accompagnement et d'aide à la compréhension des questions	Psychologues



Chaque année, les psychologues de la Résidence DEBROU coordonnent une enquête de satisfaction des habitants et en analysent les résultats, présentés en instances et publiés sur le site internet de la Résidence DEBROU.

« Les professionnels analysent ce que j'exprime (mes retours, mes attentes, mes ressentis) et en tirent des enseignements pour améliorer mon accompagnement. »		Critère 1.6.3 HAS
N°	Actions	Responsables
96	Pérenniser la traçabilité des retours des habitants dans le dossier de soins et le PAP, et leur prise en compte dans l'adaptation de l'accompagnement.	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« J'ai la possibilité d'exprimer un consentement éclairé, grâce à une information claire et à des moyens adaptés. »		Critère 1.7.1 HAS
N°	Actions	Responsables
97	Informar clairement les habitants sur les soins qui leur sont proposés, en assurer la traçabilité dans leur dossier de soins	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
98	Recueillir le consentement éclairé des habitants et en assurer la traçabilité dans leur dossier de soins et dans leur dossier administratif (lors de l'admission)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Service Admissions



Petit-déjeuner canadien organisé au sein d'une unité de vie de la Résidence DEBROU.

« Les professionnels recherchent mon adhésion aux décisions et aux actions qui me concernent. » « Si je refuse une proposition ou un accompagnement, les professionnels réinterrogent ce refus tout au long de mon accompagnement et recherchent avec moi des alternatives. »		Critère 1.7.2 HAS Critère 1.7.3 HAS
N°	Actions	Responsables
99	Rechercher l'adhésion des habitants de la Résidence DEBROU avant tout soin ou accompagnement	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
100	Assurer la traçabilité de la non-participation des habitants de la Résidence DEBROU lorsque cela leur est proposé et qu'ils refusent	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
101	Réévaluer les refus d'accompagnement des habitants de la Résidence DEBROU en équipe pluridisciplinaire et en assurer une traçabilité dans le dossier de soins	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Les professionnels assurent la traçabilité de mon consentement ou de mon refus, pour garder la mémoire de ce que j'ai exprimé. »		Critère 1.7.4 HAS
N°	Actions	Responsables
102	Face au refus d'un habitant de la Résidence DEBROU, rechercher en équipe pluridisciplinaire des alternatives et assurer la traçabilité de cette recherche et des actions mises en place (exemple : compte-rendu de GAPP au sein du dossier de soins d'un habitant)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« J’ai la possibilité de maintenir mes liens sociaux existants et d’en créer de nouveaux, à l’intérieur et à l’extérieur de la Résidence DEBROU. » « Je peux m’investir dans la vie sociale et culturelle et participer à des événements sur le territoire grâce à un accompagnement adapté. »		Critère 1.8.1 HAS Critère 1.8.2 HAS
N°	Actions	Responsables
103	Pérenniser l’organisation des comités animation pluridisciplinaires hebdomadaires permettant d’échanger sur la proposition d’animations permettant aux habitants de la Résidence DEBROU de maintenir ou de développer des liens sociaux	Direction
104	Favoriser l’organisation de sorties et de visites hors de la Résidence DEBROU	Service Animation
105	Poursuivre la politique de priorisation de l’art et de la culture au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Service Animation
106	Organiser les festivités de fin d’année (décorations de la Résidence, spectacles dans les unités de vie)	Service Animation
107	Pérenniser l’organisation de séances de gym douce organisées hebdomadairement par l’association Siel Bleu	Direction + Service Animation
108	Pérenniser l’organisation du Pique-Nique annuel de la Résidence DEBROU	Service Animation
109	Pérenniser l’organisation des « Spectacles des anniversaires » mensuels	Service Animation
110	Poursuivre l’organisation des petits-déjeuners thématiques mensuels au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU	Service Animation
111	Assurer le respect des plans de table en tenant compte des affinités des habitants afin de favoriser les interactions sociales	Service Animation + Psychologue + Cadres de Santé Paramédicaux
112	Pérenniser les partenariats associatifs et l’intervention de bénévoles au sein de la Résidence DEBROU et valoriser l’engagement des bénévoles dans l’animation et la lutte contre l’isolement	Direction + Service Animation
113	Cultiver les liens intergénérationnels	Direction + Service Animation
114	Développer un projet relatif à la médiation animale	Service Animation

**Poème écrit par une habitante de la Résidence
DEBROU, passionnée de poésie.**

Sourire

Par ce simple jour de Février,
Et ce jour à ne pas oublier,
Après plusieurs opérations,
Mes enfants m'ont dit « Maman sois confiante, c'est pour ta santé. »
« Croyez-vous les enfants, ça va être très dur pour moi.
Mon jardin, mes fleurs, ma maison
Mais je reconnais que mon grand âge
Demande aide et compréhension. »
Les années ont passé et contre vents et marées, j'ai tout accepté.
Mon cœur est si grand, je vous comprends mes enfants.
Je me souviens du premier jour
Moi, tout emmitoufflée au mois de Février,
J'ai été émerveillée par ces bâtiments colorés.
La porte vitrée s'est ouverte.
Deux charmantes dames avaient un sourire formidable comme le sourire du Midi
Elles m'ont reçu dans la plus grande simplicité
Une larme a coulé de mes grands yeux bleus, mais leur sourire a été un regain
d'amitié
Aujourd'hui, après toutes ces années, c'est décembre
Ma chambre est un paradis
Je suis entourée d'amis
Pour moi,
C'est mon dernier petit paradis

-Mme C, Habitante de la Résidence Debrou

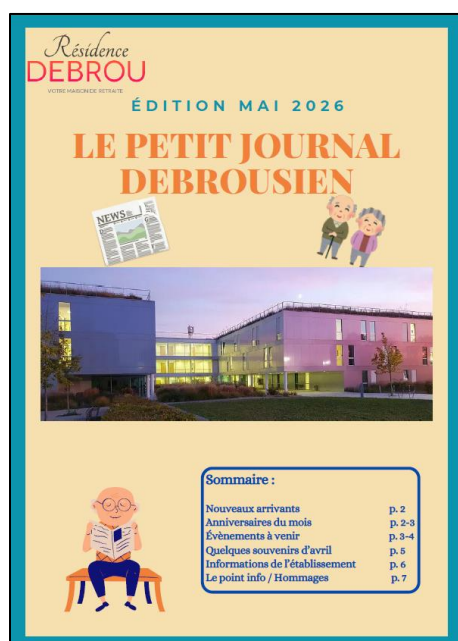


**Une « dame de saison » réalisée par les
habitants de la Résidence DEBROU.**

**Les bénévoles de l'Association Les Petits Bonheurs
interviennent au sein de la Résidence DEBROU et
proposent des activités variées comme un Loto ou
encore un atelier créatif sur le thème du Carnaval.**



« Je suis informé de l'offre d'activités sportives, socioculturelles et de loisirs ; les professionnels recueillent mes attentes et respectent mes choix de participation. » « Les professionnels qui m'accompagnent identifient et mobilisent les ressources et moyens nécessaires pour mettre en place des activités sportives, socioculturelles et de loisirs qui me sont accessibles. »			Critère 1.8.3 HAS Critère 1.8.4 HAS
N°	Actions	Responsables	
115	Poursuivre l'affichage et la diffusion via le site Internet de la Résidence DEBROU des plannings d'animation	Service Animation	
116	Pérenniser la traçabilité de la participation des habitants aux activités proposées	Service Animation	
117	Poursuivre le déploiement de « Référénts Animation au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU et accroître leur implication dans la mise en œuvre et la programmation des animations	Service Animation + Cadres de Santé Paramédicaux	
118	Pérenniser la diffusion du journal interne : « Le Petit Journal Debrousien »	Service Animation	
119	Afficher le programme des activités des PASA	Assistants de Soins en Gériatrie	



Le journal interne de la Résidence DEBROU est édité et diffusé mensuellement.

« Les professionnels encouragent la pair-aidance et les dispositifs d’entraide entre personnes accompagnées, afin que nous puissions nous soutenir entre nous. »		Critère 1.8.5 HAS
N°	Actions	Responsables
120	Encourager, notamment par l’intermédiaire du Référent Institutionnel, l’entraide entre habitants, le développement d’alliances thérapeutiques et adapter le Projet d’Accompagnement Personnalisé en conséquence	Service Animation + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
121	Poursuivre la proposition d’activités de la vie quotidienne favorisant l’entraide et la pair-aidance entre habitants et en renforcer la traçabilité	Service Animation
122	Établir et réactualiser en tant que de besoin le plan de table au sein des restaurants afin que chaque habitant puisse passer un moment de convivialité, selon ses affinités, en salle de restaurant	Cadres de Santé Paramédicaux



Dans le cadre des ateliers « Saveurs et Textures », les habitants cuisinent ensemble.

« Au sein de la Résidence DEBROU, je rêve. »		
N°	Actions	Responsables
123	Déployer le projet de la « Boîte à Rêves » en recueillant les rêves des habitants afin de les réaliser	Service Animation
124	Déterminer les modalités de réalisation des rêves des habitants (périodicité, budget, tirage au sort) de façon coconstruite avec les habitants et les professionnels	Direction + Service Animation



Le projet de la Boîte à Rêves a été co-construit avec les habitants.

« Je suis accompagné, selon mes besoins et mes souhaits, pour participer à la vie citoyenne. » « Les professionnels utilisent des moyens et outils adaptés pour me permettre d'exercer ma citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté. »			Critère 1.9.1 HAS Critère 1.9.2 HAS
N°	Actions	Responsables	
125	Pérenniser l'organisation et l'ouverture du Conseil de la Vie Sociale à l'ensemble des habitants de la Résidence DEBROU	Direction	
126	Pérenniser l'organisation et l'ouverture des Commissions des Menus à l'ensemble des habitants de la Résidence DEBROU	Direction	
127	Pérenniser l'organisation d'une séance de dégustation à chaque Commission des Menus	Direction + Service Restauration	
128	Pérenniser l'organisation de réunions de direction élargies mensuelles, associant les habitants de la Résidence DEBROU et permettant transparence et expression citoyenne	Direction	
129	Poursuivre la diffusion (par voie dématérialisée et par affichage au sein des unités de vie) d'une note d'information concernant les échéances électorales locales et nationales	Direction + Service Accueil / Communication	
130	Organiser l'accompagnement aux urnes des habitants de la Résidence DEBROU souhaitant voter	Direction + Service Animation	
131	Actualiser annuellement le plan d'actions citoyennes visant à favoriser la participation des habitants de la Résidence DEBROU et à promouvoir leurs droits et devoirs citoyens	Direction + Service Animation	
132	Assurer la traçabilité des temps de sensibilisation au vote par le service animation	Service Animation	

« Les professionnels qui m'accompagnent favorisent la préservation et le développement de mes relations sociales et affectives. »			Critère 2.3.1 HAS
N°	Actions	Responsables	
133	Pérenniser l'intégration d'un volet « relations sociales et affectives » dans chaque Projet d'Accompagnement Personnalisé	Psychologues + Infirmiers	

134	Permettre aux habitants l'organisation d'appel ou de visioconférence avec leurs proches éloignés géographiquement, notamment par l'intermédiaire du Référent Institutionnel	Service Animation + Cadres de Santé Paramédicaux
135	Proposer aux habitants de la Résidence DEBROU des accompagnements non-médicamenteux permettent la préservation et le développement de relations sociales et affectives	Psychologues + Service Animation + Infirmiers + Aides-Soignants + Assistants de Soins en Gériatrie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés
136	Aller vers les habitants de la Résidence DEBROU en leur proposant des animations directement au sein de leurs unités de vie	Service Animation + Aides-Soignants + Assistants de Soins en Gériatrie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés



Dans chaque unité de vie et dans l'espace Vie Sociale et Animation sont installées des Bornes Mélo.



Un habitant accompagné avec la Tovertafel dans le cadre de l'approche non-médicamenteuse.

« Les professionnels me soutiennent et/ou m'orientent pour accéder aux services et dispositifs de droit commun. »		Critère 2.3.2 HAS
N°	Actions	Responsables
137	Assurer la traçabilité dans le dossier de l'habitant des besoins repérés en matière d'accès aux services de droit commun (ex : protection juridique, suivi médical spécialisé...) et des démarches réalisées	Service Admissions + Service Accueil / Communication

« Ma Résidence met à ma disposition des espaces de rencontre et de socialisation, ainsi que des espaces d'apaisement et de bien-être. »		Critère 3.3.1 HAS
N°	Actions	Responsables
138	Garantir l'accès à l'Espace Vie Sociale et Animation à l'ensemble des habitants de la Résidence DEBROU et à leur famille et proches	Direction + Service Animation
139	Permettre aux familles et proches de la Résidence DEBROU de réserver des salons familles afin de passer des moments de convivialité privilégiés avec leurs proches	Service Accueil
140	Proposer aux familles et proches des habitants de la Résidence DEBROU la possibilité de commander des « repas visiteurs » aux tarifs votés par le Conseil d'Administration	Service Accueil + Service Restauration
141	Assurer la libre accessibilité des bornes Mélo pour les habitants de la Résidence DEBROU	Psychologues + Service Animation + Infirmiers + Aides-Soignants + Assistants de Soins en Gérontologie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés
142	Pérenniser la mise à disposition des professionnels soignants des deux espaces Snoezelen de la Résidence DEBROU à destination des habitants	Psychologues + Service Animation + Infirmiers + Aides-Soignants + Assistants de Soins en Gérontologie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés
143	Pérenniser la mise à disposition d'un salon de coiffure à destination des habitants de la Résidence DEBROU	Direction

144	Maintenir les restaurants de chaque unité de vie comme espaces conviviaux agréables et favorisant les interactions sociales	Service Restauration + Service Blanchisserie + Service Hygiène des locaux + Agents hôteliers
145	Assurer l'entretien régulier des espaces communs et privés afin d'en garantir une utilisation durable	Service Hygiène des locaux + Agents hôteliers
146	Assurer l'entretien régulier des espaces extérieurs de la Résidence DEBROU, à disposition des habitants et de leur famille et proches : jardins thérapeutiques, patios...	Service Technique



La Résidence DEBROU dispose de deux espaces Snoezelen.



Les jardins de la Résidence DEBROU sont entretenus par le Service Technique.



Les habitants de la Résidence DEBROU, leur famille ou leurs proches ou leur référent institutionnel peuvent solliciter l'accueil pour prendre rendez-vous avec une des deux coiffeuses intervenant au sein du salon de coiffure de la Résidence DEBROU.

II. Mettre en œuvre un projet de soins et d'accompagnement respectueux du «Juste Soin» et du «Juste Accompagnement», ouvert sur la vie sociale et le territoire

5. Co-construction et personnalisation du projet d'accompagnement des habitants de la Résidence DEBROU

« Je construis mon projet d'accompagnement avec les professionnels et, si je le souhaite, avec mon entourage, dans une démarche personnalisée, évolutive et sécurisée, ouverte sur mon environnement et les ressources du territoire. »

Indicateurs de suivi :

• Projets d'Accompagnement Personnalisés des habitants et actualisations annuelles	• Document institutionnel « Mon projet d'accompagnement personnalisé »
• Mode opératoire « Accueil et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé »	• Traçabilité de la participation de l'habitant et, s'il le souhaite, de sa famille ou de ses proches au Projet d'Accompagnement Personnalisé
• Dossiers de soins des habitants	• Traçabilité des toilettes évaluatives et des évaluations pluridisciplinaires
• Traçabilité des interventions des professionnels internes et externes	• Listes actualisées des Référents Institutionnels, thématiques et par unité de vie
• Supports et feuilles d'émargement des sensibilisations des professionnels à la co-construction du PAP	• Supports, feuilles d'émargement ou comptes rendus des formations et groupes d'information à destination des familles, proches et aidants
• Cartographie des partenaires	• Conventions de partenariat actualisées
• Modes opératoires relatifs aux thématiques principales de l'axe	• Traçabilité des actions d'ouverture sur le territoire

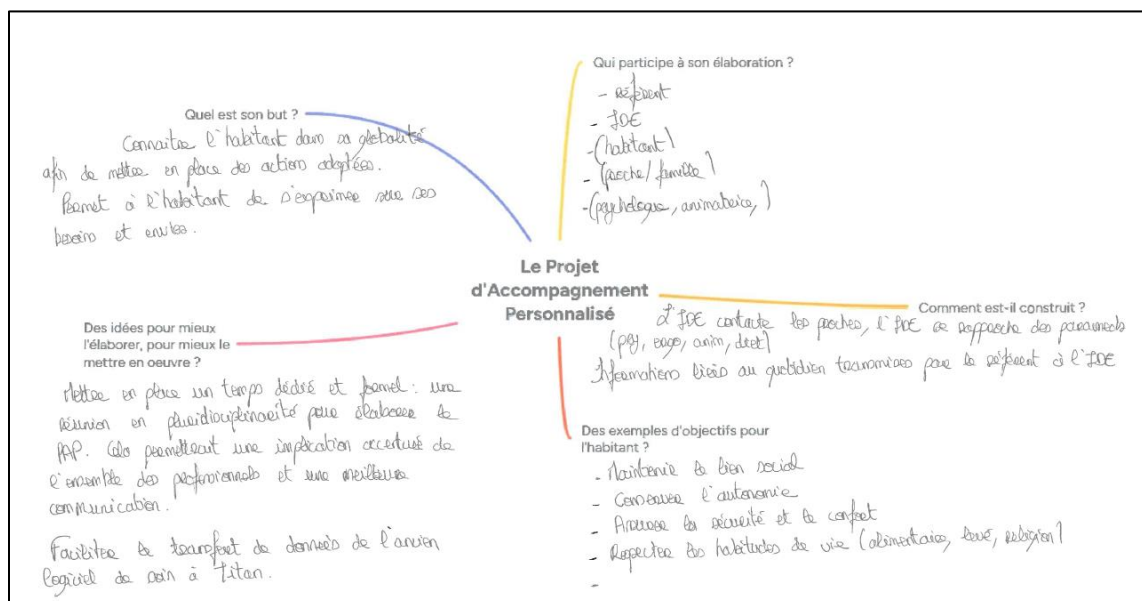
Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« J'exprime librement mes attentes pour mon projet d'accompagnement. »		Critère 1.10.1 HAS
N°	Actions	Responsables
147	Sensibiliser les habitants de la Résidence DEBROU à leur projet d'accompagnement	Psychologues + Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Aides- Soignants + Assistants de Soins en Gérontologie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés
148	Appliquer le mode opératoire relatif à la co-construction du Projet d'Accompagnement Personnalisé : « Accueil et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé » et l'actualiser en tant que de besoin	Psychologues + Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Aides- Soignants + Assistants de Soins en Gérontologie + Agents de Service Hospitaliers Qualifiés
149	Pérenniser la diffusion du document institutionnel « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » à l'habitant et à sa famille et proches, constituant un recueil de données sur les habitudes de vie de l'habitant, servant de base à la co-construction de son Projet d'Accompagnement Personnalisé	Service Accueil / Communication
150	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé dans ma maison de retraite » en y intégrant le recueil de données concernant les risques auxquels l'habitant est confronté	Psychologues



Lors de l'admission d'un habitant, ce document lui est remis afin de recueillir des données (sur son histoire de vie, sur les risques auxquels il est confronté...) dans l'objectif de co-construire son projet d'accompagnement personnalisé.

« Je construis mon projet d'accompagnement avec les professionnels, et, si je le souhaite, avec mon entourage, dans une véritable démarche de co-construction. » « Mon projet d'accompagnement est tracé et réévalué avec moi chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an. »		Critère 1.10.2 HAS Critère 1.10.4 HAS
N°	Actions	Responsables
151	Poursuivre la réalisation des Projets d'Accompagnement Personnalisés et leurs actualisations annuelles et en tant que besoin	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Référent Institutionnel
152	Pérenniser la signature de chaque Projet d'Accompagnement Personnalisé par : l'habitant, la famille ou la personne de confiance, le Cadre de Santé Paramédical, le Référent Institutionnel, l'infirmier référent de l'unité de vie et le Directeur	Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
153	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU à leur rôle dans la co-construction du PAP, en particulier en tant que Référent Institutionnel	Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues



Les professionnels de la Résidence DEBROU partagent leur vision du Projet d'Accompagnement Personnalisé dans le cadre d'un groupe de travail.

« Mes besoins sont évalués par les professionnels à l'aide d'outils d'évaluation validés, afin de construire un projet d'accompagnement adapté à ma situation. »		Critère 1.10.3 HAS
N°	Actions	Responsables
154	Poursuivre l'organisation de toilettes évaluatives, en tant que de besoin, permettant de coconstruire avec l'habitant son plan de soins	Psychologues
155	Mobiliser l'expertise de l'équipe médicale et soignante pluridisciplinaire de la Résidence DEBROU afin d'évaluer les besoins des habitants dans le cadre de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé	Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux
156	Évaluer les besoins en santé mentale des habitants selon un mode opératoire définissant les outils utilisés par les psychologues au sein de la Résidence DEBROU (ex : NPles)	Psychologues

« Les professionnels mobilisent les ressources internes et/ou externes, ainsi que les outils nécessaires, pour mettre en œuvre concrètement mon projet d'accompagnement. »		Critère 1.10.5 HAS Critère 1.10.6 HAS
N°	Actions	Responsables
157	Assurer une traçabilité au sein des dossiers de soins des habitants de la Résidence DEBROU des interventions des professionnels internes (exemple : ASG, Ergothérapeute...) et externes (ex : Orthophoniste, Kinésithérapeute)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux
158	Poursuivre le déploiement des référents au sein de la Résidence DEBROU (Réfèrent Institutionnel, référents thématiques, référents par unité de vie) et en assurer une traçabilité par l'actualisation régulière des listes les recensant	Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux

« Je définis avec les professionnels la place que je souhaite donner à mon entourage dans mon accompagnement. »		Critère 1.11.1 HAS
N°	Actions	Responsables
159	Solliciter les habitants de la Résidence DEBROU sur la place qu'ils souhaitent donner à leur famille et proche et en assurer la traçabilité au sein de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé afin de respecter ce choix	Réfèrent Institutionnel + Infirmiers + Psychologues

« Mon entourage est informé, orienté et/ou accompagné vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants, lorsque c'est utile pour moi et pour lui. »		Critère 1.11.2 HAS
N°	Actions	Responsables
160	Poursuivre et développer les formations à destination des familles et des proches des habitants	Psychologues
161	Poursuivre l'organisation des « Groupes d'information et d'écoute pour les aidants, familles et proches »	Psychologues




Votre proche est touché par la maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée ?

Vous souhaitez mieux connaître ces maladies, mieux comprendre les troubles, mieux pouvoir accompagner votre proche au quotidien et maintenir la communication ?

La Résidence DEBROU vous propose de participer à des temps d'information et d'écoute organisés et animés par des psychologues.

Des actions concrètes pour prendre soin des aidants, des familles et des proches,

Des rencontres axées sur l'écoute et les échanges avec tous les participants,

PARTICIPEZ aux groupes d'information et d'écoute pour les aidants et proches au sein de la Résidence DEBROU

Support de communication visant à informer les familles de l'animation de Groupe d'information et d'écoute pour les aidants et les proches par les psychologues de la Résidence DEBROU.

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à un risque de disparition. »		Critère 2.4.1 HAS
N°	Actions	Responsables
162	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé dans ma maison de retraite » en y intégrant le recueil de données concernant les risques de disparition auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
163	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques de disparition des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement (exemple : mise en place d'un accompagnement au PASA)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Ergothérapeute
164	Élaborer un mode opératoire « Risque de disparition »	Psychologues

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques liés aux addictions ou à des conduites à risques. »		Critère 2.4.2 HAS
N°	Actions	Responsables
165	Actualiser le document « Mon projet d'accompagnement personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques liés aux addictions auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
166	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques liés aux addictions des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement (exemple : proposition de substituts nicotiques)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
167	Élaborer un mode opératoire « Conduite à tenir en cas d'addictions »	Psychologues

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de chute. »		Critère 2.4.3 HAS
N°	Actions	Responsables
168	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques de chute auxquels les habitants peuvent être confrontés	Ergothérapeute
169	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques de chutes des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet	Médecin coordonnateur +

	d'accompagnement (exemple : intervention de l'Ergothérapeute de la Résidence DEBROU)	Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Ergothérapeute
170	Pérenniser l'application du mode opératoire « Prévention et Gestion des Chutes » et l'actualiser en tant que de besoin	Ergothérapeute
171	Pérenniser l'analyse des chutes et de leurs conséquences afin de renforcer les actions d'anticipation et de correction	Médecin coordonnateur + Ergothérapeute

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de dénutrition, de malnutrition et/ou de troubles de la déglutition. »		Critère 2.4.4 HAS
N°	Actions	Responsables
172	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques de dénutrition, de malnutrition et de troubles de la déglutition auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
173	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques de dénutrition, de malnutrition et de troubles de la déglutition des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement (exemple : proposition d'une texture de repas adaptée en lien avec la Diététicienne de la Résidence DEBROU)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Nutritionniste

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques liés à la sexualité. »		Critère 2.4.5 HAS
N°	Actions	Responsables
174	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques liés à la sexualité auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
175	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques liés à la sexualité des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement (exemple : proposition de mise en place d'un suivi psychologique individuel)	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse. »		Critère 2.4.6 HAS
N°	Actions	Responsables
176	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
177	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
178	Élaborer un mode opératoire sur les risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Mon projet d'accompagnement est adapté par les professionnels si je suis confronté à des risques de radicalisation et/ou de prosélytisme. »		Critère 2.4.7 HAS
N°	Actions	Responsables
179	Actualiser le document « Mon Projet d'Accompagnement Personnalisé » en y intégrant le recueil de données concernant les risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels les habitants peuvent être confrontés	Psychologues
180	Évaluer de manière pluridisciplinaire les risques de radicalisation et/ou de prosélytisme des habitants de la Résidence DEBROU, en assurer la traçabilité et adapter en conséquence son projet d'accompagnement	Psychologues

“En tant que référente institutionnelle de cinq habitants, j'ai une relation privilégiée avec eux et avec leur famille pour individualiser leur accompagnement” - Mme D, Aide-Soignante

Recueil d'un témoignage de Mme D., aide-soignante à propos de son rôle de Référent Institutionnel.

« Les accompagnements qui me sont proposés s'inscrivent dans une approche inclusive. »		Critère 3.4.1 HAS
N°	Actions	Responsables
181	Pérenniser l'organisation de projets intergénérationnels pour les habitants de la Résidence DEBROU	Service Animation
182	Pérenniser l'organisation d'événements inclusifs et ouverts sur le territoire : Pique-Nique annuel, séjours à la mer, sorties extérieures...	Service Animation
183	Établir un compte-rendu pour les réunions de direction mensuelles élargies, inclusives à l'égard de tous les habitants de la Résidence DEBROU et de leurs familles et proches	Direction

Organisé chaque année, le pique-nique de la Résidence DEBROU rassemble plus de 500 personnes (habitants, professionnels, familles et proches, bénévoles).



Lors d'un après-midi intergénérationnel, les habitants de la Résidence DEBROU jouent aux jeux de société avec les jeunes du quartier voisin : Le Morier.

« Ma Résidence développe des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement à mon bénéfice. »		Critère 3.4.2 HAS
N°	Actions	Responsables
184	Identifier (via la cartographie des partenaires) et mobiliser les partenariats du territoire enrichissant l'offre d'accompagnement des habitants et assurer la traçabilité de leurs interventions	Direction + Service Animation
185	Assurer une mise à jour des conventions de partenariats existantes le nécessitant	Direction

« Ma Résidence participe à des projets communs avec les partenaires du territoire pour renforcer l'offre qui m'est proposée. »		Critères 3.4.3 HAS
N°	Actions	Responsables
186	Développer l'organisation de séances de yoga à destination des professionnels, en partenariat avec l'entreprise voisine « Safran »	Direction
187	Pérenniser l'intervention de Siel Bleu au sein de la Résidence DEBROU pour proposer des séances d'activité physique adaptée aux habitants	Direction
188	Développer et pérenniser des actions intergénérationnelles avec la Maison de Quartier du Morier afin de favoriser les rencontres, le lien social et l'ouverture sur le territoire	Service Animation
189	Pérenniser la convention de partenariat avec la Résidence Autonomie du CCAS de Joué-lès-Tours	Direction

« Ma Résidence est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention dont je bénéficie. »		Critère 3.4.4 HAS
N°	Actions	Responsables
190	Pérenniser la mise en place de vitrines réfrigérées au sein des Unités de Vie Protégées de la Résidence DEBROU afin de lutter contre la dénutrition, favoriser le « manger-main » et améliorer le confort hôtelier	Cadres de Santé Paramédicaux + Gouvernante + Service Restauration
191	Poursuivre le déploiement, après évaluation, de robots laveurs autonomes dotés de l'intelligence artificielle afin d'améliorer la qualité de l'entretien des locaux	Direction
192	Développer l'intelligence artificielle au sein du service Administration de la Résidence DEBROU	Direction
193	Poursuivre le déploiement de la télémédecine	Direction + Médecin coordonnateur

194	Pérenniser le dispositif de référents thématiques, de référents par unité de vie et de Référents Institutionnels afin de renforcer l'expertise de proximité et la coordination des accompagnements	Cadres de Santé Paramédicaux
195	Pérenniser l'accueil au PASA et le fonctionnement du PASA Vespéral afin d'apporter des réponses adaptées aux habitants présentant des troubles cognitifs ou du comportement	Cadres de Santé Paramédicaux
196	Expérimenter et déployer des exosquelettes pour les professionnels exposés aux manutentions répétées, afin de prévenir l'usure professionnelle et renforcer la qualité de vie au travail	Direction + Service Blanchisserie

La Résidence DEBROU est équipée d'un chariot de télémedecine et d'un accès à la plateforme OMNIDOC, permettant des télé-expertises.



Après une évaluation de leur impact organisationnel et qualitatif, l'ambition est de déployer l'usage des robots laveurs dotés de l'intelligence artificielle dans l'ensemble des unités de vie.

« Ma Résidence développe des actions d'ouverture sur son environnement pour favoriser les interactions, rencontres et les partenariats utiles à mon projet d'accompagnement. »		Critère 3.4.5 HAS
N°	Actions	Responsables
197	Participer à la démocratie en santé au sein des organes territoriaux : Conférence Régionale de la Santé et de l'Autonomie et Conseil Territorial de Santé d'Indre-et-Loire	Direction
198	Pérenniser les conventions d'accueil de stagiaires avec les instituts de formation du territoire, notamment l'IFSI du CHRU de Tours et Croix-Rouge française, afin de contribuer à l'attractivité des métiers	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
199	Participer à des actions de job dating et de promotion des métiers du grand âge afin de renforcer l'attractivité de la Résidence DEBROU et soutenir le recrutement	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
200	Pérenniser l'organisation du pique-nique annuel de la Résidence DEBROU, ouvert sur le territoire, afin de favoriser la convivialité, les rencontres et le rayonnement de la Résidence DEBROU	Service Animation
201	Participer au développement de la coopération territoriale au sein du GTSMS	Direction

5. Accompagnement à l'autonomie des habitants de la Résidence DEBROU

« Je suis accompagné pour préserver et développer mon autonomie, en étant écouté sur mes attentes, soutenu dans mes démarches et protégé face au risque d'isolement social. »

Indicateurs de suivi :

• Projets d'Accompagnement Personnalisés des habitants et actualisations annuelles	• Traçabilité des attentes et souhaits de l'habitant relatifs à son autonomie dans le PAP
• Dossiers de soins des habitants	• Plans de soins actualisés
• Mode opératoire relatifs à la préservation de l'autonomie des habitants et à l'évaluation de leurs besoins	• Traçabilité des évaluations réalisées : MMS, NPIES, toilettes évaluatives, évaluations ergothérapeute et kinésithérapeute
• Traçabilité des risques identifiés de perte d'autonomie, de chute et d'isolement social	• Traçabilité de la participation des habitants aux activités et animations proposées
• Plannings et programmes d'animations collectives	• Traçabilité des interventions des professionnels internes et externes mobilisés pour préserver l'autonomie
• Traçabilité de la mise à disposition d'aides techniques et matériels adaptés	• Plan de développement des compétences
• Supports et feuilles d'émargement des formations ou sensibilisations relatives à l'autonomie	• Nombre de professionnels formés à l'Humanitude

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« J'exprime régulièrement mes attentes sur les aides et soutiens dont j'ai besoin pour favoriser ou préserver mon autonomie. »		Critère 1.12.1 HAS
N°	Actions	Responsables
202	Pérenniser le recueil des attentes des habitants de la Résidence DEBROU relatives à leur autonomie lors de l'élaboration et de l'actualisation du Projet d'Accompagnement Personnalisé	Cadre Supérieur de Santé + Cadre de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Référent Institutionnel
203	Pérenniser la formalisation, au sein du Projet d'Accompagnement Personnalisé, des souhaits de l'habitant concernant les déplacements, la toilette, les transferts et les aides attendues au quotidien	Cadre Supérieur de Santé + Cadre de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Référent Institutionnel
204	Assurer la réévaluation régulière et la traçabilité des attentes exprimées par les habitants en matière d'autonomie, notamment en cas d'évolution de leur état de santé ou de leurs capacités	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadre de Santé Paramédicaux + Infirmiers
205	Poursuivre le déploiement de la formation Humanitude afin de favoriser l'expression des choix de l'habitant, la participation aux actes du quotidien et le maintien de l'autonomie	Service Ressources Humaines + Cadre Supérieur de Santé + Cadre de Santé Paramédicaux



Mme JARNOUX, ergothérapeute, améliore l'indépendance et l'autonomie des habitants en mettant en œuvres des actions de réadaptation, de rééducation, de prévention, de confort et de sécurité auprès des habitants.

« Les professionnels qui m'accompagnent évaluent régulièrement mes besoins pour favoriser ou préserver mon autonomie. »		Critère 1.12.2 HAS
N°	Actions	Responsables
206	Appliquer le mode opératoire « Évaluation des besoins en santé mentale » en mobilisant des outils d'évaluation adaptés, notamment le MMS et le NPIES	Psychologues
207	Pérenniser l'organisation de toilettes évaluatives permettant d'apprécier les capacités préservées de l'habitant et d'adapter l'accompagnement proposé	Psychologues + Aides-Soignants + Assistants de Soins en Gériatrie
208	Pérenniser l'intervention de l'ergothérapeute pour l'évaluation des risques de chute, des besoins en aides techniques et des modalités d'accompagnement favorisant l'autonomie.	Ergothérapeute
209	Assurer la traçabilité, dans le dossier de l'habitant, des interventions du masseur-kinésithérapeute et de leurs effets sur l'autonomie et la mobilité	Médecin coordonnateur
210	Garantir la traçabilité, dans le dossier de l'habitant, de l'ensemble des outils d'évaluation mobilisés et des résultats utiles à l'adaptation de l'accompagnement.	Médecin coordonnateur + Psychologues + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
211	Formaliser la réévaluation a minima annuelle des Projets d'Accompagnement Personnalisés et assurer la traçabilité de chaque évolution décidée (exemple : mise en place d'un accompagnement au sein du PASA)	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Les professionnels qui m'accompagnent repèrent précocement les risques de perte d'autonomie et d'isolement social qui me concernent et alertent les personnes-ressources. »		Critère 1.12.3 HAS
N°	Actions	Responsables
212	Assurer la traçabilité de la participation des habitants aux activités et animations proposées au sein de la Résidence DEBROU au sein de leur dossier de soins	Service Animation + Assistants de Soins en Gériatrie
213	Adapter les plans de soins et d'accompagnement aux risques liés à l'isolement social des habitants de la Résidence DEBROU	Service Animation + Référents Animations + Assistants de Soins en Gériatrie + Aides-Soignants + Agents des Services Hospitaliers Qualifiés
214	Pérenniser l'organisation d'activités et d'animations collectives (lotos, spectacles, concerts, repas thématiques et conviviaux...)	Service Animation



Les habitants de la Résidence DEBROU sont conviés à participer à des repas conviviaux hebdomadaires organisés au sein de l'espace Animation et Vie Sociale. En amont de ces repas, ils émettent des vœux sur ce qu'ils souhaitent manger et préparent ensuite le repas ensemble, accompagnés par le Service Animation.

« J'ai la possibilité d'exprimer mes attentes en matière de logement ou d'hébergement. » « Je suis accompagné dans mes démarches pour accéder à un logement ou hébergement, ou pour m'y maintenir. » « Les professionnels m'accompagnent dans la recherche d'un logement ou d'un hébergement adapté à mes besoins et à mes attentes. »		Critère 1.13.1 HAS Critère 1.13.2 HAS Critère 1.13.3 HAS
N°	Actions	Responsables
215	Pérenniser la proposition de logements individuels adaptée, dotés d'une salle de bain individuelle	Direction
216	Inciter les habitants de la Résidence DEBROU à personnaliser leur logement individuel	Service Admissions + Service Animation
217	Pérenniser l'offre d'hébergement en accueil temporaire proposé par la Résidence DEBROU	Direction
218	Proposer aux habitants de la Résidence DEBROU l'organisation de journées d'essai au sein des Unités de Vie Protégées et des PASA afin de rechercher de manière progressive un accompagnement adapté à leurs besoins	Direction + Médecin coordonnateur + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
219	Proposer aux habitants de la Résidence DEBROU des équipements et matériels adaptés à leurs besoins (déambulateur, fauteuil coquille, logement équipé de rails...)	Ergothérapeute



Un des axes du projet de service des Pôle d'Activités et de Soins Adaptés de la Résidence DEBROU est la lutte contre l'isolement social des habitants souffrant de troubles cognitifs.

« Je suis soutenu et accompagné par les professionnels de ma Résidence pour développer mes compétences, stimuler, maintenir et valoriser mes acquis et mes capacités. »		Critère 2.5.3 HAS
N°	Actions	Responsables
220	Continuer à mobiliser une diversité d'intervenants internes et externes pour soutenir les capacités des habitants de la Résidence DEBROU	Direction + Médecin coordonnateur
221	Adapter les plans de soins et les Projets d'Accompagnement Personnalisés en fonction des recommandations et des évaluations effectuées par les professionnels intervenant dans l'accompagnement des habitants	Infirmiers

« Ma Résidence définit une stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées, et veille à sa mise en œuvre. »		Critère 3.5.1 HAS
N°	Actions	Responsables
222	Faire du Projet Institutionnel 2027-2031 le cadre stratégique de référence en matière de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des habitants	Direction

« Les professionnels mettent en œuvre des actions pour préserver mon autonomie et prévenir mon risque d'isolement. »		Critère 3.5.2 HAS
N°	Actions	Responsables
223	Poursuivre la proposition quotidienne d'un accompagnement favorisant le « faire avec » dans les actes essentiels de la vie courante (toilette, habillage, repas, déplacements), selon les capacités évaluées de chaque habitant	Médecin coordonnateur + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
224	Favoriser les interventions associatives de bénévoles au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Service Animation

225	Maintenir une vigilance renforcée face au risque d'isolement social en orientant prioritairement les habitants repérés vers les animations, sorties et temps conviviaux de la Résidence DEBROU	Service Animation
226	Développer les liens avec les proches des habitants isolés par l'organisation d'appels téléphoniques, de visioconférences et de temps de rencontre au sein et en dehors de la Résidence DEBROU	Service Animation + Référént Institutionnel
227	Favoriser l'exercice effectif du droit de visite des habitants en facilitant l'accueil des familles et des proches et en développant les temps de rencontre au sein et en dehors de la Résidence DEBROU	Direction + Psychologues + Service Animation



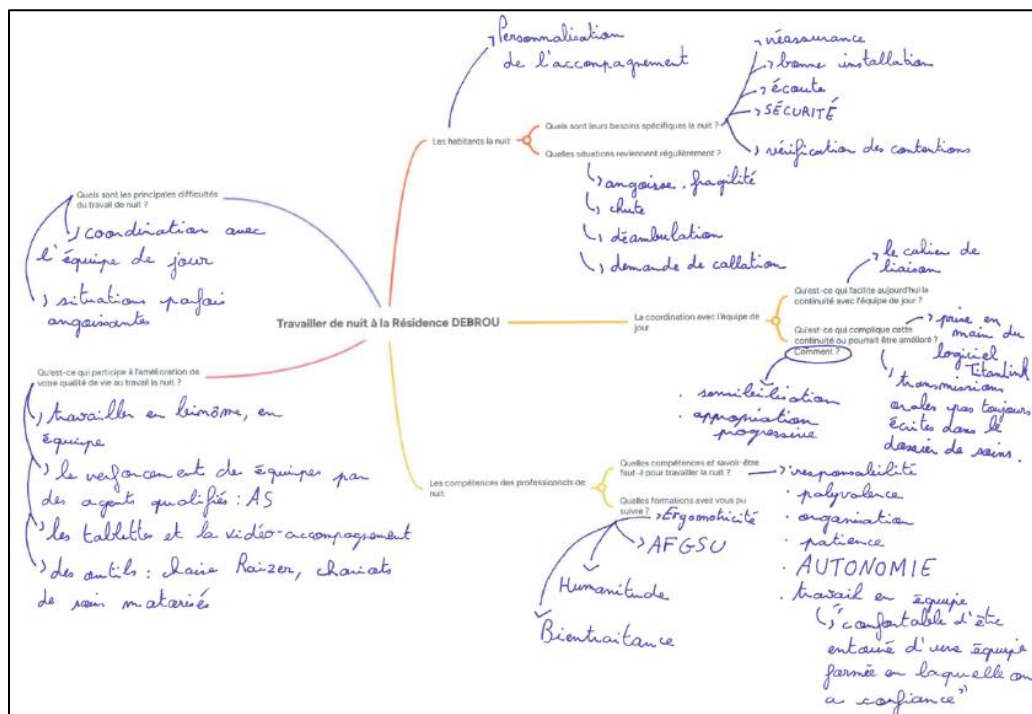
Lors d'une sortie organisée dans le centre-ville de Tours, les familles et proches étaient conviés à accompagner leur proche.



Chaque semaine, un atelier discussion et lecture du journal a lieu, animé par un bénévole.

« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la préservation de l'autonomie et à la prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées. »		Critère 3.5.3 HAS
N°	Actions	Responsables
228	Pérenniser l'intégration au plan de développement des compétences des actions de formation relatives au maintien de l'autonomie, au repérage de l'isolement social et aux postures relationnelles adaptées notamment par le biais de la formation Humanitude	Service Ressources Humaines
229	Pérenniser des temps réguliers de sensibilisation des professionnels aux bonnes pratiques favorisant l'autonomie, la participation sociale et la prévention de l'isolement des habitants et en assurer la traçabilité	Psychologues + Cellule Qualité

« La nuit, l'accompagnement qui m'est proposé par les professionnels de la Résidence DEBROU me permet de bien dormir. »		
N°	Actions	Responsables
230	Pérenniser la présence d'infirmiers au sein de l'équipe de nuit	Direction + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux
231	Pérenniser l'usage sécurisé et règlementé de la vidéo-accompagnement par les professionnels de nuit sur leurs tablettes numériques	Direction + Informaticien
232	Garantir la sécurité et la qualité des soins de jour comme de nuit	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadre de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Aides-Soignants + Agents des Service Qualifiés
233	Pérenniser la proposition d'une collation aux habitants qui le souhaite la nuit	Service Restauration



Cette carte mentale résulte d'un groupe de travail associant les professionnels de l'équipe de nuit, dans une démarche participative visant à analyser les enjeux spécifiques du travail nocturne.

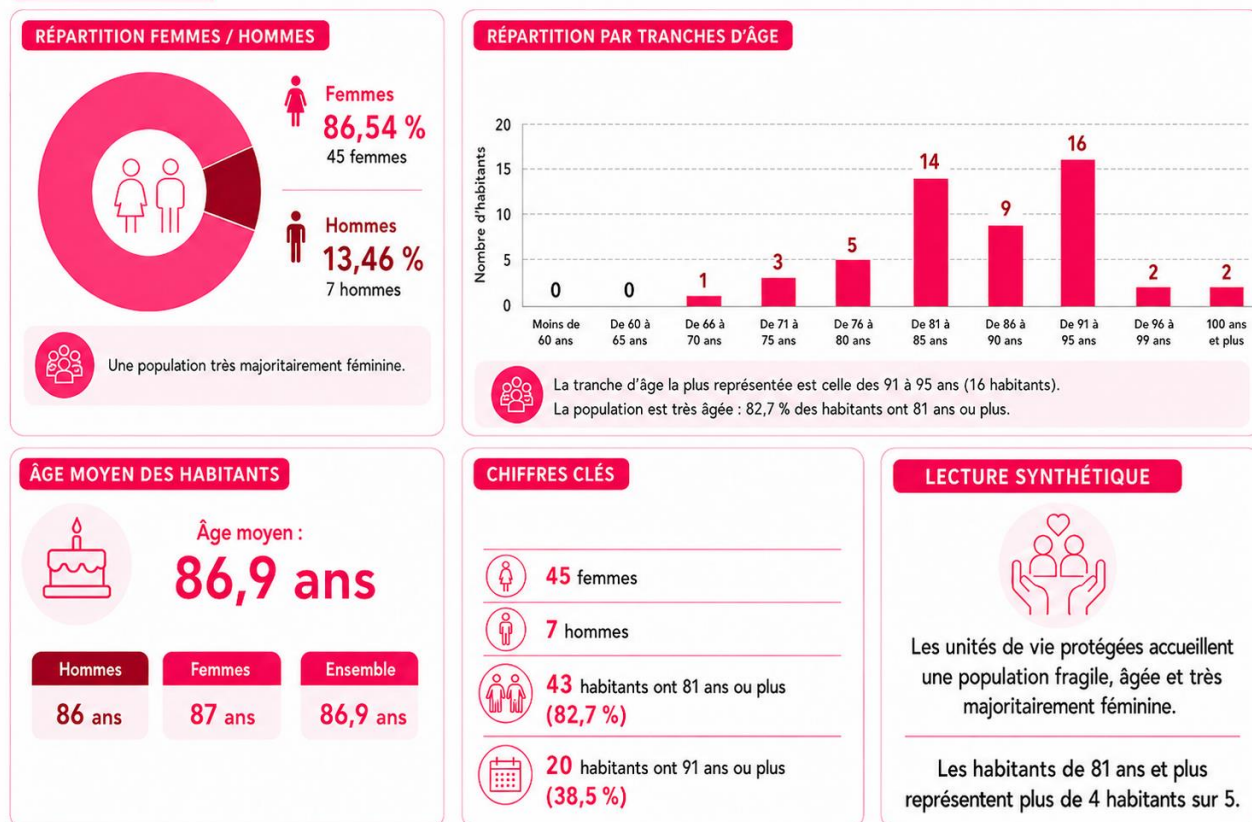
6. Projet Institutionnel des Unités de Vie Protégées de la Résidence DEBROU

« Ma Résidence formalise des objectifs spécifiques aux Unités de Vie Protégées, dédiées à l'accompagnement des aînés les plus fragiles. »

Indicateurs de suivi :

• Projets d'Accompagnement Personnalisés des habitants des Unités de Vie Protégées et actualisations annuelles	• Plannings des professionnels affectés au sein des Unités de Vie Protégées
• Dossiers de soins des habitants des Unités de Vie Protégées	• Fiches de poste des professionnels dédiés aux Unités de Vie Protégées
• Mode opératoire relatif à l'admission en Unités de Vie Protégées	• Plannings des activités proposées au sein des PASA et des animations proposées au sein des Unités de Vie Protégées
• Traçabilité des visites de pré-admission	• Mode opératoire des vitrines réfrigérées
• Annexe 10 du contrat de séjour relative aux mesures individuelles de sécurité et de soutien à la liberté d'aller et venir	• Supports et feuilles d'émargement des formations Humanitude, toilette relationnelle, troubles géro-psycho-geriatriques...
• Plannings d'entretien des locaux et des logements en Unités de Vie Protégées	• Comptes-rendus, ordres du jour et feuilles d'émargement des commissions PASA

LA POPULATION ACCUEILLIE AU SEIN DES UNITÉS DE VIE PROTÉGÉES DE LA RÉSIDENCE DEBROU



Données recueillies le 03 Juin 2026.

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

Sécuriser un environnement adapté, apaisant et propre

N°	Actions	Responsables
234	Adapter la fréquence d'entretien des locaux aux besoins spécifiques des Unités de Vie Protégées, avec un entretien hebdomadaire des logements assuré par l'équipe hôtelière	Gouvernante + Service Entretien des Locaux

235	Déployer des robots laveurs autonomes dotés de l'intelligence artificielle au sein des Unités de Vie Protégées	Direction
-----	--	-----------



Monsieur le Directeur de la Résidence DEBROU
communiqué via un article du journal La Nouvelle République sur un projet innovant au sein de l'établissement : le déploiement de robots laveurs dotés de l'intelligence artificielle.

Pérenniser la qualité du processus d'admission et renforcer l'anticipation des besoins spécifiques

N°	Actions	Responsables
236	Organiser en tant que de besoin une pré-visite d'admission pour tout habitant relevant a priori des Unités de Vie Protégées	Gouvernante + Service Entretien des Locaux
237	Respecter le mode opératoire d'admission en Unités de Vie Protégées, incluant la formalisation des mesures individuelles de sécurité et de soutien à la liberté d'aller et venir, conformément à l'Annexe 10 du contrat de séjour	Direction

La signature de cette annexe au contrat de séjour permet d'assurer la formalisation et l'acceptabilité des mesures individuelles de sécurité, dans le respect de la liberté d'aller et venir de l'habitant.



**Garantir la continuité et la cohérence de
l'accompagnement**

N°	Actions	Responsables
240	Permettre aux habitants des unités de vie protégée de bénéficier d'un accompagnement au sein des Pôles d'Activités et de Soins Adaptés	Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Assistants de Soins en Gériatrie
241	Assurer la présence d'un agent supplémentaire dans les Unités de Vie Protégées en début de soirée dans le cadre du PASA Vespéral	Direction + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux
242	Augmenter le ratio aide-soignant/habitants ou assistant de soins en gériatrie/habitants dans les unités de vie protégée	Direction + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux



Dans le cadre du PASA Vespéral, suite à une réorganisation interne, un agent supplémentaire est présent dans les Unités de Vie Protégées en début de soirée afin de proposer des activités adaptées ainsi qu'un accompagnement au repas.

**Développer un accompagnement non-médicamenteux
spécifique aux Unités de Vie Protégées**

N°	Actions	Responsables
243	Favoriser la participation des habitants des Unités de vie protégées aux animations et activités adaptées	Service Animation + Assistants de soins en Gériatrie
244	Permettre aux habitants des Unités de Vie Protégées de participer à des activités physiques et sportives	Service Animation + Assistants de Soins en Gériatrie
245	Installer des fauteuils « Bercitude » au sein des Unités de Vie Protégées	Direction + Médecin coordonnateur



Les habitants des Unités de Vie Protégées sont accompagnés dans la réalisation de carte de vœux.

Une activité « Basket-ball » proposée dans le cadre de l'éveil musculaire assuré par l'animatrice des Unités de Vie Protégées.



**Renforcer la qualité et l'adaptation de
l'accompagnement alimentaire**

N°	Actions	Responsables
246	Renforcer le déploiement du dispositif « Manger Main » dans les Unités de Vie Protégées par l'installation de vitrines réfrigérées	Cadres de Santé Paramédicaux + Service Restauration + Assistants de soins en Gériatrie
247	Porter une attention renforcée à la convivialité, à la durée et à la qualité des temps des repas	Gouvernante + Assistants de Soins en Gériatrie
248	Proposer aux habitants des Unités de Vie Protégées des couverts ergonomiques	Ergothérapeute



Chaque unité de vie protégée dispose d'une vitrine réfrigérée, à la disposition des habitants et de leurs familles et proches. Elles permettent la proposition de mets à texture adaptés afin de prévenir la dénutrition et la déshydratation.

Garantir aux habitants des Unités de Vie Protégées des soins relationnels et individualisés

N°	Actions	Responsables
249	Maintenir et renforcer les toilettes thérapeutiques et relationnelles en Unités de Vie Protégées	Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Assistants de soins en Gériatrie
250	Poursuivre la formation des équipes à la toilette relationnelle	Psychologues + Assistants de Soins en Gériatrie

Pérenniser une équipe dédiée et identifiée aux Unités de Vie Protégées

N°	Actions	Responsables
251	Pérenniser le poste de psychologue dédié aux Unités de Vie Protégées	Direction
252	Pérenniser le poste d'animatrice dédié aux Unités de Vie Protégées	Direction
253	Pérenniser le poste de Cadre de Santé Paramédical dédié aux Unités de Vie Protégées	Direction
254	Identifier un Infirmier référent des Unités de Vie Protégées	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

Développer l'expertise géronto-psychiatrique des équipes des Unités de Vie Protégées

N°	Actions	Responsables
255	Former l'ensemble des professionnels des unités de vie protégée à la démarche Humanitude	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Service Ressources Humaines
256	Pérenniser le poste d'animatrice dédié aux Unités de Vie Protégées	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Service Ressources Humaines

Garantir une place reconnue aux familles et aux proches dans l'accompagnement des habitants vivant en unité de vie protégée

N°	Actions	Responsables
257	Renforcer le rôle du référent institutionnel dans le maintien du lien avec les familles et les proches des habitants de l'unité de vie protégée	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
258	Proposer à destination des familles et proches des habitants des Unités de Vie Protégées des « Groupes d'information et d'écoute pour les aidants, familles et proches »	Psychologues
259	Associer les familles et les proches à l'élaboration, à la réévaluation et au suivi du Projet d'Accompagnement Personnalisé des habitants vivant en unité de vie protégée	Psychologues + Infirmiers + Référent Institutionnel
260	Favoriser les visites des familles et des proches en unité de vie protégée, en conciliant le respect du rythme de vie de l'habitant, sa sécurité, son intimité et le maintien du lien affectif	Cadre de Santé Paramédical

III. Mettre en œuvre un projet médical adapté aux besoins des aînés de la Résidence DEBROU

7.Accompagnement à la santé des habitants de la Résidence DEBROU

« Je suis accompagné pour prendre soin de ma santé tout au long de mon parcours, en étant informé, écouté et associé aux décisions, dans une démarche articulant prévention, soins, santé mentale, accompagnement non-médicamenteux, prise en charge de la douleur, fin de vie, et gestion sécurisée des risques liés aux médicaments et aux infections. »

Indicateurs de suivi :

• Projets d'Accompagnement Personnalisés des habitants et actualisations annuelles, incluant prévention, santé, douleur, santé mentale	• Comptes-rendus des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle
• Rapport Annuel d'Activité Médicale	• Modes opératoires relatifs à l'accompagnement à la santé : « Organisation des Transmissions», « Gestion de la Douleur »...
• Traçabilité des informations délivrées à l'habitant sur les soins, examens, traitements et actions de prévention proposés et des évaluations médicales, rendez-vous médicaux, et campagnes vaccinales	• DAMRI, modes opératoires relatifs à l'hygiène et aux précautions standard et complémentaires
• Directives anticipées : formulaire dédié et accessibilité dans le dossier informatisé de l'habitant	• Procédures relatives au circuit du médicament et traçabilité de l'administration des traitements médicamenteux

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Je participe à l'identification de mes besoins en matière de prévention et d'éducation à la santé. »		Critère 1.14.1 HAS
N°	Actions	Responsables
261	Recueillir les attentes des habitants en matière de prévention lors de l'élaboration de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Médecin coordonnateur + Psychologues + Infirmiers
262	Associer l'habitant au choix des actions de prévention proposées	Médecin coordonnateur

« Mes besoins en prévention et en éducation à la santé sont évalués par les professionnels qui m'accompagnent »		Critère 1.14.2 HAS
N°	Actions	Responsables
263	Pérenniser l'évaluation, en tant que de besoin, des besoins de prévention des habitants de la Résidence DEBROU dans le cadre de leur Projet d'Accompagnement Personnalisé : chutes, nutrition, hydratation, vaccination, sommeil et en assurer la traçabilité	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Médecin coordonnateur + Psychologues + Infirmiers + Référent Institutionnel

« Je suis orienté vers, et/ou je bénéficie, d'un programme de prévention et d'éducation à la santé adapté à ma situation. »		Critère 1.14.3 HAS
N°	Actions	Responsables
264	Pérenniser les séances d'activité physique adaptée avec Siel Bleu	Service animation
265	Développer des actions de prévention nutritionnelle et de prévention des chutes	Diététicienne + Ergothérapeute + Service Animation
266	Pérenniser l'orientation des habitants vers les professionnels ressources et partenaires extérieurs utiles à la mise en œuvre de ce programme (médecin traitant, diététicienne, addictologie, optique, spécialistes, activité physique adaptée) et en assurer la traçabilité	Médecin coordonnateur + Médecins salariés
267	Pérenniser et développer l'organisation de campagnes vaccinales au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Médecin coordonnateur

« Les professionnels m'aident à comprendre les messages de prévention et d'éducation à la santé grâce à des explications et supports adaptés. »		Critère 1.14.4 HAS
N°	Actions	Responsables
268	Pérenniser la diffusion de messages collectifs de prévention et d'éducation à la santé au sein de la Résidence DEBROU (affichages, notes d'information, Conseil de la Vie Sociale, réunions d'information) sur les thématiques prioritaires relatives à la prévention : hygiène des mains, canicule, vaccination, virus saisonniers, hydratation...	Direction + Médecin coordonnateur
269	Adapter les messages de prévention aux capacités de compréhension de chaque habitant, par des explications orales individualisées, des supports visuels simplifiés et la traçabilité des besoins spécifiques de communication dans le dossier de l'habitant.	Cellule qualité + Référént Institutionnel

« Je suis accompagné pour réaliser les dépistages et les soins de prévention nécessaires. »		Critère 1.14.5 HAS
N°	Actions	Responsables
270	Pérenniser l'organisation et l'accompagnement des habitants lors des dépistages et des soins de prévention nécessaires à leur état de santé	Médecin coordonnateur
271	Pérenniser les campagnes vaccinales réalisées au sein de la Résidence DEBROU et en assurer la traçabilité	Direction + Médecin coordonnateur
272	Pérenniser le recours aux interventions extérieures facilitant l'accès aux soins de prévention, notamment en matière d'optique	Médecin coordonnateur
273	Renforcer l'organisation des soins de prévention bucco-dentaires et l'accompagnement des habitants vers les consultations nécessaires	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
274	Assurer la planification et la traçabilité des rendez-vous médicaux, dépistages et soins de prévention dans les outils de suivi des équipes soignantes	Médecin coordonnateur

« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à l'éducation à la santé. »		Critère 1.14.6 HAS
N°	Actions	Responsables
275	Intégrer des actions de formation à la prévention dans le plan de développement des compétences	Service Ressources Humaines
276	Pérenniser des rappels réguliers en réunion d'équipe et en assurer la traçabilité	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédicaux + Cadres de Santé Paramédicaux + Cellule Qualité

« Je suis informé des soins qui me sont proposés, selon des modalités adaptées à ma situation. »		Critère 1.15.1 HAS
N°	Actions	Responsables
277	Pérenniser l'information délivrée à chaque habitant sur les soins proposés, les examens envisagés et les évolutions de son accompagnement selon des modalités adaptées à ses capacités de compréhension	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédicaux + Cadres de Santé Paramédicaux
278	Assurer la traçabilité, dans le dossier de soins, de l'information transmise à l'habitant	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédicaux + Cadres de Santé Paramédicaux
279	Sensibiliser les professionnels à l'adaptation de l'information délivrée aux habitants présentant des troubles cognitifs, sensoriels ou des difficultés de compréhension	Cellule Qualité

« Je bénéficie de temps d'échange et de soutien pour parler de mon état de santé, des soins possibles et de la stratégie thérapeutique proposée. »		Critère 1.15.2 HAS
N°	Actions	Responsables
280	Pérenniser l'organisation médicale de la Résidence DEBROU reposant sur la présence de médecins salariés assurant le suivi des habitants, dans le respect du libre choix du médecin traitant par chaque habitant	Direction + Médecin coordonnateur
281	Organiser en tant que de besoin des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues



Docteur BOURGEOIS
Médecin-chef
coordonnateur
Réfèrent Télé médecine



Docteur THOMAS
Réfèrent Géro-psycho- et
Troubles du comportement



Docteur PATY
Réfèrent Plaies et escarres
/ Suivi médical du PASA /
Livret du médicament



Docteur COCHEZ
Réfèrent latrogénie /
Sécurité Thérapeutique /
Maladies infectieuses /
Nutrition-Dénutrition



Docteur LHEBRARD



Docteur LAMELET
Pharmacien réfèrent

La continuité médicale est assurée au sein de la Résidence DEBROU par la présence d'un médecin coordonnateur, de médecins salariés et d'une convention de partenariat avec un pharmacien réfèrent.

« Si je refuse un soin, je bénéficie d'un accompagnement adapté. »		Critère 1.15.3 HAS
N°	Actions	Responsables
282	Tracer les refus de soins et les alternatives proposées au sein du dossier de soins des habitants de la Résidence DEBROU	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues

« Je suis associé à la gestion de mon traitement médicamenteux pour mieux le comprendre, y adhérer et en assurer la continuité. » « Mes besoins en santé sont régulièrement identifiés et/ou évalués par les professionnels. » « Les professionnels repèrent précocement les risques pour ma santé et alertent les personnes-ressources. »			Critère 1.15.4 HAS Critère 1.15.5 HAS Critère 1.15.6 HAS
N°	Actions	Responsables	
283	Assurer aux habitants de la Résidence DEBROU une explication claire et adaptée, nécessaire à la compréhension de son traitement	Médecin coordonnateur + Médecins salariés	
284	Assurer la traçabilité des évaluations médicales dans le dossier de soins de l'habitant, des rendez-vous médicaux programmés, en interne comme en externe, de l'information donnée à l'habitant lors de toute modification ou introduction de traitement	Médecin coordonnateur + Médecins salariés + Infirmiers	
285	Garantir la transmission des informations utiles entre équipes de jour, de nuit et partenaires extérieurs	Médecin coordonnateur + Médecins salariés + Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers	
286	Pérenniser la qualité des temps de transmissions par l'application du mode opératoire « Organisation des Transmissions »	Cadres de Santé Paramédicaux	

« Les professionnels tiennent compte du rapport bénéfice/risque pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées à ma santé. »			Critère 1.15.7 HAS
N°	Actions	Responsables	
287	Actualiser le Mode Opératoire « Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles » afin qu'il intègre la référence au principe bénéfice/risque dans la prise de décision collégiale	Cadres de Santé Paramédicaux	

« Les professionnels s'appuient sur des activités et des approches non médicamenteuses dans mon accompagnement. »		Critère 1.15.8 HAS
N°	Actions	Responsables
288	Accentuer le recours aux Tovertafel (tables magiques) dans les six unités de vie de la Résidence DEBROU	Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Service Animation
289	Recourir en tant que de besoin à l'utilisation des robots émotionnels (phoque PARO) dans toutes les unités de vie de la Résidence DEBROU	Assistants de Soins en Gériatrie + Aides-Soignants + Agents des Services Hospitaliers Qualifiés
290	Multiplier et développer les usages des outils de l'approche non-médicamenteuse (bornes Mélo, phoque PARO, plaid MAASE, sacs Augustine, espaces Snoezelen, tables magiques, tablettes de jeux, fauteuils Bercitude)	Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Service Animation
291	Poursuivre et renforcer la traçabilité des participations des habitants aux activités non-médicamenteuses dans le dossier de soins	Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Service Animation

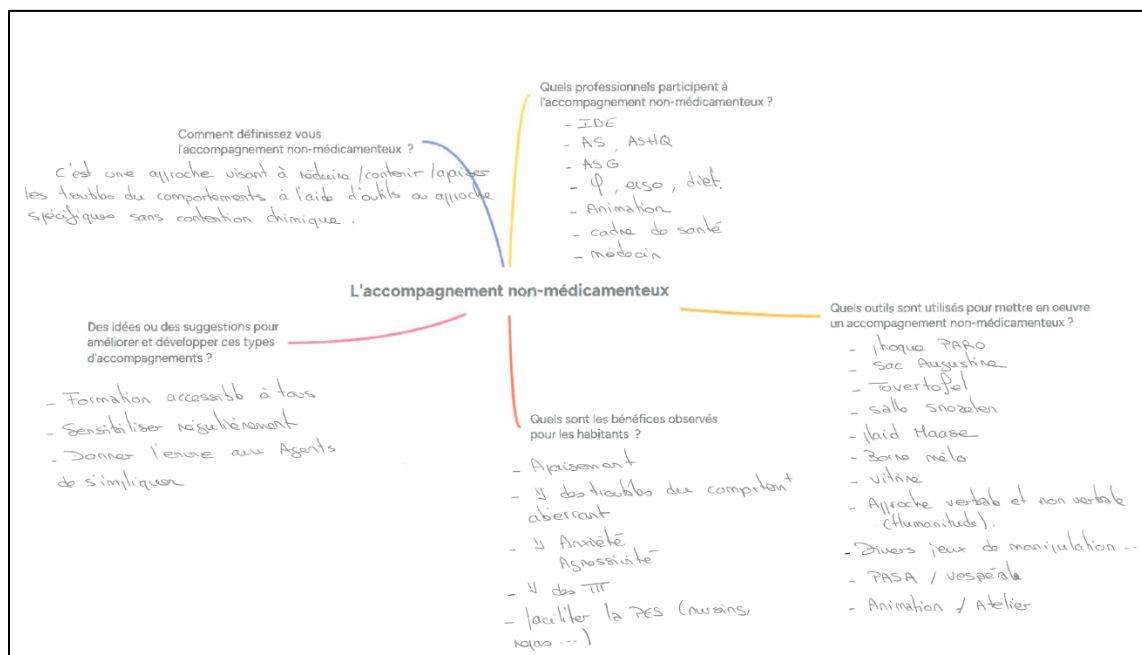


Une habitante accompagnée avec le phoque PARO dans le cadre de l'approche non-médicamenteuse.

Confectionnés par le service blanchisserie, les sacs Augustine sont utilisés pour proposer des activités sensorielles aux habitants dans le cadre de l'approche non-médicamenteuse.



« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux activités et approches non médicamenteuses. »		Critère 1.15.9 HAS
N°	Actions	Responsables
292	Communiquer autour des modes opératoires existants pour chaque outil de l'approche non-médicamenteuse (fiches pratiques accessibles sur le serveur)	Psychologues + Cadres de Santé Paramédicaux
293	Poursuivre la sensibilisation des équipes soignantes de la Résidence DEBROU à l'utilisation des Espaces Multisensoriels	Psychologues + Cellule Qualité
294	Poursuivre la sensibilisation des équipes soignantes de la Résidence DEBROU à l'utilisation des jardins thérapeutiques	Psychologues + Cellule Qualité
295	Pérenniser l'organisation du travail des psychologues de la Résidence DEBROU	Direction



Les professionnels de la Résidence DEBROU partagent leur vision de l'accompagnement non-médicamenteux dans le cadre d'un groupe de travail.

« Les professionnels mobilisent les expertises et les partenariats du territoire nécessaires à mon accompagnement à la santé. »		Critère 1.15.10 HAS
N°	Actions	Responsables
296	Identifier au sein d'une Cartographie des partenaires du territoire les experts et partenaires nécessaires à l'accompagnement en santé	Direction
297	Assurer la traçabilité des interventions des professionnels internes et externes à la Résidence DEBROU au sein du dossier de soins	Médecin coordonnateur

« Je peux m'exprimer sur la manière dont ma douleur est prise en charge tout au long de mon accompagnement. »		Critère 1.16.1 HAS
N°	Actions	Responsables
298	Recueillir l'expression de l'habitant sur sa douleur et sur l'efficacité de sa prise en charge lors des temps de soins et du Projet d'Accompagnement Personnalisé	Cadres de Santé Paramédicaux
299	Assurer la traçabilité des retours exprimés par l'habitant concernant sa douleur	Cadres de Santé Paramédicaux

« Mes douleurs sont repérées et/ou évaluées régulièrement et tracées selon des modalités adaptées. »		Critère 1.16.2 HAS
N°	Actions	Responsables
300	Pérenniser l'utilisation d'outils d'évaluation de la douleur adaptés aux capacités de communication des habitants (exemple : Doloplus)	Médecin coordonnateur
301	Assurer la traçabilité des évaluations douleur dans le dossier de soins	Médecin coordonnateur

« Les professionnels recueillent auprès de mon entourage des informations sur mes manifestations habituelles de douleur. »		Critère 1.16.3 HAS
N°	Actions	Responsables
302	Solliciter les familles et proches, avec l'accord de l'habitant, afin d'identifier les manifestations habituelles de douleur et tracer les informations utiles recueillies auprès de l'entourage dans le dossier de soins par le biais du Projet d'Accompagnement Personnalisé	Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers + Référent Institutionnel

« Je coconstruis avec les professionnels la stratégie de prise en charge de ma douleur. »		Critère 1.16.4 HAS
N°	Actions	Responsables
303	Intégrer au Projet d'Accompagnement Personnalisé un volet dédié sur la gestion de la douleur, incluant les signes, préférences et stratégies utilisées habituellement par l'habitant	Médecin coordonnateur
304	Communiquer auprès des professionnels et les former aux modes opératoires relatifs aux soins palliatifs	Médecin coordonnateur + Cellule Qualité
305	Actualiser le mode opératoire « Gestion de la douleur » en y intégrant la nécessité de tracer les évaluations de la douleur dans le dossier de soins et les échelles d'évaluation de la douleur utilisées pour évaluer la douleur des habitants. Et sensibiliser les équipes à ce mode opératoire et en assurer la traçabilité par un émargement	Cadres de Santé Paramédicaux + Médecin coordonnateur + Cellule Qualité

« Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager ma douleur. »		Critère 1.16.5 HAS
N°	Actions	Responsables
306	Planifier dans le plan de soins l'évaluation systématique de la douleur de l'habitant en cas de survenue d'un épisode douloureux	Cadres de Santé Paramédicaux

« Mes besoins d'accompagnement en santé mentale sont repérés et/ou évalués régulièrement et tracés selon des modalités adaptées. »		Critère 2.6.1 HAS
N°	Actions	Responsables
307	Poursuivre l'utilisation d'outils d'évaluation de la santé mentale des habitants (MMS, GDS, NPEIS, RUD) et en assurer la traçabilité	Psychologues

« Je coconstruis avec les professionnels mon projet d'accompagnement en santé mentale, qui est réévalué régulièrement. »		Critère 2.6.2 HAS Critère 2.6.3 HAS
« Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour mettre en œuvre mon projet d'accompagnement en santé mentale. »		
N°	Actions	Responsables
308	Formaliser un mode opératoire « Évaluation des besoins en santé mentale de l'habitant »	Psychologues
309	Assurer la formalisation et la réévaluation des besoins en santé mentale des habitants de la Résidence DEBROU dans le cadre de leurs Projets d'Accompagnement Personnalisés	Psychologues
310	Pérenniser l'organisation du travail actuelle des psychologues et leur rôle dans le cadre de la coordination des Projets d'Accompagnement Personnalisés	Direction

« Mes volontés concernant mon accompagnement de fin de vie et mes directives anticipées sont recueillies et tracées selon des modalités adaptées. »		Critère 2.7.1 HAS
N°	Actions	Responsables
311	Améliorer la traçabilité des directives anticipées et leur accessibilité par les professionnels soignants par leur intégration au logiciel de soins	Cadre Supérieur de Santé + Service Admissions

« Les professionnels échangent en équipe pour adapter mon accompagnement de fin de vie, dans le respect des volontés que j'ai exprimées. »		Critère 2.7.2 HAS
N°	Actions	Responsables
312	Poursuivre la sensibilisation des équipes soignantes aux soins palliatifs et à la fin de vie	Médecin coordonnateur + Cadre de Santé Paramédicaux Cellule Qualité
313	Communiquer auprès des professionnels et les former aux modes opératoires relatifs aux soins palliatifs	Médecin coordonnateur + Cadre de Santé Paramédicaux Cellule Qualité

« Les professionnels échangent en équipe pour adapter l'accompagnement qui m'est proposé au deuil que je vis. »		Critère 2.7.3 HAS Critère 2.7.4 HAS
« Les professionnels m'accompagnent dans les périodes de deuil que je peux traverser. »		
N°	Actions	Responsables
314	Organiser des échanges pluridisciplinaires lorsque l'habitant traverse une situation de deuil	Cadres de Santé Paramédicaux
315	Adapter l'accompagnement relationnel, psychologique et social aux besoins repérés	Infirmiers + Assistants de Soins en Gériatrie + Aides-Soignants + Agent des Services Hospitaliers Qualifiés

316	Proposer des temps d'écoute et de soutien adaptés	Psychologues
------------	---	---------------------

« Ma Résidence définit une stratégie de gestion du risque médicamenteux et s'assure de sa mise en œuvre. » « Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament. »		Critère 3.6.1 HAS Critère impératif 3.6.2 HAS
N°	Actions	Responsables
317	Maintenir un haut niveau de sécurité dans le circuit du médicament	Médecin coordonnateur
318	Former et sensibiliser régulièrement les professionnels au risque médicamenteux et en assurer la traçabilité	Médecin coordonnateur + Cellule Qualité
319	Pérenniser l'application des procédures relatives au circuit du médicament	Médecin coordonnateur
320	Assurer la traçabilité de l'administration des traitements médicamenteux	Cadre de Santé Paramédicaux + Infirmiers
321	Poursuivre l'élaboration du Rapport d'Activité Médical Annuel	Médecin coordonnateur

« Les professionnels m'accompagnent dans la continuité de ma prise en charge médicamenteuse.» « Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux. »		Critère 3.6.3 HAS Critère 3.6.5 HAS
--	--	--

N°	Actions	Responsables
322	Poursuivre la coopération avec le Pharmacien référent encadrée dans le cadre d'une convention	Direction
323	Sensibiliser les aides-soignants à la distribution des traitements médicamenteux du coucher	Médecin coordonnateur + Cadres de Santé Paramédicaux + Infirmiers

« Les professionnels alertent en cas de risque lié à ma prise en charge médicamenteuse, y compris en cas de risque de iatrogénie. »

Critère 3.6.4 HAS

N°	Actions	Responsables
324	Signaler sans délai tout effet indésirable, erreur médicamenteuse ou suspicion de iatrogénie et mobiliser le médecin traitant, le pharmacien ou les professionnels compétents en cas de risque identifié	Médecin coordonnateur

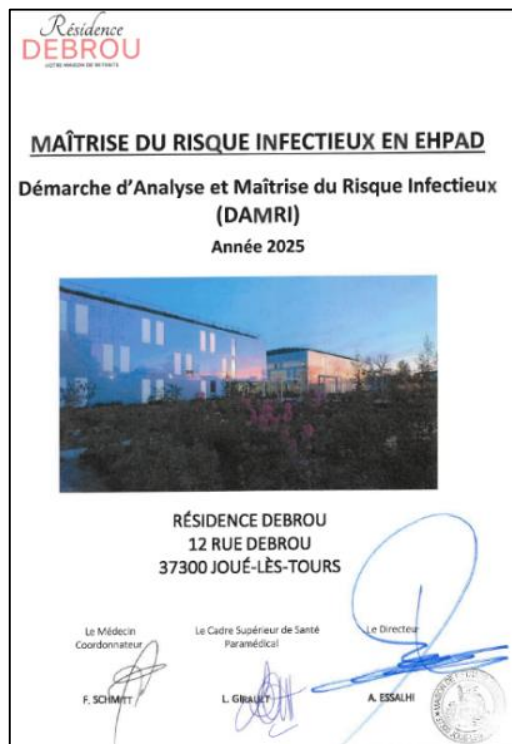
« Ma Résidence définit une stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre. »

Critère 3.7.1 HAS

N°	Actions	Responsables
325	Maintenir l'efficacité sanitaire de la Résidence DEBROU, en renforçant l'hygiène des soins et la prévention des infections	Médecin coordonnateur
326	Maintenir une vigilance permanente face au risque infectieux, notamment dans un contexte épidémique	Médecin coordonnateur
327	Élaborer des stratégies d'accueil adaptées aux résidents porteurs de bactéries multirésistantes (BMR)	Médecin coordonnateur
328	Mener chaque année une auto-évaluation dans le cadre de la Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque infectieux (DAMRI)	Direction
329	Poursuivre la réalisation des contrôles mensuels de l'hygiène de la restauration	Direction + Service Restauration
330	Faire respecter strictement la démarche HACCP	Direction + Service Restauration

331	Poursuivre et adapter la formation des agents aux missions d'hygiène des locaux	Direction + Gouvernante
332	Maintenir le niveau de formation de l'ensemble des agents du service restauration à la démarche HACCP et à l'hygiène	Direction + Service Restauration
333	Maintenir le niveau de formation de l'ensemble des agents du service blanchisserie à la démarche RABC et à l'hygiène	Service Blanchisserie
334	Permettre à un Infirmier Diplômé d'Etat de suivre un DU Hygiène et Infectiologie et lui attribuer un rôle en matière de formation et sensibilisation des équipes soignantes	Direction

« Les professionnels mettent en œuvre les actions de prévention et de gestion du risque infectieux. » « Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la maîtrise du risque infectieux. »		Critère 3.7.2 HAS Critère 3.7.3 HAS
N°	Actions	Responsables
335	Pérenniser l'application des mode opératoires relatifs à l'hygiène et des précautions standard et complémentaires	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
336	Mettre en œuvre sans délai les mesures adaptées en cas de situation infectieuse	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
337	Pérenniser des temps réguliers de sensibilisation aux bonnes pratiques d'hygiène et en assurer la traçabilité	Médecin coordonnateur + Cellule Qualité



Chaque année, la Résidence DEBROU s'inscrit dans une démarche d'analyse et de maîtrise du risque infectieux en s'autoévaluant.

8. Continuité et fluidité des parcours des habitants de la Résidence DEBROU

« Je bénéficie d'un accompagnement qui anticipe et sécurise les changements dans mon parcours, en assurant la continuité, la coordination entre les acteurs et le partage des informations nécessaires. »

Indicateurs de suivi :

• Conventions de partenariats	• Comptes-rendus de temps de coordination médico-psycho-sociaux (GAPP, commissions PASA, concertations médicales, échanges HAD, équipes mobiles)
• Dossier de Liaison d'Urgence	• Ordre du jour, feuilles d'émargement et comptes-rendus des Commissions de coordination gériatrique
• Présence de compte rendus internes et externes dans le dossier de soins informatisé	• Données de suivi d'activité : hébergement temporaire, PASA...
• Cartographie des partenaires	• Signatures pluriprofessionnelles des Projets d'Accompagnement Personnalisés
• Attestations de sensibilisation et de formations	• Documents institutionnels relatifs au droit à la protection des données : charte d'utilisation des données à caractère personnel, contrat de séjour, règlement interne

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Je suis accompagné pour prévenir les situations de transition ou de rupture dans mon parcours. »		Critère 1.17.1 HAS
N°	Actions	Responsables
338	Pérenniser en tant que de besoin la remise d'un dossier de liaison complet et actualisé lors de chaque hospitalisation ou consultation externe	Médecin coordonnateur
339	Pérenniser en tant que de besoin l'exploitation des comptes-rendus médicaux au retour d'hospitalisation, avec actualisation du dossier de soins et diffusion des informations utiles aux professionnels concernés	Médecin coordonnateur + Médecins salariés

« En cas de risque ou de situation de rupture dans mon parcours, les professionnels m’accompagnent et mobilisent les partenariats nécessaires. »		Critère 1.17.2 HAS Critère 1.17.3 HAS
« Les professionnels apportent leur expertise pour soutenir d’autres intervenants impliqués dans mon accompagnement. »		
N°	Actions	Responsables
340	Pérenniser l’accompagnement des habitants confrontés à un risque ou à une situation de rupture de parcours (hospitalisation, changement d’unités de vie, passage d’un hébergement temporaire à un hébergement permanent...), en mobilisant les professionnels et partenaires adaptés à la situation rencontrée	Cadre de Santé Paramédicaux + Psychologues + Infirmiers
341	S’appuyer sur la cartographie des partenaires de la Résidence DEBROU afin d’orienter rapidement les habitants vers les ressources sanitaires, sociales et médico-sociales nécessaires à la continuité de leur accompagnement	Cadre de Santé Paramédicaux + Psychologues + Infirmiers
342	Assurer systématiquement la traçabilité des interventions des acteurs internes et externes impliqués dans l’accompagnement de l’habitant (kinésithérapeute, psychologue, ergothérapeute...)	Médecin coordonnateur

« Les professionnels participent aux réunions de coordination médico-psycho-sociales nécessaires à mon accompagnement. »		Critère 1.17.4 HAS
N°	Actions	Responsables
343	Assurer la traçabilité de la participation des agents aux temps de transmissions via un émargement	Cadre de Santé Paramédicaux
344	Pérenniser les temps de coordination médico-psycho-sociale existants (transmissions pluridisciplinaires, réunions PASA, commissions PASA, GAPP, concertations médicales, échanges avec HAD et équipes mobiles) selon les besoins des habitants	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
345	Pérenniser l'organisation, sous l'impulsion du Médecin coordonnateur, de la Commission de coordination gériatrique chargée de favoriser l'articulation des interventions des professionnels salariés et libéraux au sein de la Résidence DEBROU	Médecin coordonnateur
346	Renforcer la traçabilité des réunions de coordination nécessaires à l'accompagnement des habitants par la formalisation systématique des ordres du jour, comptes-rendus, feuilles d'émargement et éléments utiles dans le dossier de soins	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux

« Les professionnels anticipent les situations de crise ou de rupture dans mon accompagnement ou mon parcours et m’alertent, le cas échéant, des risques que cela peut engendrer. »

Critère 2.8.1 HAS

N°	Actions	Responsables
347	Pérenniser l’anticipation des situations de rupture de parcours par des concertations pluridisciplinaires associant l’habitant, ses proches et les professionnels concernés, notamment par le biais d’organisation de GAPP	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
348	Assurer la traçabilité de l’information délivrée à l’habitant, de la recherche de son consentement et des adaptations du lieu de vie, de l’accompagnement ou des partenariats mobilisés	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
349	Pérenniser des solutions d’accompagnement graduées et évolutives (hébergement temporaire, essais au sein des PASA...) afin de proposer des réponses adaptées à l’évolution des besoins des habitants et d’éviter les ruptures de parcours	Direction

« Les professionnels m’accompagnent lorsque des interruptions ou des ruptures d’accompagnement surviennent. »

Critère 2.8.2 HAS

N°	Actions	Responsables
350	Réévaluer en équipe pluridisciplinaire le Projet d’Accompagnement Personnalisé des habitants rencontrant des situations d’interruption ou de ruptures de parcours	Cadre de Santé Paramédicaux + Psychologues + Infirmiers
351	Appliquer le mode opératoire encadrant les possibilités de changement d’unité de vie des habitants	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues + Infirmiers

« Les professionnels qui m'accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés au repérage, à la prévention et à la gestion des risques de rupture de parcours qui me concernent. »

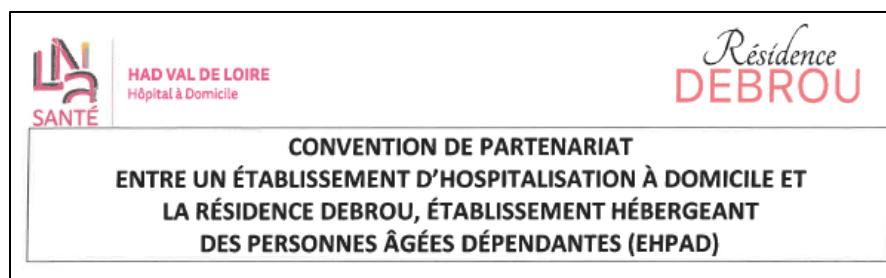
Critère 2.8.3 HAS

N°	Actions	Responsables
352	Pérenniser l'organisation de formations à destination des professionnels soignants de la Résidence DEBROU : formations sur les troubles psychiatriques en EHPAD, Humanitude...	Service Ressources Humaines
353	Pérenniser la mise en place des temps de sensibilisation animés par les Psychologues de la Résidence DEBROU, référentes Bientraitance sur la bientraitance, l'éthique et l'accompagnement non-médicamenteux	Psychologues

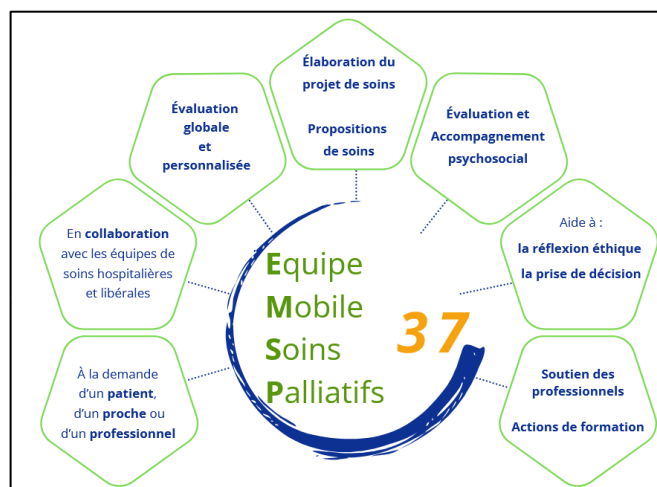


Les assistantes de soins en gériatrie accompagnent quotidiennement au sein des PASA 29 habitants des deux Unités de Vie Protégées.

« Les professionnels se coordonnent avec les partenaires du territoire impliqués dans mon parcours et partagent avec eux les informations nécessaires à mon accompagnement. » « Je suis informé, ainsi que mon entourage, des alternatives possibles pour assurer la continuité de mon parcours. »		Critère 2.9.1 HAS Critère 2.9.2 HAS
N°	Actions	Responsables
354	Mobiliser, selon les besoins spécifiques des habitants de la Résidence DEBROU, les partenariats nécessaires à leur accompagnement : HAD, CMP, équipes mobiles...	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux



Par exemple, l'HAD intervient à la Résidence DEBROU après avis du médecin coordonnateur et sur décision du directeur, pour des situations d'accompagnement complexes.



L'Équipe Mobile de Soins Palliatifs du CHRU peut être sollicitée par la Résidence DEBROU, après concertation pluridisciplinaire, afin d'accompagner les habitants présentant des situations palliatives complexes et de soutenir les équipes dans l'accompagnement.

« Les professionnels transmettent aux professionnels qui prennent le relais, ainsi qu'à mon entourage, toutes les informations nécessaires à la continuité de mon accompagnement. » « Les professionnels partagent entre eux les informations nécessaires à mon accompagnement. »		Critère 2.9.3 HAS Critère 2.10.1 HAS
N°	Actions	Responsables
355	Pérenniser le recours au logiciel TitanLink offrant un dossier de soins informatisé consultable par tous les professionnels de la Résidence DEBROU et garantissant la continuité de l'accompagnement	Informaticien

« Les professionnels respectent les règles de sécurisation des données, des dossiers et des accès me concernant. »		Critère 2.10.2 HAS
N°	Actions	Responsables
356	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU aux règles de confidentialité et de sécurisation des données	Informaticien
357	Pérenniser la remise, à l'embauche d'un nouveau professionnel de la Résidence DEBROU, d'une charte d'utilisation des données à caractère personnel et du règlement intérieur rappelant le secret médical	Service Ressources Humaines
358	Maintenir un cadre de vie protecteur des données des habitants de la Résidence DEBROU : déconnexion automatique en cas d'inactivité au logiciel métier, accessibilité des infirmeries via un code, armoires contenant les dossiers fermées, recueil du consentement au droit à l'image et à l'affichage du nom des habitants sur la porte de leurs logements	Informaticien

IV. Déployer un projet social en cohérence avec les valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU

9. Politique ressources humaines et amélioration de la qualité de vie au travail

**« Je vis dans une Résidence où les professionnels qui m’accompagnent
bénéficient d’une politique de ressources humaines structurée, d’un
environnement de travail garantissant leurs compétences et leur qualité de vie
au travail. »**

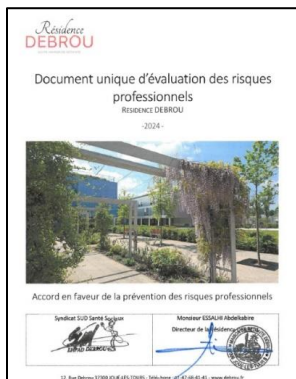
Indicateurs de suivi :

• Fiches de postes actualisés et signées	• Feuilles d’émargement des formations et des sensibilisations
• Document Unique d’Évaluation des Risques Professionnels	• Lignes Directrices de Gestion
• Rapport Social Unique	• Ordres du jour, feuilles d’émargement et comptes-rendus de Comité Social d’Etablissement
• Tableau des gardes, des astreintes, plannings	• Notes de service et Notes d’information relatives à l’Amélioration de la Qualité de Vie au Travail
• Plan de développement des compétences	• Liste des Référents Institutionnels, Référents thématiques et Référents par unité de vie

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Ma Résidence définit et déploie une politique ressources humaines, et met en œuvre une démarche de prévention des risques professionnels pour protéger les professionnels qui m'accompagnent. » « Ma Résidence promeut une politique qui favorise la qualité de vie au travail des professionnels qui m'accompagnent. »		Critère 3.8.1 HAS Critère 3.9.1 HAS
N°	Actions	Responsables
359	Faire évoluer, en tant que de besoin, le plan de prévention des risques professionnels par une actualisation régulière du Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels	Direction + Service Ressources Humaines + Animatrices Prévention des Risques Professionnels
360	Recenser les principaux facteurs de risques professionnels au sein des fiches de postes de chaque professionnel de la Résidence DEBROU ainsi que les mesures de prévention collectives et individuelle pour y faire face	Direction + Service Ressources Humaines + Animatrices Prévention des Risques Professionnels
361	Formaliser les actions de formation au sein d'un plan de développement des compétences présenté annuellement en Conseil d'Administration, Comité Social d'Etablissement et Conseil de la Vie Sociale	Direction + Service Ressources Humaines
362	Actualiser les Lignes Directrices de Gestion pour la période 2026-2030	Direction + Service Ressources Humaines
363	Établir et présenter annuellement le Rapport Social Unique en Conseil d'Administration, Comité Social d'Etablissement et Conseil de la Vie Sociale	Direction + Service Ressources Humaines
364	Pérenniser l'organisation actant la désignation d'un infirmier référent au sein de chaque unité de vie	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical

365	Consolider le rôle professionnel des Référents Institutionnels	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
366	Poursuivre le remplacement systématique de toute absence au sein des unités de vie de la Résidence DEBROU	Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux
367	Pérenniser la présence d'infirmiers 24 heures sur 24 au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical
368	Poursuivre la politique de promotion interne au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Service Ressources Humaines
369	Poursuivre la politique de prévention des troubles musculosquelettiques	Direction + Animatrices Prévention des Risques Professionnels
370	Maintenir les propositions de postes aménagés au regard des situations individuelles de chaque agent	Direction + Service Ressources Humaines
371	Pérenniser le dispositif de cooptation interne assorti d'une prime de 300 euros pour tout agent proposant une candidature ayant abouti à une embauche effective	Direction + Service Ressources Humaines
372	Déployer les exosquelettes en commençant par les services logistiques et notamment la blanchisserie	Direction + Service Blanchisserie
373	Déployer, après évaluation, des robots laveurs dotés de l'intelligence artificielle	Direction



Le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels est un outil central de la politique de prévention des risques professionnels au sein de la Résidence DEBROU.



La Résidence DEBROU est équipée de dispositifs visant à améliorer la qualité de vie au travail des agents en limitant leurs troubles musculosquelettiques : verticalisateurs, lèves-personnes, draps de glisse et chaises Raizer.

« Les professionnels respectent les règles de sécurisation des données, des dossiers et des accès me concernant. »		Critère 3.8.2 HAS
N°	Actions	Responsables
374	Actualiser les livrets d'accueil dédiés aux personnels titulaires, contractuels et stagiaires	Direction + Service Ressources Humaines
375	Ajouter au livret d'accueil des professionnels un volet relatif aux droits et libertés des habitants, incluant la liberté d'aller et venir	Direction + Service Ressources Humaines
376	Assurer à chaque professionnel de la Résidence DEBROU une période de doublure lors de la prise de poste	Direction + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux

377	Mettre en place une attestation systématique de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance à l'issue de la période de doublure	Direction + Cadre Supérieur de Santé + Cadres de Santé Paramédicaux
378	Poursuivre la dynamique de sensibilisation des professionnels aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles et aux bonnes pratiques sur le numérique	Informaticien

Votre période de doublure

Bienvenue au sein de la Résidence DEBROU !

La période de doublure permet une prise de poste progressive, sécurisée et accompagnée. Elle vise à :

- Garantir la qualité des soins et de l'accompagnement
- Assurer la sécurité des habitants
- Favoriser l'intégration au sein de l'équipe



Agent :
 Fonction :
 Référent de doublure :
 Dates :



Bilan

☐ J'atteste avoir bénéficié d'une période de doublure encadrée et avoir été sensibilisé(e) aux pratiques professionnelles bientraitantes ainsi qu'aux règles et valeurs institutionnelles de la Résidence DEBROU.

Agent en doublure :
 Date :
 Signature :

Référent de doublure :
 Date :
 Signature :

Cadre de l'unité de vie :
 Date :
 Signature :



L'objectif de ce livret et d'encadrer la période de doublure proposée à chaque agent intégrant la Résidence DEBROU afin de le guider dans sa prise de fonctions et de favoriser son intégration.

« Ma Résidence adapte la gestion des emplois et des parcours professionnels aux évolutions du secteur et à sa stratégie, pour disposer des compétences nécessaires à mon accompagnement. »		Critère 3.8.3 HAS
N°	Actions	Responsables
379	Poursuivre la politique de promotion interne au sein de la Résidence DEBROU par l'organisation de concours et d'études promotionnelles	Direction + Service Ressources Humaines

380	Pérenniser la participation des Cadres de Santé Paramédicaux de la Résidence DEBROU aux forums de l'emploi, job dating et événements territoriaux (France Travail, établissements de formation, collectivités) afin de renforcer l'attractivité et le recrutement sur le territoire	Direction + Service Ressources Humaines
------------	---	--

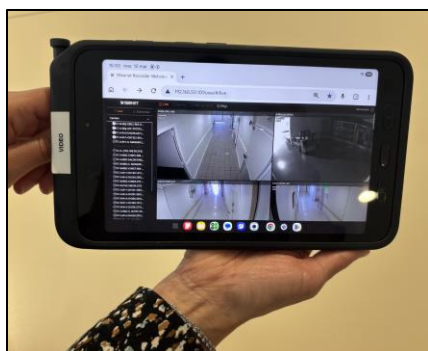
« Je suis accompagné par une équipe de professionnels formés et qualifiés, au service de la qualité de mon accompagnement. » « Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles, aux procédures et aux références spécifiques à leur cadre d'intervention. »		Critère 3.8.4 HAS Critère 3.8.6 HAS
N°	Actions	Responsables
381	Poursuivre la formation de l'ensemble des membres du personnel aux gestes et soins d'urgence (AFGSU)	Direction + Service Ressources Humaines
382	Augmenter le nombre de membres du personnel formés à la démarche Humanitude	Direction + Service Ressources Humaines
383	Former et sensibiliser régulièrement les professionnels au risque médicamenteux et en assurer la traçabilité	Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Cellule Qualité
384	Faire bénéficier les aides-soignants volontaires de la formation d'Assistant de Soins en Gériatrie	Direction + Cadre Supérieur de Santé Paramédical + Service Ressources Humaines

« Je suis en sécurité au sein de ma Résidence qui définit des modalités de travail adaptées pour garantir la sécurité, la continuité et la qualité de mon accompagnement. »

Critère 3.8.5 HAS

N°	Actions	Responsables
385	Poursuivre la réalisation des contrôles mensuels de l'hygiène de la restauration	Direction + Service Restauration
386	Faire respecter strictement la démarche HACCP	Direction + Service Restauration
387	Maintenir le niveau de formation de l'ensemble des agents du service blanchisserie à la démarche RABC et à l'hygiène	Direction + Service Blanchisserie
388	Poursuivre la mise en œuvre des pré-visites pour toute demande d'admission relevant a priori des Unités de Vie Protégées	Direction + Cadres de Santé Paramédicaux
389	Maintenir le strict respect des consignes de sécurité incendie au sein de la Résidence DEBROU	Direction
390	Maintenir les équipements et les installations en bon état pour la sécurité des résidents, de leur famille, de leurs proches et de l'ensemble des acteurs de la Résidence DEBROU	Direction + Service Technique
391	Poursuivre la réalisation des visites de maintenance	Direction + Service Technique
392	Pérenniser l'usage du dispositif de vidéoprotection ou de vidéo-accompagnement dans un cadre strictement réglementé et juridiquement sécurisée	Direction

La nuit, les professionnels, depuis leurs tablettes numériques, ont accès, aux images des caméras installées au sein de la Résidence.

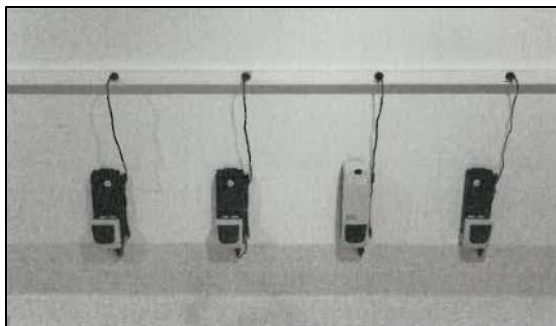


La centrale de sécurité incendie participe au dispositif structure de prévention et de maîtrise du risque incendie.

« Ma Résidence favorise la qualité de l'environnement de travail des professionnels. »		Critère 3.9.2 HAS
N°	Actions	Responsables
393	Augmenter le nombre de logements équipés de rails de transfert	Direction + Ergothérapeute
394	Ergonomiser les postes de travail en tant que de besoin	Direction + Ergothérapeute
395	Former et déployer deux Animateurs Prévention des Risques Professionnels pour la Résidence DEBROU	Direction + Service Ressources Humaines



Au sein de la Résidence DEBROU afin de réduire les troubles musculosquelettiques des soignants et d'améliorer le confort des habitants, des logements sont équipés de rails de transfert.



Les aménagements ergonomiques des postes de travail, tels que l'installation de bornes murales de recharge sécurisée des verticalisateurs et le déploiement de chariots de soins motorisés plus légers et maniables, contribuent à la prévention des risques professionnels et à l'amélioration des conditions de travail des équipes.

« Ma Résidence organise pour les professionnels des espaces de discussion et de partage, ainsi que des temps de soutien psychologique et/ou éthique. »		Critère 3.9.3 HAS
N°	Actions	Responsables
396	Pérenniser l'organisation actuelle du Comité Social d'Etablissement, permettant le dialogue social au sein de la Résidence DEBROU	Direction
397	Pérenniser l'organisation des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle permettant d'évoquer en pluridisciplinarité des questionnements éthiques	Direction + Médecin coordonnateur + Cadre Supérieur de Sant Paramédical + Cadres de Santé Paramédicaux + Psychologues
398	Proposer aux professionnels de la Résidence DEBROU des séances de yoga gratuites, en dehors du temps de travail et sous réserve d'inscription préalable, en collaboration avec l'association SAFRAN JOUE SPORT	Direction + Service Ressources Humaines

V. Garantir une démarche qualité, sécurité et gestion des risques au service de l'accompagnement du cadre de vie et des prestations hôtelières

10. Démarche qualité et gestion des risques au sein de la Résidence DEBROU

« Je vis dans une Résidence qui s'engage dans une démarche qualité structurée et une gestion rigoureuse des risques, pour prévenir les situations de maltraitance, analyser les événements indésirables, gérer les crises et organiser son fonctionnement de manière responsable, durable et sécurisé. »

Indicateurs de suivi :

• Mode opératoire « Gestion des événements indésirables », Fiche d'Événement Indésirable actualisée chaque année et Synthèse des Événements Indésirables Déclarés	• Feuilles d'émargement des formations et des sensibilisations
• Ordres du jour, feuilles d'émargement et compte-rendu de Conseil de la Vie Sociale, de Comité Social d'Etablissement et de Conseil d'Administration	• Serveur « Comment Faire Soins » regroupant les modes opératoires à disposition des professionnels de la Résidence DEBROU
• Plan Bleu et ses annexes et feuilles d'émargement associées	• Notes de service et Notes d'information relatives à la démarche Qualité
• Démarche d'Analyse et Maîtrise du Risque Infectieux	• Liste des Référents Institutionnels, Référents thématiques et Référents par unité de vie
• Registres des Satisfactions, des Plaintes, des Observations et des Réclamations de la Résidence DEBROU et nombre d'Événements Indésirables déclarés et analysés	• Résultats des enquêtes de satisfaction des habitants, de leurs familles et de leurs proches

Objectifs spécifiques et plan d'actions associés

« Ma Résidence définit une politique de qualité et gestion des risques. »		Critère 3.10.1 HAS
N°	Actions	Responsables
399	Créer une cellule qualité au sein de la Résidence DEBROU composée d'un(e) Infirmier(ère) – Référent(e) Qualité et Gestion des Risques et d'une Référente Administrative Qualité	Direction
400	Étudier les modalités de déploiement du logiciel AGEVAL pour la gestion des événements indésirables et le pilotage de la démarche qualité	Direction + Cellule Qualité
401	Encourager l'ensemble des membres du personnel de la Résidence DEBROU à signaler les événements indésirables	Direction + Cellule Qualité
402	Assurer une mise à jour régulière de la feuille d'événements indésirables pour répondre aux besoins des habitants, des familles, des proches et des membres du personnel de la Résidence DEBROU	Direction + Cellule Qualité
403	Maintenir la démarche qualité assurée par la Résidence DEBROU et poursuivre la sensibilisation des membres du personnel à cette démarche et aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles	Direction + Cellule Qualité
404	Poursuivre chaque année le recueil de la satisfaction des habitants, en les accompagnant dans la démarche si nécessaire	Psychologues
405	Initier une démarche de participation à une instance de réflexion éthique sur le territoire	Médecin coordonnateur
406	Réaliser des auto-évaluations selon le référentiel HAS en vigueur afin de préparer l'évaluation qualité programmée en 2031	Cellule Qualité



La Haute Autorité de Santé (HAS) encadre, à travers le nouveau référentiel national, l'évaluation qualité des établissements médico-sociaux. Ce dispositif rénové regroupe trois méthodes d'évaluation : l'accompagné traceur, le traceur ciblé et l'audit système.

« Ma Résidence met en œuvre concrètement sa démarche qualité et de gestion des risques. »		Critère 3.10.2 HAS
N°	Actions	Responsables
407	Actualiser en tant que de besoin le mode opératoire « Gestion des événements indésirables » et y sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU	Cellule Qualité
408	Actualiser le Mode Opératoire « Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles » afin qu'il intègre la référence au principe bénéfice/risque dans la prise de décision collégiale	Cadres de Santé Paramédicaux + Cellule Qualité
409	Actualiser le mode opératoire « Accueil et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé » et le communiquer aux équipes soignantes	Psychologues + Cellule Qualité
410	Dater le document « Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite » afin de permettre le suivi de ses réactualisations de cet outil	Cellule Qualité
411	Actualiser le mode opératoire « Gestion de la douleur » en y intégrant la nécessité de tracer les évaluations de la douleur dans le dossier de soins et les échelles d'évaluation de la douleur utilisées pour évaluer la douleur des habitants et y sensibiliser les professionnels.	Cadres de Santé Paramédicaux + Cellule Qualité
412	Élaborer une procédure sur les risques de disparition	Psychologues + Cellule Qualité
413	Élaborer une procédure sur les conduites à tenir en cas d'addiction d'un habitant	Psychologues + Cellule Qualité
414	Actualiser le mode opératoire « Prévention et Gestion des Chutes » afin de l'adapter au logiciel de soins TitantLink et d'y mentionner la nécessité d'adapter le PAP aux risques de chute auxquels la personne est confrontée	Ergothérapeute + Cellule Qualité
415	Formaliser un mode opératoire « Évaluation des besoins en santé mentale de l'habitant »	Psychologues + Cellule Qualité
416	Actualiser le mode opératoire « Organisation des transmissions » afin d'y intégrer le rôle du cadre de santé dans la sensibilisation aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS...), ainsi que la contribution des professionnels (IDE, AS...) au partage régulier de leurs pratiques et à la diffusion des procédures spécifiques à leur champ d'intervention	Cadre de Santé Paramédical + Cellule Qualité

« Ma Résidence définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence, pour me protéger ainsi que les autres habitants. »		Critère impératif 3.11.1 HAS
N°	Actions	Responsables
417	Actualiser en tant que de besoin les documents internes relatifs à la prévention et la gestion des risques de maltraitance et de violence : Guide de prévention de la maltraitance intégré aux Livrets d'Accueil de la Résidence DEBROU, Démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance, intégrée au Projet Institutionnel de la Résidence DEBROU	Cellule Qualité
418	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU à la démarche interne de prévention et de lutte contre la maltraitance au sein de la Résidence DEBROU	Cellule Qualité



La cellule Qualité de la Résidence DEBROU est composée de deux professionnelles : Madame Marina GIRARD, Infirmière Qualiticienne et Madame Léa DESMARES, Assistante de Direction Référente Administrative Qualité.



La démarche de prévention et de lutte contre la maltraitance est au cœur des pratiques professionnelles au sein de la Résidence DEBROU, tout en étant formalisée au sein de documents institutionnels coconstruits.

« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la détection et au signalement des faits de maltraitance et de violence. »

Critère 3.11.3 HAS

N°	Actions	Responsables
419	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU à la détection et au signalement des faits de maltraitance et de violence et en assurer la traçabilité systématique par la signature de feuilles d’émargement	Service Ressources Humaines + Psychologues + Cellule Qualité

« Les signalements de faits de maltraitance ou de violence me concernant, ou concernant d’autres habitants, sont traités et donnent lieu à des actions correctives. »

**Critère impératif
3.11.2 HAS**

N°	Actions	Responsables
420	Pérenniser l’analyse collective et la mise en place d’actions correctives visant à répondre à de tels signalements et en assurer la traçabilité	Cellule Qualité

« Ma Résidence organise le recueil et le traitement des plaintes et réclamations. »

Critère impératif
3.12.1 HAS

N°	Actions	Responsables
421	Pérenniser la mise à disposition de tout acteur interne ou externe de la Résidence DEBROU de la Feuille d'événements indésirables permettant le recueil des plaintes et réclamations	Direction + Cellule Qualité

DOCUMENT UNIQUE DES RISQUES : FEUILLE D'ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLE - Version 18 - CSE du 29 avril 2026
PLAINTES ET RÉCLAMATIONS DES HABITANTS / FAMILLES & PROCHES / PERSONNEL

A: Auteur de la fiche
Nom: _____
Fonction: _____
Service: _____

B: Personne ou matériel concerné par le dommage
NOM Habitant: _____
NOM Vendeur: _____
NOM Agent: _____
Matériel: _____

C: L'événement est survenu
Date: _____ Heure: _____ Lieu: _____

D: Cet événement est déjà survenu:
Oui Non Je ne sais pas

E: Que s'est-il passé ? Sélectionnez la ou les cases qui décrivent le mieux l'incident

1. Sécurité des personnes et des biens Suspicion de fait de maltraitance / négligence Brûlure ou risque de brûlure Chute ou risque de chute Fumée / Odeur de brûlé / incendie Explosion (gaz / fluides...) Événements climatiques et météorologiques : Inondation / Tempête... Dégradation / Malveillance / Vandalisme Bris d'objet / Défaillance Dégradation de matériel / perte d'objet Objet ou somme d'argent trouvé Dons / Legs / Cadeaux proposés par un habitant Intrusion d'une personne indésirable au service Animaux et insectes nuisibles Autre (préciser): _____	4. Prise en soins des habitants Qualité des soins / Douleur Circuit du médicament / Ordonnances Pharmacie / Laboratoire Retour d'hospitalisation / Dossier manquant Ambulances / EDV Ext. / Interventions Ext. Autre (préciser): _____	7. Risques professionnels Blessure par un habitant (volontaire ou non) Piqûre Coupure AES (Accident Exposé au Sang) Heurt, bris de verre ou autre choc Accident avec machines, outillage, chariots, mobilier Brûlure Choc électrique Blessure en manutention Chute de hauteur Chute de plain pied Glissade sur sol mouillé Ventilation insuffisante Gaz ou vapeurs irritants ou nocifs Inhalation de poussières Contamination par des liquides souillés Contact avec des déchets Contact avec personne contagieuse Exposition aux bruits et vibrations Contact ou projection de produit chimique Risques pour la voie Nuissances thermiques Accident de trajet Attitude / Comportement inadéquat au service
2. Comportement Trouble du comportement d'un habitant Comportement irrespectueux d'un proche Intrusion d'un habitant chez un autre habitant Alcoolisation Tabagisme Violence ou conflit : habitant / habitant Violence ou conflit : habitant / famille Refus de la toilette ou de soins par l'habitant Habitant se servant dans les réserves ou stockant Sortie du service ou risque / Disparition Locaux, environnement souillés Signes de radicalisation/proxytisme (habitants/agents) Autre (préciser): _____	5. Défaillances techniques Téléphone / Interphone Alarme Incendie / Système de désenfumage Panne électrique (Luminaires / Prises...) Accès... Chauffage / Ventilation / Climatisation Digéts des eaux / Coupure d'eau / Fuite Matériel hors service / Vitres / Piscine Lits médicaux / Barres de lits Portes / Cils (Digicode / Serrure / Verrou) Dispositifs d'Ergothérapie : (Fauteuils roulants / Lève...) Personnes / Chaises de douche / Matelas / Adaptation Machine à café / Fontaine à eau / Frigo / Micro-onde Volets roulants / Fenêtres / Stores Problème plomberie / Canalisations / WC bouchés Lave-vaisselle / Fuite ou WC cassés / Radiateur Système d'appel soignant Défaillance sur équipement de Cuisine / Logerie Problèmes informatiques Déformation des murs / du bâti / des sols Autre (préciser): _____	RISQUES PSYCHO-SOCIAUX Souffrance éthique / Conflits de valeurs au travail Violence ou conflit : Habitant / Agent Violence ou conflit : Famille ou Proche / Agent Violence ou conflit : Inter personnel Discrimination, harcèlement moral ou sexuel, agissements sexistes Manque de reconnaissance au travail Difficultés relationnelles au travail Désorganisation du travail / Absentéisme suite Autre (préciser): _____
3. Prestations hôtelières Propreté, hygiène des locaux et du matériel Système des stocks (Incontenance / Epicerie...) Alimentation (Menus / Régime / Quantités...) Gestion du courrier / Journal Intoxication alimentaire Service hôtelier Gestion du linge (Usure / Manque...) Salon de coiffure Autre (préciser): _____	6. Mesures prises immédiatement ou Propositions d'améliorations (écrire ou dire si nécessaire)	8. Responsabilité Sociale de l'établissement Respect de l'environnement (tri déchets...) Confirmation des risques Information relative au principe de laïcité

F: Description de l'événement
(écrire ou dire si nécessaire)

G: Conséquences immédiates apparentes
 Dédié, suite à l'événement : Pas d'impact Préjudice matériel Préjudice moral Insatisfaction
 Hospitalisation - Dommage corporel important - Dommage corporel modéré - Perte de temps

H: Gravité estimée
 Mineure
 Modérée
 Majeure

I: Personnes informées (Nom, Prénom, Grade)
 Suires à donner (Cadre réservé à la DIRECTION)
 Communication à l'ARS
 Communication au CDS
 Communication aux SIRS

10: Cette feuille ne vaut pas déclaration d'accident de travail, merci de vous adresser impérativement au bureau RH.

Réactualisée chaque année en Comité Social
d'Etablissement, la Feuille d'Événement Indésirable
constitue le Document Unique des Risques au sein de la
Résidence DEBROU et permet également de recueillir
les plaintes et réclamation de tout acteur, interne ou
externe à la Résidence DEBROU.

« Ma Résidence communique aux parties prenantes sur la manière dont les plaintes et réclamations sont traitées. »		Critère impératif 3.12.2 HAS
N°	Actions	Responsables
422	Organiser la traçabilité des communications effectuées pour que chaque partie prenante soit informée du traitement des plaintes et réclamations	Direction + Cellule Qualité
423	Pérenniser les échanges relatifs aux événements indésirables organisés lors des transmissions quotidiennes, des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle, des Groupes d'information et d'écoute et des réunions d'accueil des familles	Cadre Supérieur de Santé Paramédical
424	Les res	Direction + Cellule Qualité

« Les professionnels analysent en équipe les plaintes et réclamations et mettent en place des actions correctives. »		Critère impératif 3.12.3 HAS
N°	Actions	Responsables
425	Pérenniser l'analyse quotidienne en réunion de direction pluridisciplinaire, l'analyse des plaintes et réclamations tout en améliorant la traçabilité	Direction + Cellule Qualité
426	Pérenniser les échanges relatifs aux plaintes et réclamations organisés lors des transmissions quotidiennes, des Groupes d'Analyse de la Pratique Professionnelle, des Groupes d'information et d'écoute et des réunions d'accueil des familles	Cadre Supérieur de Santé Paramédical

« Ma Résidence organise le recueil et le traitement des événements indésirables. »		Critère impératif 3.13.1 HAS
N°	Actions	Responsables
427	Pérenniser la mise à disposition de tout acteur interne ou externe de la Résidence DEBROU de la Feuille d'événements indésirables permettant le recueil des événements indésirables	Direction + Cellule Qualité

« Ma Résidence communique aux parties prenantes sur le traitement des événements indésirables. »		Critère impératif 3.13.2 HAS
N°	Actions	Responsables
428	Organiser la traçabilité des communications effectuées pour que chaque partie prenante soit informée du traitement de l'événement indésirable	Direction + Cellule Qualité
429	Pérenniser l'analyse d'un ou plusieurs événement(s) indésirable(s) récurrent(s) ou dont la gravité a été perçue comme majeure par un ou des agents de la Résidence DEBROU en Comité Social d'Établissement	Direction + Cellule Qualité
430	Diffuser annuellement la synthèse des événements indésirables déclarés au sein de la Résidence DEBROU et la publier sur le site internet de l'établissement	Direction + Cellule Qualité

« Les professionnels qui m’accompagnent déclarent et analysent en équipe les événements indésirables, puis mettent en place des actions correctives. »		Critère impératif 3.13.3 HAS Critère 3.13.4 HAS
« Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables. »		
N°	Actions	Responsables
431	Diffuser un support pédagogique simplifié complétant le mode opératoire existant en matière de gestion des événements indésirables et le transmettre aux professionnels	Direction + Cellule Qualité
432	Pérenniser la mise en place de temps de sensibilisation à destination des professionnels relatifs à la gestion des événements indésirables au sein de la Résidence DEBROU	Direction + Cellule Qualité

« Ma Résidence définit, avec les professionnels, un plan de gestion de crise et de continuité d'activité, et le réactualise régulièrement. »		Critère impératif 3.14.1 HAS
N°	Actions	Responsables
433	Actualiser en tant que de besoin, le Plan Bleu et le Plan de gestion de crise et de Continuité d'Activité	Cellule Qualité

« Ma Résidence communique son plan de gestion de crise en interne et en externe. »		Critère impératif 3.14.2 HAS
N°	Actions	Responsables
434	Assurer l'accessibilité interne du plan de gestion de crise de la Résidence DEBROU via sa diffusion sur le serveur interne de la Résidence DEBROU et sur son site Internet	Cellule Qualité
435	Assurer la communication externe du plan de gestion de crise de la Résidence DEBROU par sa présentation annuelle en Conseil de la Vie Sociale, Comité social d'Établissement, Conseil d'Administration et par la transmission aux autorités de tutelle et tarification	Direction + Cellule Qualité

« Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expérience partagés, organisés par la Résidence, pour se préparer à la gestion de crise. »		Critère 3.14.3 HAS
N°	Actions	Responsables
436	Pérenniser l'organisation des formations incendie en interne, au sein de la Résidence DEBROU, à destination de l'ensemble des professionnels	Direction + Service Ressources Humaines
437	Planifier un exercice de simulation de situation de crise ainsi qu'un retour d'expérience	Direction + Cellule Qualité

« Les professionnels qui m’accompagnent sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion de crise. »

Critère 3.14.4 HAS

N°	Actions	Responsables
438	Intégrer au Plan Bleu une section précisant les modalités de formation et de sensibilisation des professionnels pour la gestion des situations de crise	Direction + Cellule Qualité
439	Pérenniser l’organisation de formations régulières, sur site, au risque d’incendie	Direction + Service Ressources Humaines
440	Sensibiliser les professionnels de la Résidence DEBROU au Plan Bleu et au Plan de Continuité d’Activité	Cellule Qualité

« Ma Résidence définit et met en œuvre une stratégie d’optimisation des achats et de développement durable. »

Critère 3.15.1 HAS

N°	Actions	Responsables
441	Permettre aux agents de la Résidence DEBROU de bénéficier du forfait mobilités durables et de la prise en charge de leur abonnement de transport en commun à hauteur de 75 %, conformément à la réglementation en vigueur	Direction + Service Ressources Humaines
442	Faire de la Résidence DEBROU un établissement 100% non-fumeur	Direction
443	Actualiser le Diagnostic de Performance Énergétique (DPE) de la Résidence DEBROU en tant que de besoin afin de répondre aux exigences réglementaires en vigueur	Direction
444	Actualiser annuellement le plan de développement durable de la Résidence DEBROU	Direction + Cellule Qualité
445	Réduire l’empreinte carbone de la Résidence DEBROU et optimiser la performance énergétique des équipements de la Résidence DEBROU	Direction
446	Pérenniser la politique actuelle de tri, de réduction et de valorisation des déchets, biodéchets et déchets de produits chimiques au sein de la Résidence DEBROU	Direction
447	Mettre en œuvre les dispositions de la Loi EGALIM (50% de produits de qualité et durables, dont au moins 20% de produits biologiques)	Direction + Service Restauration

448	Accentuer la lutte contre le gaspillage alimentaire en organisant des campagnes régulières de pesées des déchets alimentaires	Direction + Service Restauration
449	Poursuivre la démarche « zéro pictogramme » en privilégiant l'utilisation de produits d'entretien et lessiviels dépourvus de pictogrammes de danger afin de réduire l'exposition aux risques chimiques	Direction + Gouvernante + Service Blanchisserie
450	Poursuivre le nettoyage à l'eau des sols permise grâce à l'utilisation de matériel adapté	Direction + Gouvernante + Service Entretien des Locaux



Située à proximité du centre-ville de Joué-lès-Tours, la Résidence DEBROU est accessible en tramway.



La Résidence DEBROU a aménagé un espace fumeur dédié, à destination des professionnels, afin de préserver le bien-vivre ensemble et le respect du cadre de vie collectif.



La Résidence DEBROU dispose d'un local déchets centralisé.



Conçue selon les normes Haute Qualité Environnementale (HQE), la Résidence DEBROU s'engage depuis 2015 dans une démarche structurée de développement durable, intégrant panneaux solaires, toiture végétalisée, isolation performante et optimisation énergétique. Le raccordement à la chaufferie biomasse de Joué-lès-Tours, la transition LED et l'adoption d'un plan de sobriété énergétique illustrent une volonté collective de réduire durablement l'empreinte carbone de l'établissement.



L'installation de drumtainers a réduit la quantité de bidons de produits lessiviels tout comme le choix de l'électrolyse pour la production sur site de solutions désinfectantes et détergentes dégraissantes, utilisées dans des flacons réutilisables.



« **Ma Résidence définit et déploie sa stratégie numérique. »**

« **Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux outils numériques. »**

Critère 3.15.2 HAS
Critère 3.15.3 HAS

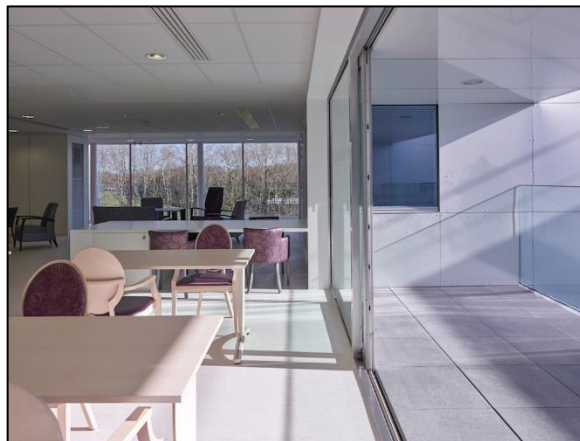
N°	Actions	Responsables
451	Garantir à tout acteur concerné de la Résidence DEBROU le strict respect du RGPD	Informaticien + Cellule Qualité
452	Anticiper la fin programmée du réseau cuivre en assurant la migration vers une solution de connectivité pérenne et sécurisée	Direction + Informaticien
453	Sensibiliser régulièrement les équipes pluridisciplinaires aux usages des outils numériques et assurer la traçabilité de ces sensibilisations	Informaticien
454	Pérenniser l'usage sécurisé et règlementé de la vidéo-accompagnement par les professionnels de nuit sur leurs tablettes numériques	Direction + Informaticien
455	Pérenniser la mise à disposition de tablettes numériques dotées de la commande vocale pour chaque unité de vie de la Résidence DEBROU	Direction

« **Ma Résidence définit et déploie sa stratégie hôtelière selon l'adage comme à l'hôtel et comme au restaurant. »**

N°	Actions	Responsables
456	Poursuivre la sensibilisation des agents de la Résidence DEBROU à la possibilité de proposer un menu de substitution aux habitants	Gouvernante + Service Restauration
457	Proposer une prestation de repassage du linge personnalisée aux habitants de la Résidence DEBROU	Service Blanchisserie
458	Poursuivre la politique d'achats de couverts ergonomiques à destination des habitants	Ergothérapeute
459	Être vigilant quant au libre choix de la place des habitants en salle de restaurant	Agent Hôtelier
460	Pérenniser l'affichage des menus journaliers dans les salles de restaurant et unités de vie et leur annonce au micro par l'équipe hôtelière de la Résidence DEBROU	Agent Hôtelier



La table est dressée
selon les arts de la table
à l'occasion d'un repas
thérapeutique.



Un plan de table est établi et réactualisé en tant que
de besoin afin que chaque habitant puisse passer un
moment de convivialité selon ses affinités lors des
repas en salle de restaurant.

Résidence DEBROU VOTRE MAISON DE RETRAITE L'ÉQUIPE DE RESTAURATION VOUS PROPOSE DU 23 Février au 1^{er} Mars *Sous réserve des arrivages et disponibilités des denrées auprès de nos fournisseurs					
	DÉJEUNER	Texture adaptée	Menus À votre demande, un mets qui ne vous convient pas peut être remplacé. Les garnitures vous sont proposées à discrétion. Les viandes de bœuf, de veau, de porc, de mouton, d'agneau et de volaille proviennent d'élevages français et entrent dans le champ de la loi Egalim. Les fruits et légumes frais sont biologiques, labellisés ou issus de circuits courts, sauf incapacité du fournisseur au regard des marchés. Enfin, le pain proposé (hors pain de mie) est fabriqué à partir de produits français issus de l'agriculture biologique. Loi Egalim : Menu végétarien	DÎNER	Texture adaptée
Lundi 23	Taboulé Oriental Escalope de Porc moutarde et miel Pâtée Maralchère Emmental Fruit Thé ou Café	Taboulé mixé Pâtée et porc mixé Fromage Compote Thé ou Café		Potage de légumes verts Oufs brouillés Pommes de terre sautées Fromage Entremet chocolat Thé ou Café	Potage de légumes verts Purée de pommes de terre aux œufs Fromage Entremet chocolat Thé ou Café
Mardi 24	Salade au Bleu Rognons aux champignons Tosados Lait de mélange Ananas au Kirsch Thé ou Café	Flan au Bleu Purée de pommes de terre et haché fin Fromage Compote Thé ou Café		Potage Crêcy Pépites de Hokkaido Épinards à la crème Fromage Crème renversée Thé ou Café	Potage Crêcy Épinards et poisson mixés Fromage Crème renversée Thé ou Café
Mercredi 25	Salami Émincé de Dinde Mandarin Pâtée Ratatouille Saint Nectaire Riz aux raisins Thé ou Café	Mousse de Rillettes Ratatouille et Dinde mixées Fromage Riz sautés mixés Thé ou Café		Potage Dubarry Roulé au Fromage Salade Fromage Banane Thé ou Café	Potage Dubarry Purée de pommes de terre à la vache qui rit Banane et Compote Thé ou Café
Jeudi 26	Concombre à la menthe Sauté de Lapin Chasseur Pommes de terre Sarladaises Bleu d'Auvergne Cocktail de fruits Thé ou Café	Mousse aromatisée Purée de pommes de terre et Lapin mixé Fromage Compote Thé ou Café		Velouté de Courgettes au Cantadou Saucisse de Volaille Carottes au cumin Fromage Yaourt brassé Thé ou Café	Velouté de Courgettes au Cantadou Carottes et jambon mixés Fromage Yaourt brassé Thé ou Café
Vendredi 27	Piémontaise Pavé de poisson à la Bordelaise Julienne Romanesco Roux Gâteau Basque, crème Anglaise Thé ou Café	Salade mixée Julienne et poisson mixés Fromage Pavé Cacao Thé ou Café		Potage Crêcy Pâtée sauce tomate gratinée Fromage Cubes de mangue Thé ou Café	Potage Crêcy Purée tomate au Cantadou Fromage Compote Thé ou Café
Samedi 28	Poireau, œuf dur Potirone de Veau farci Pâtée Lyonnaise Cantal Fruit Thé ou Café	Mousse de Poireau Purée de pommes de terre et Veau mixé Fromage Compote Thé ou Café		Potage à la tomate Gratin de chou fleur au Reblochon Fromage Sauce aromatisée Thé ou Café	Potage à la tomate Gratin de chou mixé Fromage Sauce aromatisée Thé ou Café
Fête des Grands mères Dimanche 1 ^{er} Kir pétillant	Pâtés au Saumon Sauté d'Agneau aux courgettes Endives braisées Morbier Chou crème mouseline Thé ou Café	Terrine 2 Saumons Purée Céleri et Agneau mixé Fromage Crème mouseline Thé ou Café		Velouté de Potiron Jambon blanc Purée de pommes de terre Fromage Faiselle Thé ou Café	Velouté de Potiron Purée de pommes de terre au jambon mixé Fromage Faiselle Thé ou Café

Les menus proposés au sein de la Résidence DEBROU sont élaborés par une diététicienne, dans le respect de la Loi EGALIM et des remarques des habitants formulées notamment en Commission des Menus.

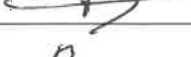
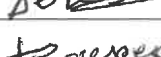
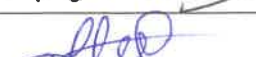
**Annexe n°1 – Plan d’actions suite à la visite
d’évaluation HAS de la qualité des prestations
délivrées par la Résidence DEBROU du 11 au 13
juin 2025**

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Lundi 1^{er} juin 2026

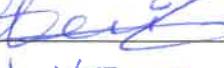
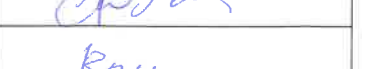
Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
ESSALHI Abdelkabire	DIRECTEUR	ADMINISTRATION	
FEVRIER Eli	Elève-directrice	Administration	
Deiser Alexandrine	Resp. Finance	Administration	
GERARD Lucie	IDE qualifiée	Administration	
NEWILLE M. Ange	RRH	RH	
VOISIN MICHEL	Responsable Cuisine	Cuisine	
LAMEIRAO Alex	Informaticien	Administration	
ROY Gaëlle	Accueil / Communication	Administration	
BOU Lucienne	B 203	Gaëlle	
ROUSSEAU Michel	B 161	D's	
TORNE Liliane	Bénévole	UMEH	
HUBERT Amélie	F.F CS	Bot 3	
Baugain Nadia	méd co		
LOISEAU Madeline	Habitante		
Mercier Ph.	Habitant		
Odette GRAS	Habitant		
Marie-France DRENEAU	Habitante		

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Lundi 11 mai 2026

Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
ESSALHI Abdelkabire	DIRECTEUR	ADMINISTRATION	
TORNE Liliane	Bénévoles	VMEH	
Bougeain Nadia	me2 co		
Hubert Amélie	F. F. CS	Bat B	
Guillemo Sandrine	CS	UP	
GIRAULT Louise	CS	BAT A+B	
Ciras Odette	CS		
Hees cici Th	RAS	13 Turcs B	
Loiseleur		un B. M. C. R	
BLANCHET Nicole	Habitante	2 JRS	
Charon	Charon	Charon	
Bou Lucienne	Habitante	seillet	
DESMARES Léa	Assist. de Direction	ADMINISTRATION	
FEVRIER Lili	Élève-Directrice	Administration	
Jeizer Alexandra	Resp. finances	Administration	
Roy Gaëlle	Accueil/Communication	Administration	
Am Guillost			

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Mardi 07 avril 2026

Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
ESSALHI Abdelkabire	DIRECTEUR	ADMINISTRATION	
TORNE Liliame	Bénévole	UMEH	
Bougeain Nadia	méd Co		
HUBERT Amélie	F.F CS.	Bat B	
Guillemo Sandrine	CS	CP	
GILBERT Louise	CS	BAT A+B	
PIRO-MAHE Nathalie	Directeur Adjoint	ADMINISTRATION	
YVES Odette	Habitante	1er étage	
ORIA Yvette	habitante	181 B1	
Hercière Ph	Bat	B4 B1	
BLANCHET Nicole	Blanchet	B1	
MEYER Marie-Anne	Habitante	B2	
Cherone Pascale	Habitante	2e B2	
Anne Grassin Colette	Habitante		
LARÉDAS Alex	Informaticien	Administration	
FEVRIER Lili	Élève-die chie	Administration	
Deiber Alexandrine	Resp. Finances	Administration	
Guillemo Immo.			
M. Roy			
Bosse Marie			
DESMARES Lea	Assistante de Direction	ADMINISTRATION	
ROY Gaëlle	Accueil/Communication	Administration	



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Mardi 07 avril 2026

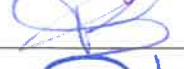
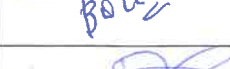
[illegible]

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Lundi 02 mars 2026

Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
TORNE Liliane	bénévole uncr	c v s	
BOISSAYE David	VP CVS	CVS	
JANTIER - GOLF F.	CVS	CVS	
Bougeain Nadia	méd co		
HUBERT Amélie	F.F. CS	Bat B.	
Guillermo Sandrino	CS	UP	
GIRAULT Louis	CS	BAT A+B	
PIROTTE Héthilde	Directeur Adjoint	Administration	
Grassin Colette		B & les Daffas	
Colette Gras	résidente	Residys	
ORIA Xvettie	résidente	B1 - Les iris	
HERCIEUX Ph	Recrutement	BAT F.	
PAÏEN GAU Marie-Françoise	Représentante	BAT B	
BLANCHET Nicole	Représentante	BAT D	
Cherrier P. M.	Représentative	BAT	
Deixis Alexandrine	Resp. Finances	Administration	
Thérèse Bou du crenne	Résidente	Résidente	
DESMARES Ioa	ASSIST. DE DIRECTION	ADMINISTRATION	
Mme Guillot marta		1 B.	
NEUVILLE R Ange	RRH	RRH	
FEVRIER Lili	Elève directrice	Administration	
LAFERRIER Alex	Impression	Administration	



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Co-construction du Projet Institutionnel 2027-2031 :

- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des professionnels pour la Résidence DEBROU

DATE : Jeudi 29 janvier 2026

[illegible]



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Co-construction du Projet Institutionnel 2027-2031 :

- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des professionnels de nuit pour la Résidence DEBROU

DATE : Mardi 27 janvier 2026

[illegible]

- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des professionnels pour la Résidence DEBROU

[illegible]



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Co-construction du Projet Institutionnel 2027-2031 :

- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des professionnels pour la Résidence DEBROU

DATE : Mardi 20 janvier 2026

[illegible]



FEUILLE D'ÉMARGEMENT

Co-construction du Projet Institutionnel 2027-2031 :

- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des professionnels pour la Résidence DEBROU

DATE : Jeudi 15 Janvier 2026

[illegible]

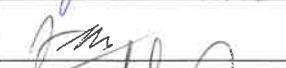


- Les valeurs de la Résidence DEBROU
- Les idées des bénévoles pour la Résidence DEBROU

DATE : Mardi 13 Janvier 2026

RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Lundi 05 janvier 2026

Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
ESSALHI Abdelkabire	DIRECTEUR	ADMINISTRATION	
Mme ORIA Yvette	habitante	La IRIS	Yvonne
LOISEAU fadeline	habitante		Loiseau
BLANCHET Nicole	habitante	11	Blanchet
Mercier Phil	habitante	Les Buis	Mercier
Charmy	habitante	La Ocellot	Charmy
DESMARES Léa	Assist. de Direct	ADMINISTRATION	
ROY Gaëlle	Accueil, Communication	Administration	
DUFRESNE Claire	Responsable	Blanchisseuse	
Bou Lucienne			Bou
Grassin Colette			Grassin
NEUVILLE M-A	Resp. RH	RH	Neuville
Deber alexandrine	Resp. Finances	Administration	
FEURIER Lili	Elève directrice	Administration	
Mme Guillaumin Amélie	habitante	Les Iris B1	Guillaumin
LAMEIROD Eric	Intendant	Administration	
TORNE Liliane	Bénévoles	UMEH	
FARLON Guy	Bénévoles CVS		
BOISSAYE David	VP CVS		
Bougeais Nadia	méd co		
HUBERT Amélie	Bénévoles CVS	Bout B	



<i>Résidence</i> DEBROU VOTRE MAISON DE RETRAITE	<u>FEUILLE D'ÉMARGEMENT</u> PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU
<u>DATE</u> : Lundi 05 janvier 2026	

 <i>Résidence</i> DEBROU VOTRE MAISON DE RETRAITE	<u>FEUILLE D'ÉMARGEMENT</u> PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU
<u>DATE</u> : Lundi 05 janvier 2026	

 <i>Résidence</i> DEBROU VOTRE MAISON DE RETRAITE	<u>FEUILLE D'ÉMARGEMENT</u> PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU
<u>DATE</u> : Lundi 05 janvier 2026	

[illegible]

FEUILLE D'ÉMARGEMENT

RÉUNION DE DIRECTION

PROJET INSTITUTIONNEL 2027-2031 DE LA RÉSIDENCE DEBROU

DATE : Lundi 1^{er} décembre 2025

Nom – Prénom	Fonction	Service	Émargement
ESSALHI Abdelkabire	DIRECTEUR	ADMINISTRATION	
M. Guillaum SLANCHET Niwla	Habitante Habitante	B 1	M. Guillaum Blanchet
Gras Colette	Habitante	B 2	Gras
Gras Odette	Habitante	A 1	Gras
ORIA Yvette	résidente	B 1	ORIA
Mercier Philippe	Président	B 1	Mercier
Bou. Lucienne		A 1	Bou.
LOISEAU Madeleine	résidente	A 2	Loiseau
DAVENAUD Marie-Fran	Présidente	A 2	DAVENAUD
Cherrie Jogette	Présidente	A 2	Cherrie
LAUEAU Jacqueline	Présidente	B 1	Laueau
Breyer Alain	Présidente	A 1	Breyer
DRAUD Riehl	psychologue	B 1 B 2	Draud
Deleu Alexandrine	Resp. finances	Administration	Deleu
FEVRIER Lili	Elève-directrice	Administration	Fevrier
ROY Gaëlle	Accueil-Communication	Administration	Roy
DESMARES Lea	Assist. de Direction	ADMINISTRATION	Desmares
LANTIERO Alice	Impartition	Administration	Lantero
TONÉ Lilian	Bien-être	VMEH	Tone
BOISSAYE Daniel	VP CVS		Boissaye
Guillaum Sandrine	CS	UP	Guillaum

LANMIA Frédéric
Bougeant Nadia
Hubert Amélie
Girard Louise

Accueil co
Fed co
f. f. co
CS

P.R.O. NAME 17th/10/2016 - Directors Report - ADMINISTRATION 

Annexe n°2 – Feuilles d’émargement des groupes de travail et des réunions de direction relatives au Projet Institutionnel 2027-2031 de la Résidence DEBROU

Évaluation HAS de la qualité des prestations
délivrées par la Résidence DEBROU

**Plan d'actions suite à la visite
d'évaluation du 11 au 13 juin 2025**



M. ESSALHI A.
DIRECTEUR
Résidence DEBROU
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02 47 68 41 41
Mail : directeur@mrdebrou.com
<https://debrou.fr/>



N°	Actions	Date de réception du rapport par l'ESMS	Date de transmission du rapport à l'ARS	Les critères impratiables sont en rouge.				
		Thématique	Référént	Fonction	Échéance	Critère de l'évaluation non-valable	Colation	Suivi de l'action
	Nom ESSMS - FINES EHPAD Résidence DEBROU - 370000655	29/07/2025	17/10/2025					
1	Formaliser un Projet Institutionnel 2027-2031 spécifique aux Unités de Vie Protégées	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 En cours
2	Actualiser le mode opératoire « Liberté d'aller et venir »	Procédures	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 En cours
3	Assurer la traçabilité des prescriptions et échéances des contentions	Droits et libertés	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 En cours
4	Assurer la traçabilité des réévaluations des mesures de contention dans les transmissions pluridisciplinaires	Droits et libertés	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 En cours
5	Ajouter au livret d'accueil des professionnels et contractuels un volet sur les droits et libertés des habitants en y intégrant la liberté d'aller et venir des habitants	Droits et libertés	Direction	Direction	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 Réalisé
6	Inscrire dans le Projet Institutionnel 2027-2031 un axe dédié à la promotion des droits et libertés des habitants	Droits et libertés	Direction	Direction	2026	2.2.1 Les professionnels soutiennent la liberté d'aller et venir de la personne accompagnée.		3 Réalisé
7	Réviser la liste des référents institutionnels afin qu'elle ne mentionne plus le nom des habitants mais uniquement leur numéro de logement	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.2.3 Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée		3 En cours
8	Poursuivre les actions de formation continue en les formalisant au sein d'un plan de développement des compétences	Ressources humaines	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsables des Ressources Humaines	2026	2.2.3 Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée		3 En cours
9	Supprimer l'affichage de la liste des habitants à l'accueil et dans les unités de l'établissement	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.2.3 Les professionnels respectent la vie privée et l'intimité de la personne accompagnée		3 Réalisé
10	Intégrer un item spécifique dans l'annexe 17 du contrat de séjour "Droit à l'image et protection de la vie privée" précisant le consentement à l'affichage de la photographie dans le dossier de soins	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.2.5 Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée.		2 Réalisé
11	Diffuser chaque année le Schéma décisionnel du droit à l'image des personnes protégées auprès du personnel, afin de renforcer la conformité du recueil de consentement pour ce public et l'intégrer au livret d'accueil des professionnels	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.2.5 Les professionnels respectent le droit à l'image de la personne accompagnée.		2 En cours
12	Réaffirmer l'engagement de l'établissement dans la protection des données des habitants dans le Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	2.2.7 L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.		3 Réalisé
13	Poursuivre la dynamique de sensibilisation des professionnels aux bonnes pratiques sur le numérique	Ressources humaines	M. Lamelrao	Informaticien	2026	2.2.7 L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.		3 Réalisé
14	Établir une liste des habitants et de leur référent institutionnel conforme aux principes de minimisation et de confidentialité des données (article 5 du RGPD), en limitant les informations affichées au strict nécessaire à la coordination des accompagnements et à la continuité des soins	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.2.7 L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.		3 En cours
15	Actualiser l'annexe 9 du contrat de séjour : « Arrêté préfectoral relatif à l'installation d'un système de vidéo-protection au sein de la résidence Debrou » relative au système de vidéo-protection	Qualité	Direction	Direction	2026	2.2.7 L'ESSMS garantit la confidentialité et la protection des informations et données relatives à la personne accompagnée.		3 Réalisé

16	Sensibiliser les aides-soignants à la délégation de la distribution des traitements du coucher	Médicaments	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	3.6.2 Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.	3 En cours
17	Effectuer des contrôles réguliers du scellement des sacs d'urgence	Médicaments	Mme Cauchon	IDE	2026	3.6.2 Les professionnels respectent la sécurisation du circuit du médicament.	3 Réalisé
18	Construire une cartographie des risques de maltraitance dans l'établissement, de l'admission à la sortie de l'habitant	Prévention de la maltraitance	Direction	Direction	2026	3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.	1 Réalisé
19	Insérer la cartographie des risques de maltraitance au sein du projet institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.	1 Réalisé
20	Actualiser le guide de prévention de la maltraitance et l'intégrer dans un plan de prévention et de gestion des risques de la maltraitance repérés dans la cartographie et comprenant les actions de formation du plan de développement des compétences relatives à la bientraitance	Prévention de la maltraitance	Direction	Direction	2026	3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.	1 Réalisé
21	Intégrer le plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance dans le projet institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	3.11.1 L'ESSMS définit, avec les professionnels, un plan de prévention et de gestion des risques de maltraitance et de violence au bénéfice des personnes accompagnées.	1 Réalisé
22	Poursuivre les pratiques actuelles en matière d'analyse des faits de maltraitance tout en améliorant la formalisation	Qualité	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.11.2 L'ESSMS traite les signalements de faits de maltraitance et de violence, et met en place des actions correctives.	3 En cours
23	Poursuivre les pratiques actuelles en matière d'analyse des plaintes et réclamation tout en améliorant la formalisation	Qualité	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.12.3 Les professionnels analysent en équipe les plaintes et les réclamations et mettent en place des actions correctives.	3 En cours
24	Organiser la traçabilité des communications effectuées pour que chaque partie prenante soit informée du traitement de l'événement indésirable	Qualité	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.13.2 L'ESSMS communique sur le traitement des événements indésirables auprès des parties prenantes.	3 En cours
25	Améliorer la traçabilité de l'analyse pluriprofessionnelles des événements indésirables	Qualité	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.13.3 Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives.	3 En cours
26	Actualiser en tant que de besoin le mode opératoire « Gestion des événements indésirables »	Qualité	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.13.3 Les professionnels déclarent et analysent en équipe les événements indésirables et mettent en place des actions correctives.	3 En cours

Évaluation HAS de la qualité des prestations
délivrées par la Résidence DEBROU

Plan d'actions suite à la visite
d'évaluation du 11 au 13 juin 2025



M. ESSALHI A.
DIRECTEUR
Résidence DEBROU
37300 JOUE-LES-TOURS
Tél : 02 47 68 41 41
Mail : directeur@mrdebrou.com
<https://debrou.fr/>



N°	Actions	Date de réception du rapport par l'ESMS	Date de transmission du rapport à l'ARS	Thématique	Référent	Fonction	Echéance	Critère de l'évaluation non-valable	Cotation	Suivi de l'action
	Nom ESSMS – FINESS EHPAD Résidence DEBROU – 370000655	29/07/2025	17/10/2025							
27	Associer les habitants à la démarche d'élaboration du Projet Institutionnel 2027-2031 en les interrogeant sur leur perception de la bientraitance	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.1.1 La personne accompagnée exprime sa perception de la bientraitance.	3	Réalisé		
28	Insérer au sein du Livret d'accueil des habitants une partie relative au code couleur des tenues des agents en fonction de leur rôle au sein de la Résidence Debrou	Droits et libertés	Direction	Direction	2026	1.2.1 La personne accompagnée et son entourage sont informés du rôle des professionnels et autres intervenants et peuvent les identifier.	3	Réalisé		
29	Poursuivre et consolider les pratiques actuelles en matière d'information des habitants sur leurs droits et devoirs au moment de leur admission dans l'établissement	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	1.2.2 La personne accompagnée est informée de ses droits et devoirs dans le cadre de la vie collective ou du fonctionnement du service.	3	Réalisé		
30	Insérer au sein du livret d'accueil des habitants une partie relative à la personne de confiance	Droits et libertés	Direction	Direction	2026	1.2.3 La personne accompagnée est systématiquement informée de la possibilité de désigner une personne de confiance pour l'accompagner et l'assister dans ses démarches.	2	Réalisé		
31	Renforcer le rôle du référent institutionnel en tant qu'interlocuteur privilégié des habitants et de leurs familles et proches	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.2.4 La personne a accès aux informations relatives à son accompagnement.	2	En cours		
32	Formaliser un rappel annuel du droit d'accès aux informations relatives à son accompagnement (dossier de soins et dossier médical) en Conseil de la Vie Sociale et l'insérer dans la plaquette d'information sur le Conseil de la Vie Sociale	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	1.2.4 La personne a accès aux informations relatives à son accompagnement.	2	En cours		
33	Poursuivre le déploiement de référents par thématique et par unité de vie parmi les soignants au sein de la Résidence Debrou	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	1.2.5 La personne peut s'adresser aux professionnels qui l'accompagnent pour être orientée, accompagnée et soutenue dans l'exercice de ses droits individuels.	3	Réalisé		
34	Renforcer l'appropriation du rôle de référent institutionnel par les professionnels soignants	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigue	Psychologue	2026	1.2.6 Les professionnels informent la personne accompagnée de ses droits et de leurs modalités d'exercice, ou l'orientent vers le bon interlocuteur.	3	En cours		
35	Archiver le programme officiel de la formation Humanitude	Ressources humaines	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsable des Ressources Humaines	2026	1.2.7 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la connaissance des droits de la personne accompagnée.	2	Réalisé		
36	Renforcer la compréhension du rôle du CVS au cours de séances d'animation collectives et en assurer la traçabilité	Droits et libertés	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.3.1 La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils favorisant leur compréhension.	2	Réalisé		
37	Faciliter l'expression des habitants avant chaque Conseil de la Vie Sociale par la pérennisation des outils existants : réunions de directions mensuelles associant les habitants, mise à disposition d'une boîte à idées au sein de l'espace de vie sociale de la Résidence	Droits et libertés	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.3.1 La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils favorisant leur compréhension.	2	Réalisé		
38	Associer les habitants à l'élaboration du Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.3.1 La personne accompagnée est associée à la révision des règles de vie collective ou des modalités de fonctionnement du service et des outils favorisant leur compréhension.	2	Réalisé		
39	Prévoir annuellement un rappel du règlement intérieur lors d'une réunion mensuelle de direction élargie, associant les habitants et en assurer la traçabilité (ordre du jour, feuille d'émargement)	Droits et libertés	Mme Desmarest	Assistante de direction	2026	1.3.2 Les professionnels coconstruisent les règles de vie collective ou les modalités de fonctionnement du service dans le respect des droits et libertés de la personne accompagnée.	2	Réalisé		
40	Garantir la traçabilité de l'expression des habitants sur les règles de vie collective, quelles que soient les modalités de recueil (réunions, échanges directs, animations)	Droits et libertés	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.3.2 Les professionnels coconstruisent les règles de vie collective ou les modalités de fonctionnement du service dans le respect des droits et libertés de la personne accompagnée.	2	Réalisé		
41	Poursuivre et consolider la pratique actuelle en matière de co-construction du projet d'accompagnement personnalisé et veiller à assurer la traçabilité de la participation de toutes les parties prenantes tout au long de la démarche	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigue	Psychologue	2026	1.4.1 La personne est assurée que les choix qu'elle exprime sur son cadre de vie ou d'accompagnement sont pris en compte.	3	Réalisé		

42	Poursuivre l'accompagnement des habitants dans la personnalisation de leur logement	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.4.2 La personne accompagnée bénéficie d'un espace de vie privé, adapté et respectueux de ses droits fondamentaux, qu'elle est encouragée à personnaliser.	3 Réalisé
43	Mettre en place en collaboration avec une community manager des interviews d'habitants au sein de leur logement personnalisé	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.4.2 La personne accompagnée bénéficie d'un espace de vie privé, adapté et respectueux de ses droits fondamentaux, qu'elle est encouragée à personnaliser.	3 Réalisé
44	Poursuivre la traçabilité des participations des habitants aux réunions de directions mensuelles, au Conseil de la Vie Sociale, au Conseil d'Administration, à la Commission des menus et à toute autre forme de participation	Citoyenneté et vie sociale	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.5.1 La personne accompagnée participe aux instances collectives ou à toutes autres formes de participation.	2 Réalisé
45	Diffuser annuellement une note d'information synthétique présentant les membres du CVS et leur rôle et assurer la traçabilité de cette distribution	Citoyenneté et vie sociale	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	1.5.1 La personne accompagnée participe aux instances collectives ou à toutes autres formes de participation.	2 En cours
46	Créer un classeur "Vie de la Résidence Debrout - CVS" dans chaque unité de vie, contenant les ordres du jour et les comptes-rendus de cette instance	Citoyenneté et vie sociale	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.5.2 La personne accompagnée est informée de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation.	2 En cours
47	Poursuivre et pérenniser les modalités de communication existantes des comptes-rendus de CVS	Citoyenneté et vie sociale	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.5.2 La personne accompagnée est informée de la suite donnée aux demandes formulées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation.	2 Réalisé
48	Intégrer au règlement intérieur du CVS (article 6.4) et aux livrets d'accueil des habitants et de leurs familles les différentes modalités d'accès aux comptes-rendus des CVS	Citoyenneté et vie sociale	Direction	Direction	2026	1.6.3 Les professionnels facilitent l'accès à la traçabilité des échanges et réponses apportées dans le cadre des instances collectives ou à toutes autres formes de participation.	1 En cours
49	Poursuivre la dynamique de formation des professionnels à l'Humanitude	Prévention de la maltraitance	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	1.6.1 La personne accompagnée est soutenue dans son expression. Le partage de son expérience est favorisé et l'expression de ses préférences prise en compte.	3 Réalisé
50	Poursuivre chaque année le recueil de la satisfaction des habitants, en les accompagnant dans la démarche si nécessaire	Qualité	Mme Drouaud	Psychologue	2026	1.6.2 Les professionnels facilitent l'expression de la personne accompagnée grâce à l'utilisation de moyens et outils adaptés.	3 Réalisé
51	Poursuivre et consolider la pratique actuelle en matière de co-construction du projet d'accompagnement personnalisé et veiller à assurer la traçabilité de la participation de toutes les parties prenantes tout au long de la démarche	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigue	Psychologue	2026	1.6.3 Les professionnels analysent le recueil de l'expression de la personne accompagnée et en tirent les enseignements.	3 Réalisé
52	Poursuivre les pratiques actuelles en matière de transmissions d'information claire et adaptée à l'habitant (traçabilité du recueil du consentement, transmission du livret d'accueil, adaptation aux capacités et situations de la personne)	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	1.7.1 La personne accompagnée a la possibilité d'exprimer son consentement éclairé, grâce à une information claire et des moyens adaptés.	3 Réalisé
53	Assurer la traçabilité des réévaluations du refus de la personne tout au long de son accompagnement	Droits et libertés	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.7.3 Les professionnels réinterrogent le refus de la personne tout au long de son accompagnement et recherchent des alternatives avec elle.	2 En cours
54	Assurer la traçabilité des recherches d'alternatives face au refus de la personne accompagnée	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.7.4 Les professionnels assurent la traçabilité du consentement ou du refus exprimé par la personne accompagnée.	2 En cours
55	Améliorer la traçabilité des refus des habitants au sein du dossier de soins	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.7.4 Les professionnels assurent la traçabilité du consentement ou du refus exprimé par la personne accompagnée.	2 En cours
56	Améliorer la traçabilité du consentement des habitants au sein du dossier de soins	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.7.4 Les professionnels assurent la traçabilité du consentement ou du refus exprimé par la personne accompagnée.	2 En cours
57	Faire de l'animation et du maintien de la vie sociale un axe majeur du Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.8.1 La personne accompagnée a la possibilité de maintenir ses liens sociaux et d'en créer de nouveaux, dans et hors l'établissement ou le service.	3 Réalisé
58	Ouvrir à des personnes extérieures à la Résidence Debrout les activités sportives proposées par Siet Bleu	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.8.1 La personne accompagnée a la possibilité de maintenir ses liens sociaux et d'en créer de nouveaux, dans et hors l'établissement ou le service.	3 En cours

59	Assurer la traçabilité des participations des habitants à des activités et des événements sur le territoire	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.8.1 La personne peut s'investir dans la vie sociale et culturelle et participer à des événements sur le territoire grâce à un accompagnement adapté.	2 Réalisé
60	Intégrer au projet institutionnel 2027-2031 une cartographie des partenaires de l'établissement sur le territoire	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.8.2 La personne peut s'investir dans la vie sociale et culturelle et participer à des événements sur le territoire grâce à un accompagnement adapté.	2 Réalisé
61	Poursuivre l'affichage et la diffusion via le site internet de la Résidence des plannings d'animation	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.8.3 Les professionnels informent la personne accompagnée sur l'offre d'activités sportives, socio-culturelles et de loisirs, recueillent ses attentes et respectent ses choix de participation.	3 Réalisé
62	Poursuivre la traçabilité de la participation des habitants aux activités proposées	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.8.3 Les professionnels informent la personne accompagnée sur l'offre d'activités sportives, socio-culturelles et de loisirs, recueillent ses attentes et respectent ses choix de participation.	3 En cours
63	Intégrer à la cartographie des partenaires du territoire (au sein du projet institutionnel 2027-2031) les acteurs territoriaux mobilisés à la Résidence Debrou pour la mise en place d'activités sportives, socio-culturelles et de loisirs	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.8.4 Les professionnels identifient et mobilisent les ressources et moyens nécessaires à la mise en place d'activités sportives, socio-culturelles et de loisirs.	3 Réalisé
64	Renforcer la traçabilité des partages d'expérience et des activités favorisant l'entraide entre habitants	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.8.5 Les professionnels encouragent le recours à la pair-aidance et autres dispositifs facilitant l'entraide entre les personnes accompagnées.	1 En cours
65	Poursuivre la transmission d'informations utiles à l'exercice de la vie citoyenne aux habitants et à leur proches (date des élections municipales, nationales, du CVS, possibilité de donner procuration...)	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.9.1 La personne est accompagnée selon ses besoins et ses souhaits dans sa participation à la vie citoyenne.	2 Réalisé
66	Poursuivre l'organisation de réunions de direction élargies ouvertes à tous les habitants chaque premier lundi du mois et en assurer la traçabilité	Citoyenneté et vie sociale	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.9.1 La personne est accompagnée selon ses besoins et ses souhaits dans sa participation à la vie citoyenne.	2 Réalisé
67	Permettre aux habitants de la Résidence d'exercer leur droit de vote	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.9.2 Les professionnels utilisent des moyens et des outils adaptés permettant à la personne accompagnée d'exercer sa citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté.	2 Réalisé
68	Actualiser annuellement le plan annuel d'actions citoyennes	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.9.2 Les professionnels utilisent des moyens et des outils adaptés permettant à la personne accompagnée d'exercer sa citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté.	2 En cours
69	Assurer la traçabilité des temps de sensibilisation au vote par le service animation	Citoyenneté et vie sociale	Mme Beaumont	Animatrice	2026	1.9.2 Les professionnels utilisent des moyens et des outils adaptés permettant à la personne accompagnée d'exercer sa citoyenneté ou de bénéficier d'une éducation à la citoyenneté.	2 En cours
70	Actualiser le document "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" en y intégrant le recueil de données concernant les risques auxquels l'habitant est confronté	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	1.10.1 La personne exprime ses attentes sur son projet d'accompagnement.	2 Réalisé
71	Actualiser le mode opératoire "Accueil et élaboration du projet d'accompagnement personnalisé" et le communiquer aux équipes soignantes en y intégrant notamment la nécessaire signature du PAP par le directeur de l'établissement	Procédures	Mme Fenech	Psychologue	2026	1.10.2 La personne avec son entourage et les professionnels en équipe, coconstruisent le projet d'accompagnement.	1 En cours
72	Sensibiliser les équipes soignantes et particulièrement les référents institutionnels à leur rôle dans la co-construction du PAP	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigues	Psychologue	2026	1.10.2 La personne avec son entourage et les professionnels en équipe, coconstruisent le projet d'accompagnement.	1 En cours
73	Dater le document "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" afin de permettre le suivi de ses réactualisations de et outil	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.10.3 Les professionnels évaluent les besoins de la personne pour construire son projet d'accompagnement en utilisant des outils d'évaluations validés.	3 En cours
74	Poursuivre et consolider la pratique actuelle en matière de co-construction du projet d'accompagnement personnalisé et veiller à assurer la traçabilité de la participation de toutes les parties prenantes tout au long de la démarche	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigues	Psychologue	2026	1.10.4 Les professionnels coconstruisent avec la personne et son entourage son projet d'accompagnement.	2 Réalisé

75	Poursuivre les actualisations régulières de la "Liste des Référents Institutionnels"	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	1.10.6 Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an.	3 Réalisé
76	Intégrer dans le Projet Institutionnel 2027-2031 un axe relatif à la place de la famille et des proches dans l'accompagnement des habitants	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.11.1 La personne définit avec les professionnels la place de son entourage dans son accompagnement.	3 Réalisé
77	Poursuivre les "Groupes d'information et d'écoute pour les aidants, familles et proches" et ouvrir ces temps d'échange aux aidants de l'extérieur en assurant la traçabilité des participations	Citoyenneté et vie sociale	Mme Drouaud	Psychologue	2026	1.11.2 Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.	3 En cours
78	Améliorer la traçabilité des directives anticipées et leur accessibilité par les professionnels soignants par leur intégration au logiciel de soins	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	2.7.1 Les professionnels recueillent et traitent les volontés de la personne sur son accompagnement de fin de vie et ses directives anticipées, selon les modalités adaptées.	3 En cours
79	Intégrer une rubrique "Offre de répit" au site Internet de la Résidence Debrou et dans les livrets d'accueil recensant les dispositifs de répit existant pour les aidants (hébergement temporaire, groupes de parole, sensibilisations...)	Droits et libertés	Mme Roy	Responsable de l'accueil et de la communication	2026	1.11.2 Les professionnels informent, orientent et/ou accompagnent l'entourage vers les dispositifs de prévention, de soutien et de répit existants.	3 En cours
80	Poursuivre la réalisation des PAP et leurs actualisations à minima annuelles	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigue	Psychologue	2026	1.13.3 Les professionnels accompagnent la personne dans sa recherche de logement ou d'hébergement adapté à ses besoins et attentes.	3 En cours
81	Organiser un bilan bucco-dentaire à l'admission d'un nouvel habitant	Projet médical	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.14.5 Les professionnels organisent l'accompagnement et/ou accompagnent la personne lors des dépistages et des soins de prévention.	3 En cours
82	Organiser des temps de rappels et de sensibilisation des professionnels à la prévention et à l'éducation à la santé et en assurer la traçabilité (vaccination, prévention des chutes...)	Projet médical	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.14.6 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à l'éducation à la santé.	2 En cours
83	Poursuivre et conforter les pratiques visant à informer l'habitant de manière adaptée des soins qui lui sont proposés en renforçant leur traçabilité	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.15.1 La personne accompagnée est informée des soins qui lui sont proposés, selon des modalités adaptées.	2 En cours
84	Poursuivre et valoriser les pratiques actuelles en matière d'échanges avec l'habitant sur son état de santé au sein du projet de soins et du projet médical intégrés au Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	1.15.2 La personne accompagnée bénéficie de temps d'échange et de soutien autour de son état de santé, des soins possibles et de la stratégie thérapeutique proposée.	3 Réalisé
85	Assurer la traçabilité de l'information donnée à l'habitant dans le logiciel de soins à chaque modification et introduction de traitement	Médicaments	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.15.4 La personne accompagnée est associée à la gestion de son traitement médicamenteux pour favoriser sa compréhension et son adhésion et s'assurer de sa continuité.	2 En cours
86	Déployer l'échelle EPADE pour renforcer l'évaluation régulière de l'état de santé des habitants et anticiper les situations de dégradation	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Girard	IPA	2026	1.15.5 Les professionnels identifient et/ou évaluent régulièrement les besoins en santé de la personne accompagnée.	2 En cours
87	Assurer la traçabilité des évaluations médicales dans le dossier de l'habitant	Projet médical	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.15.5 Les professionnels identifient et/ou évaluent régulièrement les besoins en santé de la personne accompagnée.	2 En cours
88	Assurer la traçabilité des rendez-vous médicaux programmés (en interne et en externe) pour les habitants	Projet médical	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.15.6 Les professionnels repèrent de manière précoce les risques en santé pour la personne accompagnée et alertent les personnes ressources.	3 En cours
89	Actualiser le Mode Opérateur "Groupe d'Analyse des Pratiques Professionnelles" afin qu'il intègre la référence au principe bénéfice/risque dans la prise de décision collégiale	Procédures	Mme Guillermo	Cadre de santé	2026	1.15.7 Les professionnels tiennent compte du rapport bénéfice/risque pour proposer des modalités d'accompagnement adaptées à la santé de la personne.	2 En cours

90	Poursuivre et renforcer la traçabilité des participations des habitants aux activités non médicamenteuses dans le dossier de soins	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	1.15.8 Les professionnels s'appuient sur des activités et des approches non médicamenteuses dans l'accompagnement de la personne. et 1.15.9 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux activités et approches non médicamenteuses.	2 Réalisé
91	Améliorer la formalisation de l'évaluation de la douleur dans le dossier de soins	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.2 Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les douleurs de la personne accompagnée selon des modalités adaptées.	2 En cours
92	Assurer la traçabilité de l'usage de l'échelle Doloplus	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.2 Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les douleurs de la personne accompagnée selon des modalités adaptées.	2 En cours
93	Poursuivre, en tant que de besoin, l'association des familles aux Groupes d'Analyse des Pratiques Professionnelles	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	1.16.3 Les professionnels recueillent, auprès de l'entourage, des informations sur les manifestations habituelles des douleurs chez la personne accompagnée.	1 Réalisé
94	Assurer la traçabilité des alertes transmises par l'entourage de l'habitant et recueillies par les équipes soignantes dans le dossier de soins de l'habitant	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.3 Les professionnels recueillent, auprès de l'entourage, des informations sur les manifestations habituelles des douleurs chez la personne accompagnée.	1 En cours
95	Actualiser le mode opératoire "Gestion de la douleur" en y intégrant la nécessité de tracer les évaluations de la douleur dans le dossier de soins et les échelles d'évaluation de la douleur utilisées pour évaluer la douleur des habitants. Sensibiliser les équipes à ce mode opératoire et en assurer la traçabilité par un émargement.	Procédures	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.4 Les professionnels coconstruisent avec la personne accompagnée, la stratégie de prise en charge de la douleur.	1 En cours
96	Intégrer au PAP un volet dédié sur la gestion de la douleur, incluant les signes, préférences et stratégies utilisées habituellement par l'habitant	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.4 Les professionnels coconstruisent avec la personne accompagnée, la stratégie de prise en charge de la douleur.	1 En cours
97	Planifier dans le plan de soins l'évaluation systématique de la douleur de l'habitant en cas de survenue d'un épisode douloureux	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.16.5 Les professionnels alertent et/ou mobilisent tous les moyens nécessaires pour soulager la douleur de la personne accompagnée.	2 En cours
98	Assurer systématiquement la traçabilité des interventions des acteurs internes et externes impliqués dans l'accompagnement de l'habitant (kinésithérapeute, psychologue, ergothérapeute...)	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	1.17.3 Les professionnels apportent leur(s) expertise(s) en soutien d'autres intervenants dans l'accompagnement de la personne.	3 En cours
99	Assurer la traçabilité de la participation des agents aux temps de transmissions via un émargement	Qualité	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	1.17.4 Les professionnels participent aux réunions de coordinations (médico-psycho-sociales) nécessaires à l'accompagnement de la personne.	1 En cours
100	Poursuivre la formalisation Institutionnelle du questionnement éthique à travers un objectif du projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	2.1.4 L'ESSMS organise le questionnement éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires) et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire.	2 Réalisé
101	Initier une démarche de participation à une instance de réflexion éthique sur le territoire	Droits et libertés	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.1.4 L'ESSMS organise le questionnement éthique en associant l'ensemble des acteurs (personne accompagnée, professionnels, partenaires) et participe à des instances de réflexion éthique sur le territoire.	2 En cours
102	Élaborer une procédure sur les risques de disparition	Procédures	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.4.1 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.	3 En cours

103	Intégrer au PAP un volet dédié à l'expression de ses besoins en prévention et en éducation à la santé	Projet de soins et d'accompagnement	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.4.1 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée.	3 En cours
104	Adapter le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques de disparition auxquels la personne est confrontée et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.1 - Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de fugue ou de disparition auxquels la personne est confrontée	3 Réalisé
105	Élaborer une procédure sur les conduites à tenir en cas d'addiction d'un habitant	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Poussigue	Psychologue	2026	2.4.2 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée.	2 En cours
106	Actualiser le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques liés aux addictions et conduites à risque auxquels la personne est confrontée et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.2 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux addictions et conduites à risques auxquels la personne est confrontée.	2 Réalisé
107	Actualiser le mode opératoire "Prévention et Gestion des Chutes" afin de l'adapter au logiciel de soins TifantLink et d'y mentionner la nécessité d'adapter le PAP aux risques de chute auxquels la personne est confrontée	Procédures	Mme Guillermo	Cadre de santé	2026	2.4.3 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.	2 En cours
108	Adapter le projet d'accompagnement personnalisé des habitants aux risques de chute auxquels ils sont confrontés	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.3 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés aux chutes auxquels la personne est confrontée.	2 Réalisé
109	Adapter le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques relatifs à la dénutrition, malnutrition et aux troubles de la déglutition de l'habitant et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.4 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de dénutrition, malnutrition et/ou des troubles de la déglutition auxquels la personne est confrontée.	3 Réalisé
110	Adapter le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.5 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques liés à la sexualité auxquels la personne est confrontée.	3 Réalisé
111	Adapter le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.6 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de harcèlement ou d'abus de faiblesse auxquels la personne est confrontée.	2 Réalisé
112	Adapter le document institutionnel "Mon projet d'accompagnement personnalisé dans ma maison de retraite" aux risques de radicalisation et de prosélytisme auxquels la personne est confrontée et adapter les objectifs du PAP en conséquence	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.4.7 Les professionnels adaptent le projet d'accompagnement aux risques de radicalisation et/ou de prosélytisme auxquels la personne est confrontée.	1 Réalisé
113	Poursuivre l'utilisation d'outils d'évaluation de la santé mentale des habitants (MMS, GDS, NPEIS, RUD) et en assurer la traçabilité	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Drouaud	Psychologue	2026	2.6.1 Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les besoins d'accompagnement en santé mentale de la personne, selon des modalités adaptées.	3 Réalisé
114	Formaliser un mode opératoire "Évaluation des besoins en santé mentale de l'habitant"	Procédures	Mme Fenech	Psychologue	2026	2.6.1 Les professionnels repèrent et/ou évaluent régulièrement et tracent les besoins d'accompagnement en santé mentale de la personne, selon des modalités adaptées.	3 Réalisé
115	Communiquer auprès des professionnels sur le mode opératoire relatif aux soins palliatifs	Procédures	Mme Guillermo	Cadre de santé	2026	2.7.3 Les professionnels échantent en équipe pour adapter l'accompagnement au deuil vécu par la personne.	3 En cours
116	Poursuivre la dynamique de formation initiée pour les équipes soignantes en matière d'accompagnement de la fin de vie	Ressources humaines	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsable des Ressources Humaines	2026	2.7.4 Les professionnels mettent en œuvre l'accompagnement de la fin de vie et/ou du deuil de la personne.	3 Réalisé
117	Pérenniser les partenariats existant avec les équipes mobiles de soins palliatifs, l'HAD et l'EMG	Projet médical	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	2.7.4 Les professionnels mettent en œuvre l'accompagnement de la fin de vie et/ou du deuil de la personne.	3 Réalisé
118	Assurer la traçabilité systématique des actions de sensibilisation à la détection et au signalement des faits de maltraitance	Prévention de la maltraitance	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	3.1.3 L'ESSMS organise des actions de sensibilisation à la bientraitance pour tout nouvel intervenant (partenaire, bénévole,...)	2 En cours

119	Mettre en place une attestation systématique de sensibilisation à la lutte contre la maltraitance des nouveaux agents à l'issue de la double, avec signature obligatoire de l'agent	Prévention de la maltraitance	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	3.1.3 L'ESSMS organise des actions de sensibilisation à la bientraitance pour tout nouvel intervenant (partenaire, bénévoles...)	2 En cours
120	Organiser des rappels réguliers des bonnes pratiques sur le vouvoiement et l'utilisation du nom de famille de l'habitant et en assurer la traçabilité	Droits et libertés	Mme Hubert	Cadre de santé	2026	3.2.2 L'ESSMS garantit un cadre de vie respectueux des droits fondamentaux des personnes accompagnées.	3 Réalisé
121	Établir un compte-rendu synthétique des réunions des premiers lurdis de chaque mois (réunion de direction élargie, avec les habitants)	Citoyenneté et vie sociale	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	3.4.1 L'ESSMS met en œuvre une approche inclusive des accompagnements proposés.	3 En cours
122	Poursuivre les actualisations régulières des "Tableaux de suivi des habitants disposant d'un Projet d'Accompagnement Personnalisé"	Projet de soins et d'accompagnement	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	1.10.6 Les professionnels assurent la traçabilité et réévaluent le projet d'accompagnement avec la personne, chaque fois que nécessaire, et au moins une fois par an.	3 Réalisé
123	Mettre à jour les conventions de partenariats le nécessitant (date, signature)	Procédures	Mme Desmares	Assistante de direction	2026	3.4.2 L'ESSMS s'inscrit dans des partenariats pour enrichir son offre d'accompagnement au bénéfice des personnes.	3 En cours
124	Poursuivre l'engagement de la Résidence Debrou vers des dispositifs innovants (PASA vespéral, robots, exosquelettes) et les valoriser au sein du Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	M. Essalhi	Direction	2026	3.4.4 L'ESSMS est force de proposition et d'innovation pour améliorer la qualité des accompagnements et les modalités d'intervention.	2 En cours
125	Formaliser la stratégie de l'établissement en matière de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement et en assurer la communication	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	3.5.1 L'ESSMS définit sa stratégie de préservation de l'autonomie et de prévention du risque d'isolement des personnes accompagnées et s'assure de sa mise en œuvre.	2 En cours
126	Former et sensibiliser régulièrement les professionnels au risque médicamenteux et en assurer la traçabilité	Médicaments	Dr. Bourgeais	Médecin coordonnateur	2026	3.6.5 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la prévention et à la gestion du risque médicamenteux.	1 En cours
127	Formaliser la stratégie interne de prévention du risque infectieux au sein du Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.7.1 L'ESSMS définit sa stratégie de prévention et de maîtrise du risque infectieux et s'assure de sa mise en œuvre.	1 Réalisé
128	Actualiser les Lignes Directrices de Gestion pour la période 2026-2030	Ressources humaines	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsable des Ressources Humaines	2026	3.8.3 L'ESSMS adapte sa gestion des emplois et des parcours professionnels aux évolutions du secteur et de sa stratégie.	3 En cours
129	Formaliser la Gestion des Emplois et Parcours Professionnels	Ressources humaines	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsable des Ressources Humaines	2026	3.8.3 L'ESSMS adapte sa gestion des emplois et des parcours professionnels aux évolutions du secteur et de sa stratégie.	3 En cours
130	Actualiser le mode opératoire "Organisation des transmissions" afin d'y intégrer le rôle du cadre de santé dans la sensibilisation aux recommandations de bonnes pratiques professionnelles (HAS...), ainsi que la contribution des professionnels (IDE, AS...) au partage régulier de leurs pratiques et à la diffusion des procédures spécifiques à leur champ d'intervention	Procédures	Mme Guillermo	Cadre de santé	2026	3.8.6 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux RBPP, procédures et références spécifiques à leur cadre d'intervention.	1 En cours
131	Formaliser au sein du Projet Institutionnel 2027-2031 la politique de la Résidence Debrou en matière d'amélioration de la qualité de vie au travail	Projet Institutionnel	Direction	Direction	2026	3.9.1 L'ESSMS promeut une politique favorisant la qualité de vie au travail.	3 Réalisé
132	Formaliser la démarche qualité et gestion des risques dans le Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	Mme Piro-Mahé	Direction	2026	3.10.2 L'ESSMS met en œuvre sa démarche qualité et gestion des risques.	3 Réalisé
133	Poursuivre le suivi des agents participant aux formations ayant pour thématique la bientraitance et la lutte contre la maltraitance	Prévention de la maltraitance	Mme Neuville Mme Daviaud	Responsable des Ressources Humaines	2026	3.11.3 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la détection et au signalement de faits de maltraitance et de violence.	1 En cours
134	Assurer la traçabilité systématique des actions de sensibilisation à la détection et au signalement des faits de maltraitance	Prévention de la maltraitance	Mme Girault	Cadre supérieure de santé	2026	3.11.3 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la détection et au signalement de faits de maltraitance et de violence.	1 En cours

135	Formaliser la stratégie de l'établissement en matière de sensibilisation et de formation des professionnels à la gestion des événements indésirables dans le Projet Institutionnel 2027-2031 (sensibilisation annuelle, rappels par notes d'information, GAPP, actualisation annuelle de la feuille d'événement indésirable, réunions avec émargements)	Projet Institutionnel	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.13.4 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.	1 Réalisé
136	Diffuser un support pédagogique simplifié complétant le mode opératoire existant en matière de gestion des événements indésirables et le transmettre aux professionnels	Qualité	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.13.4 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion des événements indésirables.	1 En cours
137	Actualiser en tant que de besoin le Plan Bleu	Procédures	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.14.3 Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expérience partagés, organisés par l'ESSMS.	1 En cours
138	Planifier un exercice de simulation de situation de crise ainsi qu'un retour d'expérience	Qualité	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.14.3 Les professionnels participent aux exercices et aux retours d'expérience partagés, organisés par l'ESSMS.	1 En cours
139	Centraliser dans un dossier unique toutes les preuves existantes de sensibilisation/formation à la gestion de crise (émargements, comptes-rendus, formations incendie, plans saisonniers)	Qualité	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.14.4 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion de crise.	1 En cours
140	Intégrer au Plan Bleu une section précisant les modalités de formation et de sensibilisation des professionnels pour la gestion des situations de crise	Procédures	Mme P'iro-Mahé	Direction	2026	3.14.4 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés à la gestion de crise.	1 En cours
141	Affirmer la stratégie de la Résidence Debrou en matière de gestion des données à caractère personnel au sein du Projet Institutionnel 2027-2031	Projet Institutionnel	M. Lameirao	Informaticien	2026	3.15.2 L'ESSMS définit et déploie sa stratégie numérique.	3 Réalisé
142	Supprimer toute inscription manuscrite des codes d'accès dans les infirmières	Droits et libertés	M. Lameirao	Informaticien	2026	3.15.2 L'ESSMS définit et déploie sa stratégie numérique.	3 Réalisé
143	Sensibiliser régulièrement les équipes pluridisciplinaires aux usages des outils numériques et assurer la traçabilité de ces sensibilisations	Procédures	M. Lameirao	Informaticien	2026	3.15.3 Les professionnels sont régulièrement sensibilisés et/ou formés aux outils numériques.	3 En cours